

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**1 9 9 5**

| N° de site    | Commune, nom du site                      | Responsable (organisme)      | Programme | Opération | Epoque     | Remarques | Réf. carte |
|---------------|---|------------------------------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|
| 13 001 238 AH | Aix-en-Provence, 235 avenue Jean Dalmas   | Isabelle Ganet (AFA)         |           | SU        |            | ▲         | 1          |
| 13 001 120 AH | Aix-en-Provence, Prison/Palais Monclar    | Nuria Nin (COL)              |           | SU        | GAL,MA,MOD |           | 1          |
| 13 001 245 AH | Aix-en-Provence, Collège Campra           | Nuria Nin (COL)              |           | SU        | MA         |           | 1          |
| 13 001 001 AH | Aix-en-Provence, Entremont                | Jean-Jacques Dufraigne (AFA) |           | SP        | FER        |           | 1          |
| 13 001 001 AH | Aix-en-Provence, Entremont                | Padraig Fournier (AFA)       |           | MH        | PRO        |           | 1          |
| 13 001 090 AH | Aix-en-Provence, Hôtel d'Espagnet         | Annie Allimant (CDD)         |           | EV        | MOD        | ▲         | 1          |
| 13 001 247 AH | Aix-en-Provence, Musée Granet             | Muriel Vecchione (AFA)       |           | MH        |            | ▲         | 1          |
| 13 001 246 AH | Aix-en-Provence, Pavillon Gaufrédy        | Isabelle Ganet (AFA)         |           | SU        | GAL        | ▲         | 1          |
| 13 003 021 HP | Alleins, Camp Caïn                        | Jean-Jacques Dufraigne (AFA) |           | EV        |            | ○         | 2          |
| 13 003 013 AH | Alleins, La Tamberlette                   | Jean-Pierre Pillard (EN)     |           | SP        | GAL        | ▲         | 2          |
| 13 004        | Arles, Commune                            | Philippe Ferrando (ASS)      |           | PI        |            |           | 3          |
| 13 004        | Arles, Secteur Camargue                   | Lucas Martin (AFA)           |           | PI        |            |           | 3          |
| 13 004 015 AH | Arles, Les Alyscamps                      | Marc Heijmans (MUS)          |           | SD        | AT,MA      |           | 3          |
| 13 004 079 AH | Arles, 22/24 Rue du Sauvage               | Marc Heijmans (MUS)          |           | EV        | GAL,AT,MOD | ▲         | 3          |
| 13 004 906    | Arles, Villa Catherine                    | Marc Heijmans (MUS)          |           | EV        |            | ●         | 3          |
| 13 005        | Aubagne, Commune                          | Lucas Martin (AFA)           |           | PI        |            |           | 4          |
| 13 011 027 AH | Les Baux-de-Provence, Le Château          | Fabienne Gallice (AFA)       |           | SU        | GAL,MA     | ▲         | 5          |
| 13 015 900    | Bouc-Bel-Air, Les Chabauds 2              | Corinne Landuré (SDA)        |           | SD        |            | ●         | 6          |
| 13 027 002 AH | Châteaurenard, Château des Tours          | Laurent Charrière (BEN)      |           | SP        | MA,MOD     |           | 7          |
| 13 028 004 AH | La Ciotat, Île Verte : calanque St-Pierre | Corinne Landuré (SDA)        |           | EV        | GAL,HMA    | ○         | 8          |
| 13 032 007 AH | Eguilles, Le Pontails                     | Frédéric Raynaud (AFA)       |           | SP        |            |           | 9          |
| 13 035 033 AH | Eyguières, Saint-Pierre de Vence          | Jean-Pierre Pelletier (CNR)  |           | SU        | BAS,AT,HMA |           | 10         |
| 13 038        | Fontvieille, Commune                      | Philippe Ferrando (ASS)      |           | PI        |            |           | 11         |

| N° de site    | Commune, nom du site                   | Responsable (organisme)      | Programme | Opération | Epoque      | Remarques | Ref. carte |
|---------------|--|------------------------------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|
|               | Fos, Port-de-Bouc, Istres, Oléoduc     | Yves Manniez (AFA)           |           | PI        |             |           | 12         |
| 13 039 094 AH | Fos-sur-Mer, Carrière du Mazet         | Jean-Philippe Lagrue (AFA)   |           | PI        | MA          |           | 12         |
| 13 039 001 AH | Fos-sur-Mer, L'Hauture                 | Jean-Philippe Lagrue (AFA)   |           | MH        | HMA,MA      |           | 12         |
| 13 039        | Fos-sur-Mer, Plage du Cavaou           | Jean-Marie Gassend (CNR)     |           | SD        |             | ▲         | 12         |
| 13 042 003 AH | Gémenos, Abbaye de Saint-Pons          | Agnès Bergeret (AFA)         |           | SD        | MA,MOD      |           | 13         |
| 13 045 002 AH | Graveson, Saint-Martin de Cadillan     | Philippe Ferrando (ASS)      |           | SU        | HMA         |           | 14         |
| 13 047 009 AH | Istres, Tour d'Entressen               | Bruce Hitchner (SUP)         | H11       | FP        | PRO,GAL,MA  |           | 15         |
| 13 048 045 HP | Jouques, Mourre de la Barque           | Stéphane Renault (CDD)       | P11       | FP        | NEO,BRO,FER |           | 16         |
| 13 048 065 AH | Jouques,17 rue du Mûrier               | Yves Meyer (BEN)             |           | SU        | MA          | ▲         | 16         |
| 13 050 038 AP | Lambesc, Cantemerle                    | Annie Leducq (AFA)           |           | EV        |             | ○         | 17         |
| 13 050 032 AH | Lambesc, Les Fédons nord (2)           | Patrick Reynaud (AFA)        |           | EV        | MOD         |           | 17         |
| 13 050 015 AH | Lambesc, Les Fédons sud (1)            | Patrick Reynaud (AFA)        |           | EV        | GAL,MOD     |           | 17         |
| 13 050 041 AH | Lambesc, Le Moulard                    | Philippe Boissinot (AFA)     |           | EV        |             | ○         | 17         |
| 13 050 040 AH | Lambesc, Le Moulard sud                | Pascal Marrou (AFA)          |           | EV        |             | ○         | 17         |
| 13 050 039 AH | Lambesc, Sufferchoix                   | Annie Leducq (AFA)           |           | EV        | MA          |           | 17         |
| 13 052 006 AH | Maillane, Mas de Mignot                | Corinne Landuré (SDA)        |           | SD        | GAL         |           | 18         |
| 13 202 193 AH | Marseille, Maison Diamantée            | Véronique Abel (AFA)         |           | SU        | MA,MOD      | ▲         | 19         |
| 13 202 054 AH | Marseille, Musée César-place Bargemon  | Véronique Abel (AFA)         |           | SP        | GAL,MA,MOD  |           | 19         |
| 13 201 043 AH | Marseille, Place Général de Gaulle     | Marc Bouiron (COL)           |           | SU        | MA,CON      | ■         | 19         |
| 13 202 018 AH | Marseille, Place des Pistoles-îlot 62N | Manuel Moliner (COL)         |           | SU        | PHO,GAL,MA  |           | 19         |
| 13 202 267 AH | Marseille, Place du Refuge             | Lucien-François Gantès (COL) |           | SD        |             | ◆         | 19         |
| 13 202 253 AH | Marseille, 9 rue Jean-François Leca    | Frédéric Conche (AFA)        |           | SU        | PHO,GAL,MA  |           | 19         |
| 13 202 011 AH | Marseille, Vieille Charité             | Martine Moerman (AFA)        |           | SU        | GAL,MOD     |           | 19         |
| 13 056 905    | Martigues, Cap Tamaris                 | Jean Chausserie-Laprée (COL) |           | SD        |             | ●         | 20         |
| 13 056 130 AH | Martigues, Les Laurons                 | Jean Chausserie-Laprée (COL) |           | SU        | AT          |           | 20         |
| 13 071 001 AH | Les Pennes-Mirabeau, La Cloche         | Louis Chabot (BEN)           | H10       | FP        | FER,GAL     |           | 21         |
| 13 071 008 HP | Les Pennes-Mirabeau, Bellepeire        | Philippe Boissinot (AFA)     |           | EV        | BRO,ANT     | ○         | 21         |
| 13 072 014 AH | Peynier, La Sérignane                  | Marcel Giraud (ASS)          |           | PR        |             |           | 22         |
| 13 079 009 AH | Puylobier, Bramefan                    | Manfred Eggert (SUP)         | H10       | FP        | FER,GAL     |           | 23         |
| 13 079 901    | Puylobier, Les Ferrages 1              | Corinne Landuré (SDA)        |           | SD        |             | ●         | 23         |

| N° de site    | Commune, nom du site                      | Responsable (organisme)  | Programme | Opération | Epoque     | Remarques | Ref. carte |
|---------------|---|--------------------------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|
| 13 079        | Puylobier, Cantine-Grande Bauquièrre      | Florence Mocci (CNR)     |           | PI        |            |           | 23         |
| 13 084 004 AH | La Roque-d'Anthéron, Silvacane            | Nathalie Molina (AFA)    |           | MH        | MA,MOD     |           | 24         |
| 13 087 901    | Rousset, La Bastidette                    | Corinne Landuré (SDA)    |           | SD        |            | ●         | 25         |
| 13 088 033 AP | Le Rove, Abri de l'Eoure                  | Stefan Tzortzis (CNR)    |           | SD        | NEO        |           | 26         |
| 13 090 009 AH | Saint-Antonin-sur-Bayon, Le Bayon         | Bruno Bizot (SDA)        |           | SU        | FER,MA     | ■         | 27         |
| 13 090 009 AH | Saint-Antonin-sur-Bayon, Le Bayon         | Martin Carver (SUP)      | H10       | FP        | FER,MA     | ■         | 27         |
| 13 093 001 AP | Saint-Estève-Janson, Grotte de l'Escale   | Eugène Bonifay (CNR)     | P02       | SD        | PAL        | ▲         | 28         |
| 13 096 011 AH | Saintes-Maries-de-la-Mer, Le Carrelet 1   | Lucas Martin (AFA)       |           | SU        | BAS,HMA    |           | 29         |
| 13 100 001 HP | Saint-Rémy-de-Provence, Glanum            | Jean-Louis Paillet (CNR) |           | SU        | BRO,GAL    |           | 30         |
| 13 100 001 HP | Saint-Rémy-de-Provence, Glanum            | Henri Tréziny (CNR)      |           | SU        | FER        |           | 30         |
| 13 100 001 HP | Saint-Rémy-de-Provence, La Verdière       | Sandrine Boularot (SUP)  | H05       | FP        | GAL        |           | 30         |
| 13 106 003 AH | Septèmes-les-Vallons, Les Mayans          | Henri Tréziny (CNR)      | H10       | FP        | FER        |           | 44         |
| 13 108        | Tarascon, Commune                         | Marcel Valette (ASS)     |           | PI        |            | ○         | 31         |
| 13 110 014 HP | Trets, Oppidum de l'Olympe                | Marcel Giraud (ASS)      |           | PR        | BRO,FER,AT |           | 32         |
| 13 111 008 AH | Vauvenargues, Col des Portes              | Brigitte Sabbatini (SUP) |           | SD        | FER,MA     |           | 33         |
| 13 112 007 AH | Velaux, Roquepertuse                      | Philippe Boissinot (AFA) | H10       | FP        | FER        |           | 34         |
| 13 114 026 AH | Ventabren, Saint-Rémy                     | Catherine Barra (AFA)    |           | SD        | AT,MA      |           | 35         |
| 13 114 025 AP | Ventabren, Château Blanc                  | Anne Hasler (AFA)        |           | SP        | NEO,BRO    |           | 35         |
| 13 114 027    | Ventabren, Château Blanc 2                | Philippe Boissinot (AFA) |           | EV        |            | ○         | 35         |
| 13 114 900    | Ventabren, Fons Vicarii-carrefour D10/D64 | Martine Moerman (AFA)    |           | SD        |            | ●         | 35         |
| 13 115 017 HP | Vernègues, L'Héritière                    | Liliane Delattre (AFA)   |           | EV        |            | ○         | 36         |
| 13 115 016    | Vernègues, Montée du Gancel               | Philippe Boissinot (AFA) |           | EV        |            | ○         | 36         |
| 13 115 016 AH | Vernègues, Vallon de Cazan/Gancel         | Liliane Delattre (AFA)   |           | EV        | GAL        |           | 36         |
| 13 115 015 AH | Vernègues, Saint-Cézaire                  | Philippe Chapon (AFA)    |           | EV        | GAL        |           | 36         |
|               | Canton de Tarascon                        | Philippe Ferrando (ASS)  |           | PI        |            |           |            |
|               | Canton de Châteaurenard                   | Philippe Ferrando (ASS)  |           | PI        |            |           |            |
|               | Tarascon, Boulbon, Barbentane, Graveson   | Thierry Brun (BEN)       |           | PI        |            |           |            |
|               | La Crau                                   | Gaëtan Congès (SDA)      | H11       | PT        |            |           |            |
| 13 097 015 AH | La Crau, Groupe du Petit Abondoux         | Gaëtan Congès (SDA)      | H11       | FP        | GAL        |           |            |
|               | Delta du Rhône                            | Corinne Landuré (SDA)    | H11       | PC        |            |           |            |

| N° de site | Commune, nom du site                 | Responsable (organisme)  | Programme | Opération | Epoque | Remarques | Réf. carte |
|------------|--------------------------------------|--------------------------|-----------|-----------|--------|-----------|------------|
|            | Massif de la Sainte-Victoire         | André D'Anna (CNR)       | H09       | PC        |        | ○         |            |
|            | Entre la Montagnette et les Alpilles | Michiel Gazenbeek (AUT)  |           | PI        |        |           |            |
|            | Aix-en-Provence, Tracé du TGV        | Alain Vignaud (AFA)      |           | SP        |        | ○         | 1          |
|            | Aix-en-Provence, Tracé du TGV        | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 1          |
|            | Alleins, Tracé du TGV                | Philippe Chapon (AFA)    |           | SP        |        | ○         | 2          |
|            | Alleins, Tracé du TGV                | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 2          |
|            | La Barben, Tracé du TGV              | Patrick Reynaud (AFA)    |           | SD        |        | ○         | 37         |
|            | Cabriès, Tracé du TGV                | Alain Vignaud (AFA)      |           | SP        |        | ○         | 38         |
|            | Cabriès, Tracé du TGV                | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 38         |
|            | Eguilles, Tracé du TGV               | Patrick Reynaud (AFA)    |           | SD        |        | ○         | 9          |
|            | Lambesc, Tracé du TGV                | Patrick Reynaud (AFA)    |           | SD        |        | ○         | 17         |
|            | Malemort, Tracé du TGV               | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 39         |
|            | Marseille, Tracé du TGV              | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 19         |
|            | Orgon, Tracé du TGV                  | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 40         |
|            | Les Pennes-Mirabeau, Tracé du TGV    | Alain Vignaud (AFA)      |           | SP        |        | ○         | 21         |
|            | Les Pennes-Mirabeau, Tracé du TGV    | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 21         |
|            | Plan-d'Orgon, Tracé du TGV           | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 41         |
|            | Saint-Cannat, Tracé du TGV           | Patrick Reynaud (AFA)    |           | SD        |        | ○         | 42         |
|            | Sénas, Tracé du TGV                  | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 43         |
|            | Septèmes-les-Vallons, Tracé du TGV   | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 44         |
|            | Ventabren, Tracé du TGV              | Alain Vignaud (AFA)      |           | SP        |        | ○         | 35         |
|            | Ventabren, Tracé du TGV              | Catherine Richarté (AFA) |           | SD        |        | ○         | 35         |
|            | Ventabren, Tracé du TGV              | Patrick Reynaud (AFA)    |           | SD        |        | ○         | 35         |
|            | Vernègues, Tracé du TGV              | Philippe Chapon (AFA)    |           | SP        |        | ○         | 36         |
|            | Vernègues, Tracé du TGV              | Lucas Martin (AFA)       |           | SD        |        | ○         | 36         |

Pour la lecture du tableau :

N° de site : 00 000 000 AH = site historique

N° de site : 00 000 000 AP = site préhistorique

N° de site : 00 000 000 HP = site préhistorique et historique

N° de site : 00 000 900 = site vide

Pas de n° de site : prospection

○ opération en cours

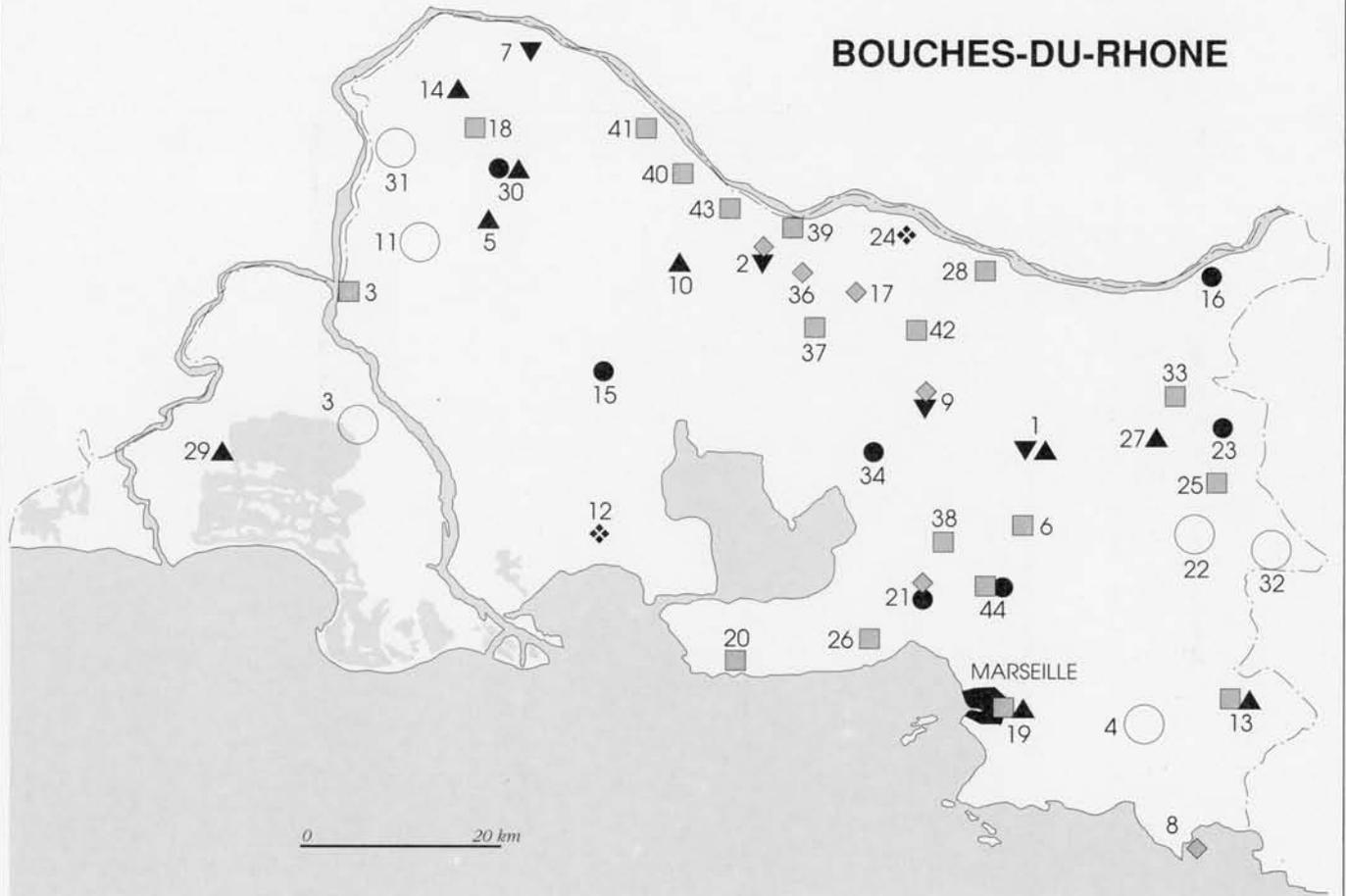
● opération négative

◆ opération reportée

■ résultats très limités

▲ notice non parvenue

# BOUCHES-DU-RHONE



● fouilles programmées

■ sondages

◆ évaluations

▲ sauvetages urgents

▼ fouilles préventives

◆ fouilles avant travaux M.H.

○ prospections

AIX-EN-PROVENCE  
Entremont

Au printemps et au cours de l'été 1995, la CRMH a entrepris la restauration des cases de l'habitat 1 et des niveaux de rues de l'habitat 2 d'Entremont.

■ **Travaux de restauration**

Ces travaux, dans les cases, concernent les murs et les sols. Les premiers sont rehaussés sur deux assises et leurs joints sont repris avec un mortier à base de terre et de chaux sur toute leur hauteur. Les seconds sont refaits avec un béton composé de chaux et de terre après creusement d'une légère pente en direction d'un puisard aménagé au centre de la case pour favoriser l'écoulement des eaux.

Les rues, après le creusement de puisards et l'aménagement de pente pour l'évacuation des eaux, sont recouvertes d'un revêtement à base de terre et de mortier dans lequel ont été inclus du ballast concassé, du gravier, des fragments de *dolium* et quelques pierres afin d'imiter les niveaux de rues protohistoriques. Le carrefour entre la rue IV et la rue IX a subi un traitement spécial : creusement d'un puisard à l'angle est de l'îlot X, nettoyage des dalles du niveau de rue découvert lors des dernières fouilles, et essai de reconstitution fidèle du niveau de la rue.

■ **Surveillance archéologique**

La surveillance archéologique a revêtu plusieurs aspects. Tout d'abord, elle prit la forme d'une couverture photographique de l'ensemble des structures (rempart, murs et seuils des cases des îlots XVI, XV et XX) avant leur restauration. Ensuite fut entreprise la fouille des vestiges menacés de destruction. Ces interventions, très limitées dans les rues (puisards), ont été plus importantes dans les cases : elles furent effectuées dans la case 6 de l'îlot XII (tour orientale), dans les cases 8 et 11 de l'îlot XV et dans les cases 1 et 4 de l'îlot XX.

**Ilot XII, case 6 (tour orientale)**

Le nettoyage de la tour a permis de mettre en évidence la semelle de fondation du mur septentrional et du mur oriental de la tour. Les murs reposent sur des blocs de calcaire de forme quadrangulaire de grande taille ou de taille moyenne en l'absence du substrat rocheux. Un blocage de pierres consolide les angles nord-est et nord-ouest. Le témoin laissé au centre de la tour par R. Ambard en 1961 s'est révélé négatif.

**Ilot XV, case 8**

Au cours de la campagne de 1971, R. Ambard a fouillé les couches supérieures de cette case située au sud-est de l'îlot. Très endommagée par des travaux agricoles (cultures de céréales, plantations d'amandier), seule la moitié méridionale de l'habitation a livré des vestiges. En effet, un sol d'argile assez mal conservé est apparu sous les lambeaux d'une couche de destruction de pisé fondu. Dans l'angle sud-est de la case, on a installé un foyer composé d'une épaisse couche de cendres et de fragments d'argile cuite recouvrant un radier rectangulaire de lauzes. L'ensemble du matériel céramique découvert fait remonter ces niveaux à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

**Ilot XV, case 11**

Cette case située au nord-est de l'îlot XV n'a pas été entièrement explorée par R. Ambard en 1975. La couche de destruction de pisé fondu conservée dans son angle nord-ouest recouvrait un sol d'argile qui a été suivi dans toute la moitié nord de l'habitation. Une fosse ovale remplie essentiellement de fragments de *dolia* le traverse dans l'angle nord-est. La céramique recueillie situe l'ensemble à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

**Ilot XX, case 1**

Cette case qui fait l'angle nord-est de l'îlot a été dégagée en 1949 par R. Ambard. Ce dernier ne donne aucun

renseignement sur la stratigraphie des couches supérieures. C'est le long du mur oriental près de l'entrée qu'a été mise en évidence une petite fosse ovale de faible profondeur. Son comblement de sédiment brunâtre scelle un litage de charbon de bois. La céramique découverte dans la petite fosse, à côté de clous en fer, date l'abandon de la structure à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s.

#### Ilot XX, case 4

En 1954, R. Ambard n'a pas fouillé entièrement cette case située au sud-ouest de l'îlot. Les vestiges découverts dans la moitié sud révèlent plusieurs états.

Etat 1 : des rangées de fosses de faible profondeur sont aménagées le long des murs. Elles sont peut-être les traces d'emplacements de vases à provisions, puisqu'elles sont remplies essentiellement par des fragments de *dolia* (état 1A). Dans un second temps, des poteaux ont apparemment été installés dans le remplissage de quelques-unes (état 1B). D'après le matériel céramique, ces aménagements pourraient remonter au II<sup>e</sup> s.

Etat 2 : un sol d'argile scelle l'ensemble de ces fosses. Au nord il subsiste en lambeaux, tandis qu'au sud il est bien conservé, protégé par la couche de destruction composée d'argile et de pierres concentrées surtout le long des murs. Cette occupation se situe à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### ■ Conclusion

Cette opération a permis de fouiller les niveaux laissés en place par R. Ambard, sols et structures remontant aux dernières occupations de l'*oppidum* à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La stratigraphie la plus intéressante est celle de la case 4 de l'îlot XX qui atteste clairement de deux occupations, une remontant au II<sup>e</sup> s. avant J.-C., et une autre à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Jean-Jacques Dufraigne

## AIX-EN-PROVENCE Palais Monclar

Le site de l'ancienne prison, édifée entre les années 1789 et 1832 par les architectes Claude Nicolas Ledoux et Michel Robert Penchaud et aujourd'hui désaffectée, fait l'objet d'un projet de restructuration complet destiné à accroître les capacités de fonctionnement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence par la création d'un palais de Justice annexe appelé Palais Monclar.

La situation de cette parcelle par rapport aux enveloppes successives de l'agglomération a entraîné, sur la base des résultats du diagnostic archéologique conduit en 1992 par Andréas Nicolaïdes<sup>1</sup>, la programmation de deux campagnes de fouilles préventives. La première, réalisée de novembre 1994 à mai 1995, a concerné les 2500 m<sup>2</sup> qu'occupe l'assiette du nouveau palais, contrainte dans l'ancien parcellaire conservé<sup>2</sup>. La seconde, prévue pour l'automne 1996, concerne une aire de 400 m<sup>2</sup> située dans la rue Peiresc, à l'emplacement d'une salle destinée à faire communiquer l'ancien Palais au nouvel édifice.

### I La période antique

Bien que le site, considérablement détérioré par les aménagements successifs dont il a fait l'objet au fil du temps, n'ait livré pour l'époque antique que des vestiges en négatif ou enterrés, les éléments recueillis fournissent d'importants jalons pour l'appréhension de la trame urbaine de ce secteur de la ville antique, situé intra-muros et distant de 60 m seulement de la porte monumentale qui marquait l'entrée sud-est de la ville et par laquelle pénétrait la *Via Aurelia*. (fig. 53).

#### ■ *Cardo maximus et decumanus secondaire*

L'organisation urbaine est ici déterminée par deux rues. Le *cardo maximus* d'une part, qui traverse le site du nord-ouest au sud-est et dont la largeur, à considérer que le collecteur qui court sous la chaussée ait bien été axial, peut être estimée à 6 m. De l'autre, un *decumanus* secondaire qui se greffe sur le *cardo* à l'est, déterminant à son tour deux *insulae*, et dont l'emprise, restituable grâce aux murs de façade, mesurait 4,40 m. Contrairement à ce qui a été maintes fois observé ailleurs dans l'agglomération, l'organisation urbaine fixée par ces deux rues ne répond pas à un plan ortho-normé. Le raccord du *decumanus* sur le *cardo* forme en effet un angle très fermé (65°) que justifie sans doute plus le tracé oriental de l'enceinte, assez proche, que les contraintes topographiques.

1 Voir le *Bilan Scientifique* 1992, 105-106.

2 Composition de l'équipe de fouille : S. Barbey, H. Bendada, A. Bergeret, E. Bertomeu, S. Bonnaud, M. Boulghalegh, O. Boudry, C. Bouttevin, F. Brien, L. Casanova, J.-L. Charlot, F. Cognard, L. Cordier, L. DufLOT, J.-J. Dufraigne, E. Guillet, E. Léal, M. Leguilloux, J.-L. Lopez, M. Lutti, L. Mahiques, J.-Cl. Matheron, X. Milland, A.-Ch. Nalin, No. Nin, Nu. Nin, Fl. Parent, Fr. Parent, M.-Th. Pesty, N. Rehala, N. Roncaglia, O. Sennoune, R. Thernot, I. Villemeur, E. Yebdri.



Fig. 53 – AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar. Situation du site par rapport aux tours antiques découvertes à l'emplacement du Palais de Justice Verdun. 1 : Mausolée ; 2 et 3 : tours antiques ; 4 : voie aurélienne ; 5 : *cardo maximus* mis au jour au 16 rue Chabrier ; 6 : *cardo maximus* mis au jour rue Paul Bert. Relevé A.-Ch. Nalin.

Ces deux rues ne sont en fait repérées que grâce à leur égout. Les grandes dalles en pierre froide qui composaient le revêtement de leur chaussée ont en effet été entièrement démantelées et pour partie réutilisées pour la construction d'une noria médiévale (fig. 54a).

Suivi par segments sur environ 24 m de long dans la partie méridionale de la parcelle, le collecteur du *cardo*, loin de poursuivre sa course sous la voie, s'infléchit vers l'est, précisément sous le *decumanus* dont il suit alors le tracé et où il a pu être reconnu sur 22 m de long. Bien que relevant d'une même campagne de construction ainsi qu'en témoigne sa technique de construction, cet égout présente toutefois des dimensions différentes selon qu'il sert de collecteur cardinal ou *decumanus*. Mesurant 1,90 m hors œuvre (canal de 0,70 m de large) sous le *cardo*, il passe à 2,40 m sous le *decumanus* (canal de 0,90 m de large). Son pendage accuse du nord-ouest vers l'est une pente régulière de 2 à 3 %. N'en était conservée que la partie basse : radier de pose, dallage de fond constitué de grandes lauzes irrégulières et partie des murets délimitant le canal, construits en petits moellons liés au mortier et très soigneusement appareillés.

Le réseau d'égout cardinal devait sans doute reprendre au-delà du carrefour ainsi que le suggèrent la présence d'un lambeau du radier de pose des dalles et surtout le négatif de son tracé empreint dans le sol géologique.

Déterminé par le pendage naturel du terrain, le schéma d'évacuation primitif des eaux usées, assez complexe et à l'évidence mal maîtrisé, a rapidement conduit à un réaménagement des collecteurs au carrefour des deux rues (fig. 54b). Si l'égout cardinal continue de se déverser dans l'égout *decumanus*, est alors construit, à quelques mètres de leur raccordement, un avaloir à partir duquel le pendage de l'égout *decumanus* est inversé.

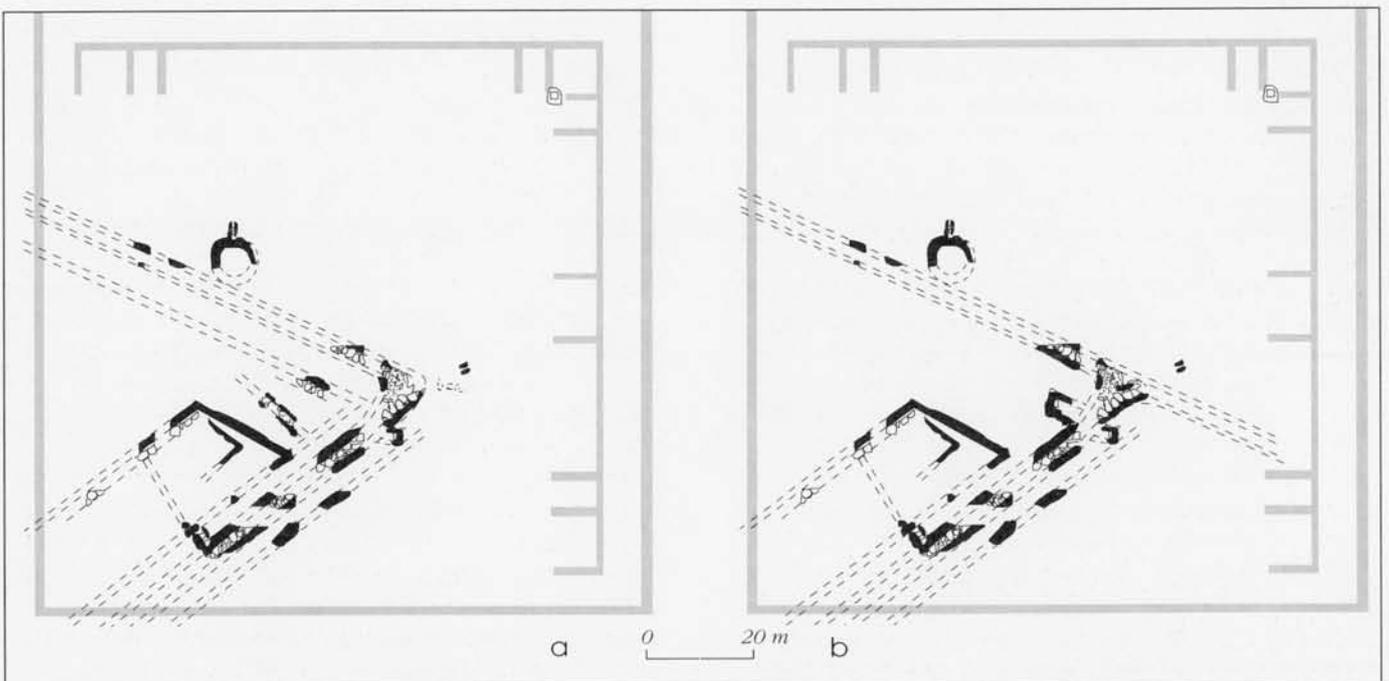


Fig. 54 – AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar. Voirie et réseau d'égouts antiques. a : Etat 1. b : Etat 2 (Relevés A.-Ch. Nalin).

Si vers l'est ce dernier garde son pendage primitif, à partir de ce dispositif, il est alors directement raccordé sur le tronçon méridional de l'égout cardinal qui semble être toujours resté indépendant du tronçon septentrional.

Mis en place à l'époque augustéenne, ce réseau fait l'objet d'un entretien moins régulier sans doute à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è., ainsi qu'en témoigne l'abondant mobilier piégé dans les dépôts à frangipan qui comblaient les parties de canal conservées. Leur étude indique une utilisation intense au moins jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. sans que l'on puisse toutefois arrêter à cette date le fonctionnement de cet ensemble.

### Les insulae

Des *insulae* qui se développaient de part et d'autre de ces rues nous savons peu de choses et, pour certaines, seuls témoignent de leur occupation quelques fragments d'égouts domestiques. Sur le vaste espace 1 qui s'étend au nord du *cardo* (1000 m<sup>2</sup>) ne subsistaient qu'un puits et deux égouts. L'îlot 2, reconnu sur 110 m<sup>2</sup>, était de la même manière à peu près exempt de vestiges. Seule l'*insula* 3 a livré quelques fragments de son parcellaire dont l'organisation est ici tributaire tout à la fois de la topographie du site — elle a nécessité un aménagement en terrasse de l'ouest vers l'est — et de sa position urbaine, à l'angle de deux rues formant un angle très fermé. En façade orientale du *cardo* semble s'être développée une bande de terrain large d'environ 6 m qui occupe la terrasse supérieure de l'îlot. On imaginerait bien, dans cet espace strictement parallèle à la rue, des boutiques. Plus à l'est se développe une deuxième bande de terrain plus profonde, située en contrebas de 1 m de la précédente et également parallèle au *decumanus* où ont été dégagés des niveaux de cave ainsi que quelques aménagements domestiques : fosses, foyer, puits.

## II La période médiévale

### ■ Un fossé

À une époque indéterminée a été creusé, dans la partie méridionale du site, un fossé qui a coupé le *cardo maximus*. Cette observation suffit à repousser au-delà de l'Antiquité tardive la création de ce dispositif, les rues comptant au nombre des structures urbaines les plus longuement utilisées et le *cardo maximus* ayant vraisemblablement continué de desservir, bien après sa construction alentour les années 500, la cathédrale. L'interprétation de sa fonction reste tout aussi problématique. Replacée au mieux à la fin de l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen Âge, périodes pour lesquelles les formes d'occupation de cette zone demeurent imprécises, sa présence appelle à plusieurs interprétations possibles : large fossé de drainage dans un secteur que l'on sait traversé par des sources, cloaque

installé aux abords d'un habitat ou tout au moins d'un secteur habité, structure défensive ? Quel qu'ait été son rôle, son ampleur comme sa nature suggèrent plus ici un espace extérieur qu'une zone véritablement urbaine.

### ■ Une noria

C'est en bordure de ce fossé qu'est construite, durant le Moyen Âge, une noria. N'était conservé de sa structure que le puits, creusé dans le sol naturel. De forme grossièrement ovale, il mesure 3,50 m de long x 1,30 m de large et a une profondeur de 2,40 m (190,50 m NGF) (fig. 55).

Au nord et au sud, ses parois, à peu près verticales, sont constituées par le substrat retaillé. À l'est et à l'ouest en revanche ont été élevés deux murs, construits à l'aide de blocs en pierre froide retaillés dans les dalles de la voirie antique, qui obturent, en partie basse, un chenal sans doute constitué dans le sol géologique sous l'effet du creusement des eaux drainées par les égouts antiques démantelés. En bordure du fossé a été dressé un mur de soutènement

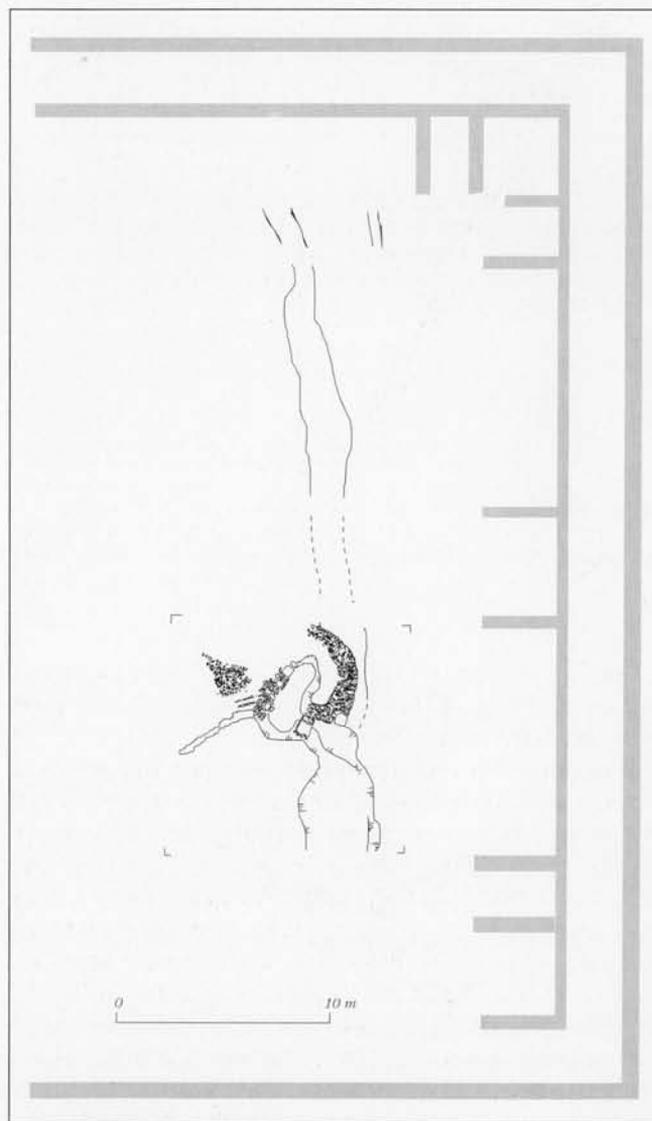


Fig. 55 – AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar. La noria médiévale. Relevé A.-Ch. Nalin.

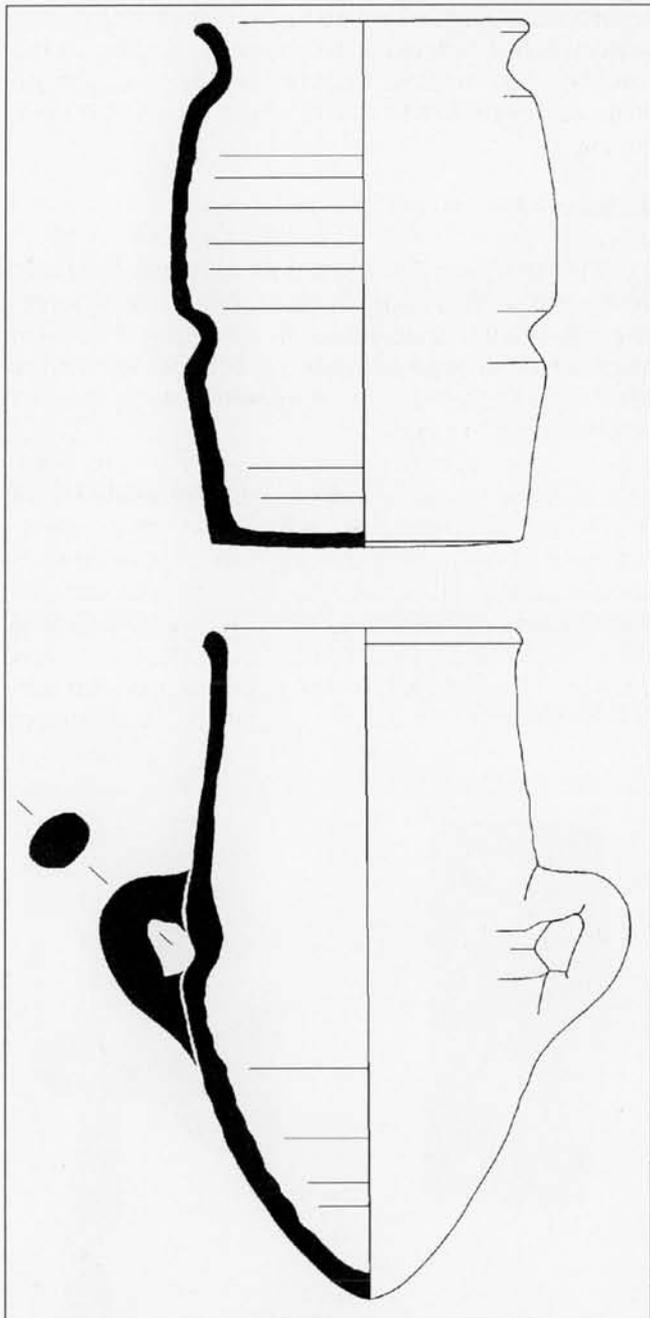


Fig. 56 – AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar. Godets de noria en céramique. Dessins M.-Th. Pesty et M. Lutti.

destiné à conforter les terrains et dont la forme arrondie restituée pour partie le plan de l'aire de circulation dont les sols ont disparu.

Du système de charpente rien ne nous est parvenu hormis les godets eux-mêmes, en céramique, qui répondent à deux types distincts (fig. 56). Grâce aux textes d'archives recueillis à Aix-en-Provence par N. Coulet (Coulet 1988, 176-177) nous savons que ces machines hydrauliques étaient relativement fréquentes dans les jardins situés intra-muros. L'un des textes les plus précis est un prix-fait daté de 1428 établi par un fustier (charpentier) à la demande de l'ortolan Hugues Just pour la construction d'une *poarauca* (puits à roue). Limité à la fabrication du système de puisage, ce contrat ne permet pas plus de restituer le dispositif hydraulique qu'il ne laisse découvrir son mode d'entraînement dont N. Coulet suppose qu'il

était sans doute mû par « le lent manège d'une mule aveuglée » (fig. 57). Nous savons seulement qu'outre la roue en bois de chêne ont été commandés un « *corredor* », canaux de bois servant à l'acheminement de l'eau vers les jardins à irriguer, et surtout la « *pila* », c'est-à-dire l'auge de fuste dans laquelle devait se déverser l'eau des godets au sortir du puits.

### III La période moderne

Mieux conservé que l'habitat médiéval dont ne subsiste plus rien, le quartier moderne a pu être peu ou prou restitué dans ses grandes lignes. Des quatre rues qui innervent cette partie du quartier du palais, seuls sont apparus clairement les tracés de la rue Sainte Catherine et de la rue des Chaudronniers qui se greffe sur elle au sud-ouest, la construction de la prison ayant entraîné l'éradication des deux rues qui traversaient le site au nord, la rue Rifle-Rafle et la Rue des Bouteilles.

Les quatre îlots concernés par l'emprise de la fouille sont de la même manière très inégalement reconnus. C'est pour les îlots Achard et Sainte-Catherine que l'organisation interne est la mieux perceptible, les caves laissant en effet voir la morphologie de leur parcellaire. Au-delà des questions relatives à l'ordonnement du bâti, c'est sur l'étude des techniques constructives qu'a ici essentiellement porté l'enquête archéologique. Elle a notamment mis en évidence la relative médiocrité des techniques utilisées et surtout la pérennité d'aménagements hérités de l'époque médiévale tel l'usage de la tine et de la cuve aménagée dans les calades, dispositifs connus dès le XV<sup>e</sup> s. mais qui présentent des dimensions beaucoup plus importantes dans les caves modernes.

Nuria Nin

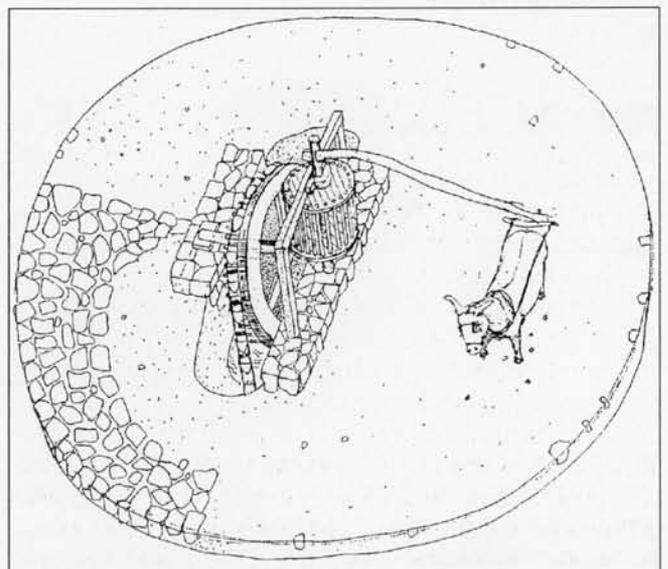


Fig. 57 – AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar. Restitution de la noria. Dessin D. Delpalillo.

## AIX-EN-PROVENCE Collège Campra

La construction des murs de fondation d'un restaurant scolaire dans l'enceinte du collège Campra a donné lieu à une surveillance des travaux de terrassement qui a permis de dégager, sur plus de 20 m de long, une portion de la courtine du rempart médiéval. Les sondages réalisés contre le parement externe de la fortification ont révélé son mode de construction analogue à celui rencontré sur le site des Thermes. Le mur, large de 1,50 m, est constitué de deux parements montés à l'aide de moellons de taille moyenne assez

soigneusement appareillés, qui enserrant un puissant blocage interne composé de cailloux noyés dans un mortier de chaux de couleur blanchâtre. En partie basse, la construction forme un fruit relativement important qui porte la largeur de la maçonnerie à 2 m minimum. L'emprise totale de la base de la courtine reste inconnue, le sol de fondation n'ayant pu être atteint.

Nuria Nin et Robert Thernot

## ALLAUCH Massif du Garlaban

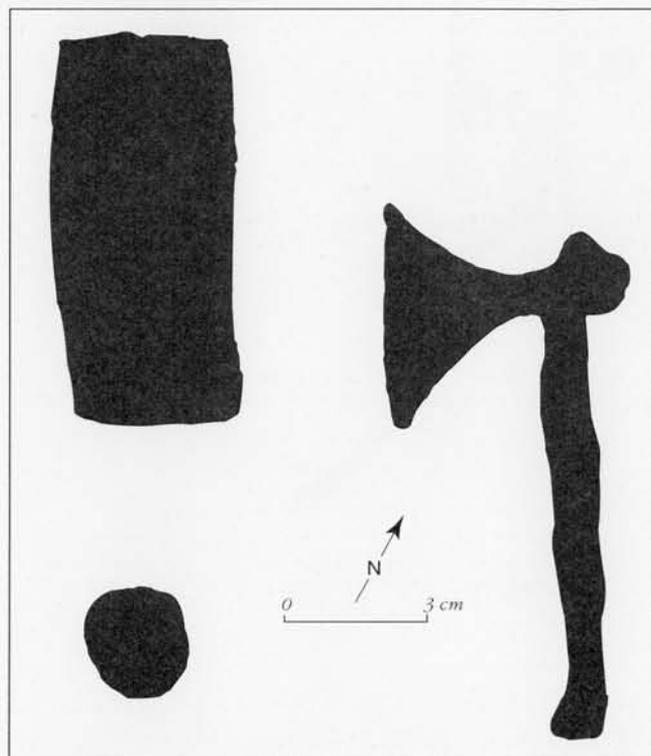
La prospection dans le Garlaban apporte épisodiquement la découverte de nouvelles gravures qui confirment, pour la plupart, que les auteurs sont bien des bergers mystiques du XIX<sup>e</sup> s. <sup>1</sup>

Cependant nous avons signalé l'ancienneté de la gravure schématique linéaire représentant un "anthropomorphe arbalétiforme" et faisons état, à présent, d'une nouvelle gravure originale (fig. 58), très profonde celle-là, représentant une hache associée à un ensemble géométrique composé d'un cercle surmonté d'un rectangle.

Jean-Luc Grasset

<sup>1</sup> Voir les notices parues p. 117 dans le *Bilan Scientifique 1990* et p. 115 en 1992.

Fig. 58 – ALLAUCH, Massif du Garlaban. Relevé de gravures rupestres profondes. Dalle calcaire de 140 x 80 cm. Relevé direct par Jean-Luc Grasset.



## ARLES Secteur Camargue

En 1995 les travaux de prospection sur le terrain ont été basés sur la vérification au sol des traces photographiques (photos de Ph. Ferrando et de Chr. Hussy) prises en mission aérienne dans le cadre du programme de recherche "Delta du Rhône" <sup>1</sup>.

Parmi les apports, il faut souligner la forte probabilité de traces cadastrales antiques au lieu-dit Petit Arbaud. Nous avons parallèlement mené une recherche d'archives à Arles sur différents points de toponymie camarguaise.

<sup>1</sup> Voir *infra* la notice consacrée à ce programme.

Lucas Martin

## ARLES

### Saint-Honorat-des-Alyscamps

Suite à la première campagne d'étude, préalable à une mise en valeur de ce site prestigieux <sup>1</sup> fouillé avant guerre par F. Benoit, la campagne de 1995 s'est répartie en deux opérations distinctes, menées parallèlement.

En ce qui concerne la nécropole, un relevé pierre à pierre des vestiges dégagés par F. Benoit a été réalisé (Jacques Brémond, Marc Heijmans). Des sondages ponctuels ont permis d'établir la chronologie relative des enclos funéraires et des phases d'inhumation successives. Aucune donnée sur la chronologie absolue n'a pu être recueillie pour la phase la plus ancienne, que F. Benoit avait située dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. La campagne de 1996 devrait permettre d'affiner la chronologie et de proposer des interprétations pour les différents ensembles.

En 1994, une campagne de relevés pierre à pierre (Andréas Hartmann-Virnich) <sup>2</sup> avait permis de proposer une nouvelle chronologie relative des constructions de la nef dite "découverte" de l'église Saint-Honorat. Un sondage, ouvert dans l'angle entre la façade occidentale du second âge roman (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.) et le mur fortement arasé qui prolonge le mur nord de la nef "découverte" à l'ouest de cette façade, est venu confirmer cette chronologie, qui modifie, voire invalide, l'ancienne hypothèse du rétrécissement d'une nef pré- ou protoromane plus longue par l'édification de la façade romane tardive. Celle-ci reprend en effet l'alignement d'un mur plus ancien, dont nous avons identifié le retour dans l'élévation extérieure du mur nord de la nef. Fondé sur un replat du rocher, qui remonte sensiblement à l'emplacement de l'édifice, ce premier mur, détruit au plus tard lors de la construction de la façade romane, est antérieur à un autre qui, prenant appui sur une assise de grand appareil posée sur le rocher, prolonge le mur septentrional de la nef "découverte" vers l'ouest, et qui est à son tour

antérieur à la façade du XII<sup>e</sup> s. La stratigraphie n'a livré que des lambeaux d'un comblement qui paraît associé à la fondation de ce mur. Si son mobilier (céramique, verre) date ce niveau du V<sup>e</sup> ou du début du VI<sup>e</sup> s., les données stratigraphiques sont toutefois trop ténues pour confirmer la haute date du mur, comme celle du mur sous la façade du XII<sup>e</sup> s. : leur éventuelle appartenance à l'Antiquité tardive mettrait en question la datation actuelle des éléments les plus anciens du mur septentrional de la nef "découverte", attribués au milieu du XI<sup>e</sup> s.

Un profond recreusement, comblé avec un remblai qui comporte, entre autres, des débris de structures maçonnées, d'enduits peints, et de nombreux fragments de tuiles plates et creuses, précéda de peu ou inaugura l'aménagement d'un caveau funéraire dans l'angle entre la façade romane et le prolongement du mur septentrional de la nef "découverte". Les réoccupations tardives, qui ont perturbé les sépultures antérieures remontant probablement à la fin de l'époque médiévale, attestent la densité des inhumations successives (sépultures d'au moins trente-trois individus, souvent à intervalles rapprochés, avant décomposition complète du corps précédemment enseveli ; adultes inhumés dans des cercueils cloués). Elles ne semblent pas antérieures au second tiers du XVII<sup>e</sup> s., date suggérée par la comparaison du mobilier (perles et croix de chapelet, bagues, épingles de linceul, rares accessoires du vêtement) avec celui des caveaux de l'église de la Major d'Arles, fouillés en 1980.

La chronologie relative des constructions pose d'importants problèmes d'interprétation. Il est à espérer que la poursuite des investigations permettra de préciser la date du premier édifice et celle de son prolongement occidental — dont la fonction reste à déterminer — ainsi que leur rapport avec les enclos funéraires et leur évolution.

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique 1994*, 114-115.

<sup>2</sup> Voir le *Bilan Scientifique 1994*, 115, fig. 55.

Marc Heijmans

## AUBAGNE

La carte archéologique de la commune d'Aubagne a été mise à jour en 1995. Vingt-cinq fiches ont été réalisées à cette occasion ; elles concernent essentiellement des sites de hauteur protohistoriques et des sites agricoles antiques de la vallée de l'Huveaune. Les traces d'artisanat lié à la terre cuite au Bas Moyen Age et à la période moderne sont également prises en compte.

La forte poussée de l'urbanisation dans cette commune proche de Marseille a conduit le SRA à appliquer le décret de 1986 sur les permis de construire de l'ensemble de la commune.

Lucas Martin

## CHÂTEAURENARD Château des Tours

La fouille du puits <sup>1</sup> s'est poursuivie sur plus de 10 m au cours de l'été 1995. La profondeur actuelle est de 42 m et le fond n'a toujours pas été atteint. Concernant la morphologie générale, aucun changement n'est à noter par rapport aux observations précédentes. Le remblai de comblement dégagé contenait un mobilier céramique essentiellement datable de la première moitié et du milieu du XVII<sup>e</sup> s.

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique* 1994, 118-119.

Il est probable que ce comblement résulte des travaux de nettoyage et de restauration qui furent entrepris après 1649, lorsque le château fut pillé par les troupes royales.

Les travaux pourraient reprendre au cours de l'été 1996.

Laurent Charrière

## EYGUIÈRES Saint-Pierre de Vence

L'opération nettement plus réduite que celles des années précédentes devait permettre de préciser plusieurs points utiles à la compréhension et à l'interprétation des vestiges avant la préparation d'une publication de synthèse (fig. 59).

### ■ La villa à la fin de l'Antiquité

La salle chauffée (A) située au sud-est de l'aile des bains, attribuée à un *apodyterium*, correspondrait plutôt, selon Alain Bouet, à une petite palestine. Mais elle ne comporte pas de système d'écoulement relié au grand caniveau ou égout qui la longe au sud. La couverture de ce caniveau est constituée de gros blocs dont un fût de colonne en réemploi.

Dans l'aile orientale, l'aire de passage (B) entrevue en 1994 occupe tout l'espace entre les murs gouttereaux, soit 9,50 m de long pour 3,50 m de large. Au nord de cette surface bétonnée, sans doute trois cuves dont le fond se trouve à 0,80 m en contrebas répondent aux deux de même type déjà connues au sud.

Dans la cour centrale, un complément de fouille de la fosse du VI<sup>e</sup> s. (C) a mieux mis en évidence un mur de direction est-ouest (D) qui se poursuit vers l'aile orientale ; ce mur semblerait maintenant faire partie des constructions antérieures à la villa, et peut-être encore appartenir à un état du début du IV<sup>e</sup> s. antérieur au *balneum*.

Dans l'entrée (E), un sondage a permis de retrouver le fossé de l'âge du Fer déjà observé dans le *praefurnium*. Il est rectiligne et de direction légèrement oblique par rapport à l'axe du *balneum*. La stratigraphie dans le passage montre qu'après le comblement du fossé (milieu I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et l'occupation jusqu'au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., une couche de terre précède le premier niveau de l'entrée au début du IV<sup>e</sup> s. ; dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. ce niveau est exhaussé de 40 cm environ et complété ensuite par diverses recharges pour

remplacer le béton usé ; le sol en usage au VI<sup>e</sup> s. sert encore jusqu'à l'abandon du site. A quelques centimètres sous ce même niveau de sol, au sud de l'entrée, la couverture du grand caniveau (F) sans doute protégée par le passage toujours en fonction est restée intacte alors que de part et d'autre elle a été enlevée assez tôt, sans doute par endroits dès le VI<sup>e</sup> s.

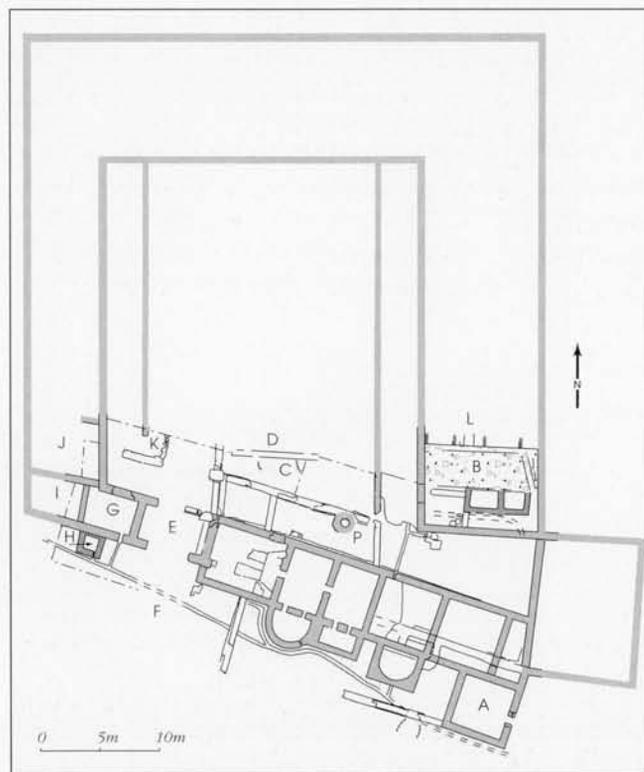


Fig. 59 – EYGUIÈRES, Saint-Pierre de Vence. Partie méridionale de la villa fouillée de 1991 à 1995 et plan d'ensemble restitué d'après les différences phytologiques observées au printemps. Les lettres indiquent les points évoqués dans le texte.

La pièce de 4 x 3 m (G) située à gauche de l'entrée ouvre vers la cour, au nord, par une porte large de 1,40 m. Le sol de béton de tuileau est en pente vers un écoulement maçonné qui traverse le mur méridional jusqu'au grand caniveau. A l'extérieur, jouxtant ce même mur méridional, un petit bassin (H) de 1 m de côté à l'intérieur soigneusement enduit comporte une vidange par tuyau de plomb raccordée elle aussi au caniveau. Il est tentant d'associer ce bassin ou citerne à la fonction de la pièce contiguë. A l'ouest, une autre pièce (I) de dimensions équivalentes, au sol revêtu aussi de béton de tuileau, constitue l'angle de la villa. L'aile occidentale est large de 6 à 7 m (en fonction des anomalies phytologiques observées au printemps), et dans la salle (J) au nord des précédentes le sol est encore en béton de tuileau.

#### ■ L'occupation du Haut Moyen Age (VIII<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> s.)

Les sols de ces trois pièces ont été utilisés au cours du Haut Moyen Age, et sans doute fréquemment nettoyés comme en témoignent les nombreux tessons dans le niveau d'abandon, souvent à même le béton ; ces céramiques grises sont caractéristiques de l'époque carolingienne, notamment avec leurs fonds bombés, mais aussi quelques éléments de décors lissés et à la roulette. Dans l'angle de la cour, les niveaux de circulation sont aussi les mêmes que dans l'entrée depuis l'Antiquité tardive et à l'emplacement de la galerie où une construction en pierres sèches (K) a été élevée, on retrouve les mêmes céramiques à peine au-dessus du sol de béton. Contre le mur de l'aile occidentale, un trou de poteau peut correspondre à l'aménagement de l'axe de la porte de cette construction.

Au sud de l'aile occidentale, autour du petit bassin, les sols ont fourni des fragments des mêmes poteries que celles découvertes près du caniveau dans un tas de pierres et une fosse qui appartiennent aussi à ces séquences postérieures au VII<sup>e</sup> s.

Dans l'aile orientale, encore que les observations aient été très limitées au nord de l'aire bétonnée, il est presque certain que c'est au cours du Haut Moyen Age que le mur en pierres sèches (L) a été bâti, sur le fond de la cuve centrale aux parois alors arasées.

#### La couche d'abandon du puits (P)

A près de 5 m de profondeur, soit à 3 m sous le niveau de la nappe, à la base du comblement constitué uniquement de pierres et de gros blocs entre lesquels ne se trouvaient que des coquilles d'escargots, une couche de vase noirâtre épaisse de 50 cm a présenté les caractères d'une formation à l'air libre, due à la décomposition de restes végétaux. Plusieurs centaines de fragments de branches, souvent avec des traces de taille ou de coupe, et les morceaux d'un seau monoxyle taillé dans une loupe de chêne vert presque complet étaient mêlés à de nombreux autres débris, dont des ossements animaux de petite taille, cinq couteaux dont un en bronze, et les éléments d'une seille en bois de pin constituée de quatorze douves assemblées autour d'un fond plat par des cerclages de joncs refendus. Les restes d'une dizaine de pots en céramique grise, dont trois complets, brisés sur place, et un quatrième sans la partie supérieure constituent un ensemble exceptionnel ; les fonds sont bombés, et certaines panses décorées par lissage sont parmi les premières découvertes sur le site, alors que les décors à la roulette étaient déjà recensés. Cette dernière phase d'utilisation devrait se situer vers le début du X<sup>e</sup> s.

Au-dessous de la couche de vase, jusqu'à 6 m sous la bordure, un comblement sableux d'origine naturelle n'a fourni que quelques tessons de céramiques de la fin de l'Antiquité, et le fond n'a pas été atteint. Jusqu'à la période marquée par la vase, le puits devait être couvert et curé de temps à autre. Actuellement, suivant la saison, la nappe phréatique oscille entre 3 et 4 m au-dessus de la cote de la couche de vase, et il est très probable que son niveau ait été nettement plus bas dans l'Antiquité et au cours du Haut Moyen Age.

Jean-Pierre Pelletier  
et Michel Pogue

## FOS-SUR-MER Carrière du Mazet

Des travaux d'aménagements immobiliers ont été l'occasion d'étudier une carrière de meules, vraisemblablement datée du Moyen Age, située à 3 km au nord du bourg de Fos-sur-Mer, à l'extrémité nord-ouest du plateau du Mazet situé au contact de la plaine de la Crau. Reconnu pour la première fois en 1988<sup>1</sup>, le site

avait été interprété comme une "carrière de colonnes" et ainsi dénommé par Fr. Trément<sup>2</sup>.

Le site s'inscrit au cœur d'un secteur incluant de nombreux sites datés de la Protohistoire, de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive, sans compter la présence de

1 Voir la fiche C 03 dans le rapport de prospection de 1988 rédigé par N. Coye et J.-Ph. Lagrue, *Carte archéologique de Fos-sur-mer*, 1988 (déposé au SRA).

2 Voir la fiche Fo 142 dans le volume 3 de la thèse de doctorat de Fr. Trément, *Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le secteur des étangs de Saint-Blaise (B-du-Rh)*. Essai d'archéologie du paysage, Aix-en-Provence, 1994.

nombreuses voies à ornières et carrières, qui témoignent d'une forte anthropisation de l'environnement. Les nombreuses qualités offertes par le substrat, un calcaire coquillier tendre, léger et un peu poreux, expliquent aisément l'exploitation de ce gisement, comme tant d'autres sur le terroir de la commune. Le site suit la bordure du plateau, sur une distance de 40 m.

Vingt-cinq négatifs ont ainsi pu être recensés : il s'agit donc d'une petite carrière, qui a fourni par ailleurs mais de manière ponctuelle des blocs parallélépipédiques. La crête du plateau a été attaquée soit en plan, en surface, soit verticalement, de front, de manière plus ou moins organisée, certains négatifs recoupant parfois d'anciennes extractions. Deux ratés ont été repérés, provoqués par une fracture dans la masse. Les meules de 0,50 m de diamètre, détourées au préalable par une profonde rainure de 0,05 à 0,08 m de large, ont été extraites au moyen du pic.

Il est difficile de dater la carrière par les seules données de terrain. En fouille, seuls trois fragments de céramique commune à pâte claire micacée antiques, peut-être apportés par épandage, ont été découverts dans un remblai, au fond d'une faille comblée par de l'humus. Par ailleurs, les recherches de H. Amouric ont mis en évidence la généralisation des meules en calcaire au cours du Haut Moyen Age, qui viennent se substituer à celles jusque-là en basalte, des périodes protohistorique et antique<sup>3</sup>. Dans le cas de Fos, on ne peut s'empêcher de mettre en relation ce site

d'extraction avec les six meules découvertes lors des campagnes de fouilles précédentes, au pied du versant est de l'Hauture, dans le remblai de silos, au milieu de débris céramiques et osseux datés du Haut Moyen Age<sup>4</sup>. Ainsi, trois meules de l'Hauture partagent avec les négatifs de la carrière du Mazet certains points communs : leurs dimensions de 0,50 m de diamètre et la nature de leur composition.

La réunion de tous ces indices semble placer l'utilisation de la carrière au Haut Moyen Age, aux alentours de l'an Mil, certainement avant le XIII<sup>e</sup> s, montrant ainsi la perdurance tardive du moulin à bras jusqu'à cette date, comme l'a montré H. Amouric<sup>5</sup>. Le nombre des meules découvertes ou attestées par les négatifs, ajouté à la quantité des silos de l'Hauture, plus d'une soixantaine reconnus pour le seul versant est, demeurent au total les fossiles indicateurs d'une période où la céréaliculture était l'un des secteurs les plus développés de l'économie rurale.

Jean-Philippe Lagrue

3 Voir H. Amouric à paraître, *Meules et matériaux de mouture en Provence, de l'antiquité à l'époque moderne*, texte du symposium de Schlot (Tyrol), 8-9.

4 Voir le *Bilan Scientifique 1992*, 128-129 et le *Bilan Scientifique 1993*, 100.

5 Voir Amouric à paraître, 9, note 3.

## FOS-SUR-MER L'Hauture

Une campagne de sondages de trois mois s'est déroulée sur le site castral de l'Hauture, en amont des travaux de restauration entrepris sous la direction de la CRMH<sup>1</sup>. Cette opération a permis de collecter de nouvelles données concernant l'histoire du site, avant la restauration du *castrum* au cours du second âge roman (fig. 60).

### ■ La pile d'entrée

L'enlèvement du talus au-devant de la porte nord permet de découvrir la rampe d'accès primitive ainsi qu'un massif de maçonnerie, composant une pile d'entrée, datés du Bas Moyen Age.

Ce massif de 1,34 m de large sur 2,90 m de long, décrivant un léger fruit et reposant sans fondations sur le sol, est conservé sur treize assises et composé de blocs calcaires liés à la chaux. Cet aménagement se prolonge vers l'est par deux parapets qui longent la voie d'accès. Ces aménagements peuvent être datés

par différents remblais placés sous ces structures, incluant un matériel céramique daté de la fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s.

### ■ Restes d'habitat

Cette pile d'entrée tardive est venue remblayer une fosse profonde de 1,30 m depuis le sol actuel, de forme trapézoïdale, d'environ 4 x 2 m. Le front du rocher taillé au pic est régulier. Le sol aplani est creusé sur le pourtour par une rigole à la base du front sud, seul observé (5 cm de large, 4 cm de profondeur). Ces faits laissent penser qu'il s'agit sans doute d'un fond de cabane. Cependant, placée directement sur le chemin d'accès au château, cette fosse semble avoir été laissée volontairement béante, à des fins défensives, pour n'être remblayée qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s. au plus tôt.

Établi à proximité, à l'extérieur et directement au pied de l'enceinte nord, un sondage a fait apparaître un fond de cabane partiellement reconnu, délimité par une banquette taillée dans le safre de 0,20 m de large, destinée à servir de fondation aux parois. L'absence

1 Equipe de fouille : Jean-Philippe Lagrue et Roger Ortiz-Vidal.

de traces de mortier conduit à penser que les murs devaient être montés en pierres sèches. Dans l'angle nord-est était aménagé un foyer formant une aire carrée de safre rubéfié, (80 cm de côté), circonscrit par une série de petites alvéoles rectangulaires (10 x 20 cm) destinées à caler des protections. Ce fond de cabane était recouvert par deux remblais épais recelant des fragments de céramiques datées de la fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s.

### ■ Le castrum primitif

Surtout, cette campagne a permis de révéler les restes d'une première fortification totalement inédite, remontant dans son état le plus ancien au X<sup>e</sup> s., arasée lors de la construction du donjon roman, à la fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s. Il s'agit d'une petite structure, vraisemblablement une tour, de 3 x 3 m à l'intérieur, soit 9 m<sup>2</sup>. Les quatre murs, épais de 0,90 m, à double parement et remplissage interne, sont liés à la terre et montés en blocs relativement soignés et assisés. Ceux de direction nord-sud (M2 et M3) sont simplement collés au mur maître de direction est-ouest (M1). Le quatrième mur nord manque (M4), car englobé dans l'épaisseur de la maçonnerie du donjon roman actuel, qui est de 1,40 m. Cette structure ne paraît pas isolée, mais liée certainement à un ensemble de bâtiments, comme semble l'indiquer la présence de la structure M5, à peine décelée. Dans un second temps, sans doute entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., la tour fut intégrée à une enceinte rectiligne par la construction d'un mur de parement taluté solidement monté à la chaux (M8), isolé par un profond fossé rupestre, et enveloppée côté est par un mur d'enceinte (M9).

A l'intérieur de cette structure, cinq sols d'occupation, tous en terre battue, ont été décapés, naturellement entamés par la tranchée de fondation du donjon roman. La dernière couche d'occupation recelait un denier d'Embrun de Bertrand II de Forcalquier (1150-1208)<sup>2</sup>, ce qui fournit donc une indication quant à la dernière utilisation de cette construction, et du même coup fournit un *terminus* pour la construction du donjon roman. A la base de tous ces niveaux, un remblai incluait un matériel de l'époque gallo-romaine en place, semblant attester une occupation du rocher à cette période.

Ces restes quoique ténus, s'avèrent d'une grande portée et nous renseignent ainsi sur la genèse et l'élaboration du *castrum de Fossis*, mentionné dès 923<sup>3</sup>, dans une problématique générale qui cherche encore à éprouver par l'empirisme le sens véritable à donner à ces termes nouveaux désignant pour cette période de mutation les premières constructions militaires. On peut aussi souligner la pérennité et les transformations successives apportées à cette structure, utilisée sur près de deux siècles.

2 Rolland (H.).— *Monnaies des Comtes de Provence*. Paris : 1956, 197, type 6.

3 Guérard (B.).— *Cartulaire de Saint Victor*. Paris : 1857, acte n<sup>o</sup>. 1.

### Le donjon roman

A l'intérieur du donjon (4 x 5 m), les niveaux de remblais modernes et contemporains ont été dégagés sur plus de 2 m d'épaisseur. Aucun sol d'occupation daté de l'époque médiévale n'a cependant été reconnu, hormis un matériel résiduel de tessons de commune grise, ainsi qu'une petite plaque en tôle utilisée en guise d'ornement, représentant le motif estampé du Lion des Fos. Le matériel extrait des tranchées de fondation comprenait, entre autres, un fragment de panse blanche à gorge interne<sup>4</sup>, daté du milieu du XIII<sup>e</sup> s., provenant des ateliers de Bollène (Vaucluse). Cherchant le rocher, ces creusements entaillaient une succession de niveaux largement antérieurs à la construction de la tour, remontant au Chasséen.

### ■ La tour nord

A proximité du donjon, la tour nord (11,50 x 8,20 m) fit aussi l'objet de dégagements, révélant le rez-de-chaussée, obstrué par d'importants remblais contemporains. Couverte par un plancher, la salle comprend un vestibule voûté dans l'angle nord-ouest, donnant accès au mur d'enceinte percé des cinq archères en fente simple, et à la porte nord. L'angle de la tour, au niveau du raccord avec la courtine, est protégé par deux archères de 1 m, l'une à fente simple, l'autre à ébrasement oblique ; deux autres fentes de tir sont percées sur la face nord-est. Ces observations permettent de rejeter une précédente identification avec le logis seigneurial. Cette tour doit en effet être désormais considérée comme une tour de garde, en raison de son étroite connexion avec le système de défense.

Jean-Philippe Lagrue

4 Thiriot (J.).— Approche de la typologie de production potière de Bollène (Vaucluse) au XIII<sup>e</sup> siècle : essai sur le four 187 D de Saint-Blaise de Bauzon. In : *La céramique V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.*, actes du congrès international d'archéologie Médiévale, Paris, 1985. Caen : 1987, 121-132.

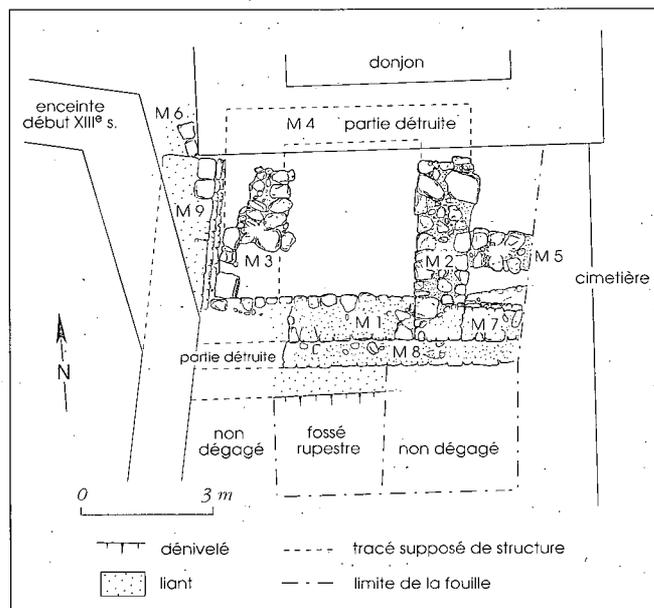


Fig. 60 – FOS-SUR-MER, L'Hauture. Relevé des structures découvertes en 1995. Dessin Jean-Philippe Lagrue.

# GÉMENOS

## Pressoirs antiques

A la faveur de prospections systématiques des espaces d'occupation antique sur la commune de Gémenos, le gisement archéologique déjà signalé par F. Benoit<sup>1</sup> a été redécouvert (fig. 61).

### ■ Site 1

#### Situation

F. Benoit mentionne un « petit plateau situé à l'est de la propriété dite de la Mine, au quartier Bellevue-La Beaume, à l'altitude 201 m ». Les grands travaux de débroussaillage et de nettoyage effectués au printemps 1995 par l'ONF ont remis au jour un vaste aménagement de cultures en terrasses des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., oliviers et vignes, investies par la pinède.

#### Description

De forme rectangulaire, le plateau présentant les traces d'occupation mesure 60 m de long et 35 m de large ; un alignement de souches d'oliviers centenaires partage le plateau en deux sur toute sa longueur.

Il est dominé à l'est par un ensemble de terrasses sur lesquelles ont été relevés les restes d'une aire à battre et d'un puits auprès duquel des fragments de poterie vernissée du XIX<sup>e</sup> s. ont été recueillis. Les terrasses se poursuivent à l'ouest, le long du talweg, jusqu'au débouché de la gorge creusée par le torrent fossile de Saint-Clair.

#### L'occupation antique

L'ensemble des témoins d'une occupation antique reste circonscrit au plateau et aux terrasses les plus proches.

C'est dans le mur de la terrasse supérieure ceinturant le plateau au nord-ouest et dans celui situé immédiatement au-dessous qu'ont été trouvés les trois éléments lapidaires présentés (fig. 62 : 1, A, B et C).

Dans ces murs fortement dégradés on constate la présence de nombreux éléments de calcaire local se délitant en plaquettes ainsi que des débris de tuiles, de *dolia* (fonds, panses et cols) ayant servi à leur construction. Un quart de colonne de terre cuite de 32 cm de diamètre complète cet inventaire. Les tessons de céramique recueillis sur le plateau sont peu nombreux : sigillée lisse sud-gauloise et commune tournée à dégraissant ; la période couvrant le I<sup>er</sup> s. de n. è. peut être avancée. La destruction complète de cet ensemble a été achevée lors de la construction des terrasses de culture du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.

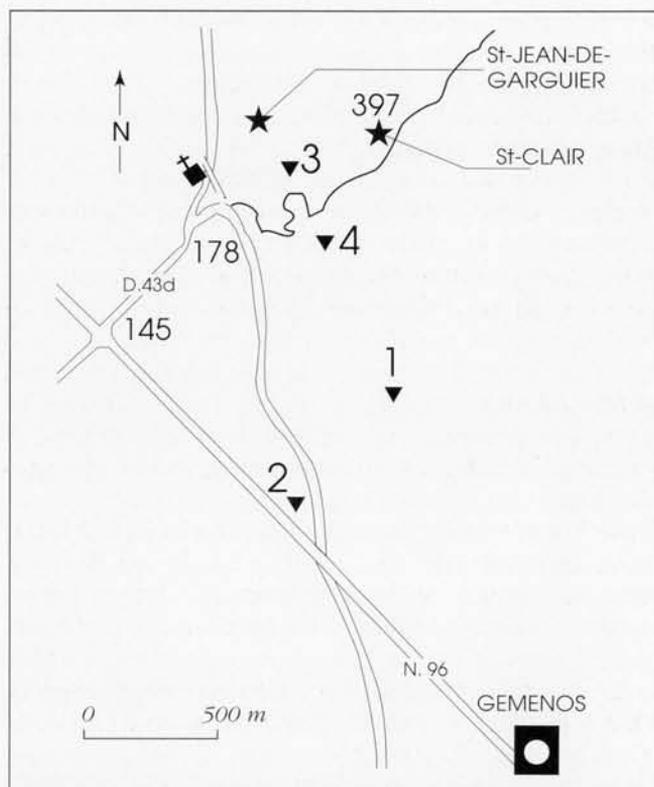


Fig. 61 – GÉMENOS, Pressoirs antiques. Localisation des ateliers de pressurage et éléments isolés. 1 : site redécouvert en 1995. 2 : atelier signalé. 3 et 4 : sites de Saint-Jean-de-Garguier.

#### Éléments lapidaires découverts

Il s'agit d'un contrepoids de treuil, à rainure, à deux mortaises en queue d'aronde, type 11 de J.-P. Brun, taillé dans de la brèche compacte, placé de chant dans le mur de terrasse, la face rainurée en façade (Brun 1986). Deux cavités irrégulières, résultat très probable de l'arrachement d'un scellement, ont endommagé la rainure.

Les arêtes sont très érodées, ce qui nuit à la précision des relevés. Ceux-ci ont donné les dimensions suivantes : 130 x 75 cm et 60 cm de hauteur. F. Benoit donne pour ce bloc : 140 x 75 cm, en précisant qu'il n'a pu en mesurer la hauteur, en partie en terre.

Pierre Servan signale dans ce même secteur deux contrepoids dont l'un correspond pour les dimensions à celui que nous décrivons, soit 135 x 80 cm, dont le dessin représente une partie supérieure de mortaise courbe : nous n'en avons pas retrouvé trace.

A mentionner en outre deux éléments qui pourraient appartenir à des seuils de porte. Tous deux placés de chant avoisinent le contrepoids : B, en brèche compacte, en est à 3 m ; C, en calcaire local (urgonien) est dans le mur au-dessous.

Actuellement, on peut ainsi recenser, entre Gémenos et Saint-Jean-de-Garguier, sur un espace d'environ 2 km<sup>2</sup>, plusieurs ateliers de pressurage.

<sup>1</sup> BENOIT (F.). – Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône, texte fascicule V. In : BLANCHET (A.). – *Carte archéologique de la Gaule romaine*. Paris : E. Leroux, 1936, 5, n° 19 et BENOIT (F.). – Notes et documents d'archéologie arlésienne, XVI. Pressoirs d'olives à levier et à contrepoids en Provence et en Afrique. *Mémoires de l'Institut Historique de Provence*, XIII, 1936, 106-126.

## ■ Site 2

C'est le plus anciennement signalé et décrit (*Statistique des B.-d.-Rh.*, II, 1824). Sa situation et les éléments trouvés sur place ont fait l'objet d'observations, en 1934, par F. Benoit et son correspondant Pierre Servan, qui complètent les indications de la *Statistique*.

Une aire bétonnée de 8 x 7 m environ, flanquée à l'angle nord-ouest d'une cuve bétonnée extérieure à l'aire, deux contrepoids à rainure et cupule de dimensions différentes, deux blocs d'assise de jumelles dont l'un encore encastré, ont été très précisément décrits. L'existence d'un atelier de pressurage ne fait pas de doute pour F. Benoit qui utilise à son sujet les termes de « huilerie de Saint-Jean-de-Garguier ».

## ■ Sites 3 et 4

Autres points de pressurage : *Vicus* de Saint-Jean-de-Garguier.

Deux blocs d'assise avec cavités jumelles, en calcaire local, de dimensions différentes, ont été découverts lors de travaux effectués dans deux zones très proches, à environ 50 m l'un de l'autre (fig. 62 : 3 et 4).

Le premier (3) en zone I, à la suite d'un défonçage profond précédant la plantation de vignes, en 1961, avec d'autres éléments lapidaires ;

Le second (4) en zone III (villa 30), en 1971, en place, encastré dans une portion de sol bétonné, avec murs arasés, pratiquement en surface. En 1973, un réservoir bétonné a été dégagé, jouxtant à l'est les restes arasés de la construction.

Ces vestiges, avec l'assise du pressoir encore en place, présentent des caractéristiques analogues à celles de l'atelier du site 1.

L'élément d'assise trouvé isolé en 3 pourrait appartenir à l'atelier 4.

## ■ Conclusion

Ces constatations conduisent à faire des rapprochements avec d'autres sites de la vallée de l'Huveaune : Aubagne/Napollon, contrepoids et cellier (Oggiano-Bitar) ; Roquevaire, contrepoids, blocs d'assise, maie (P. Servan) ; Auriol, huilerie (M.-E. Bellet). A Belcodène et à La Bouilladisse ainsi que dans les proches localités du Var, des éléments semblables, contrepoids et blocs d'assise, ont été étudiés par J.-P. Brun auquel nous nous référons. Citons au Castellet : contrepoids de type 11 : n° 16 aux dimensions très proches de celui redécouvert (la Beaume), à savoir 135 x 75 x 55 cm au lieu de 130 x 75 x 60 cm ; n° 17, 146 x 78 x 55 cm, tout à fait comparable au n° 62 de Nans, 146 x 74 x 55 cm, ou encore La Roquebrussanne n° 82, 115 x 75 x 55 cm.

Jean-Baptiste Féraud<sup>2</sup>

2 C.A.T.H.M.A.

Brun 1986 : BRUN (J.-P.). – *L'oléiculture antique en Provence : les huileries du département du Var*. Paris : CNRS, 1986. 307 p. (Suppl. à la RAN ; 15).

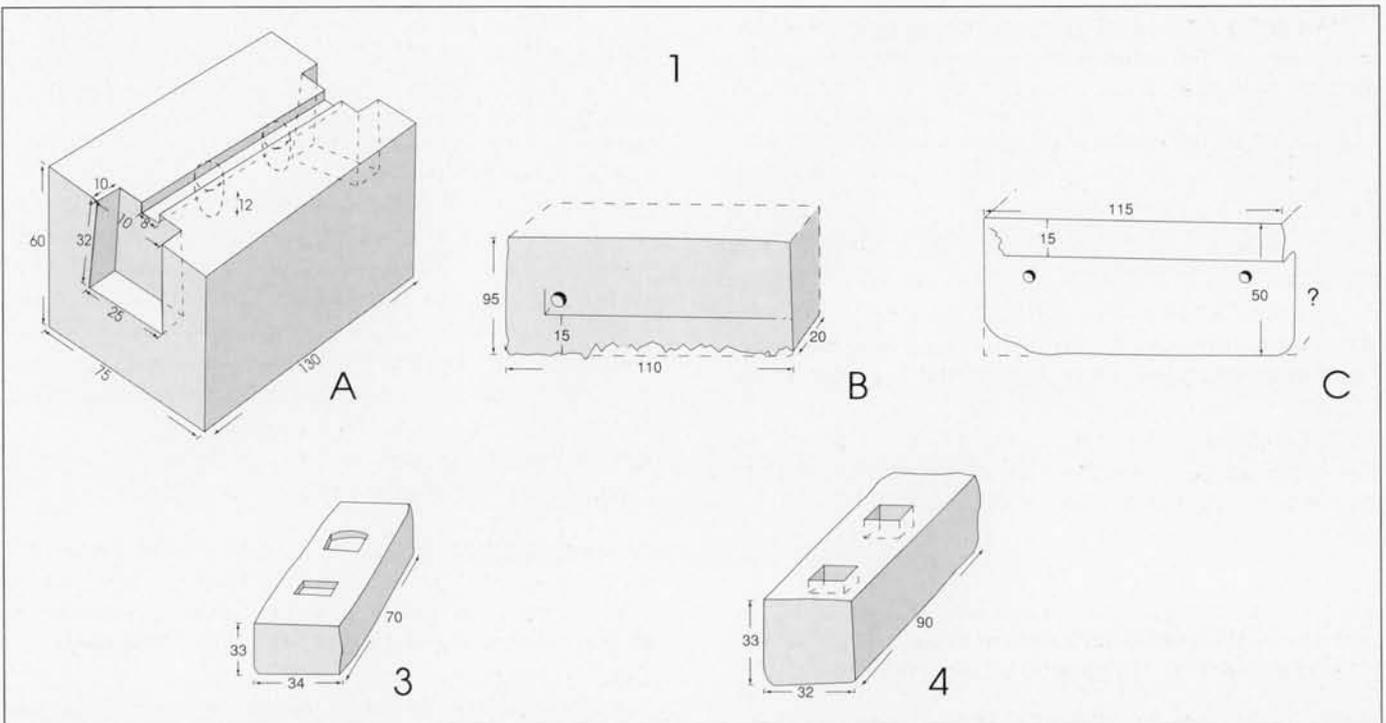


Fig. 62 – GEMENOS, Pressoirs antiques. Site 1 : A, contrepoids ; B, C, seuils de porte. Sites 3 et 4 : éléments d'assise de jumelles (*pedicini*).

## GÉMENOS Abbaye de Saint-Pons

### I Bâtiments antérieurs à l'abbaye et bâtiments domestiques de l'abbaye

La mise en place d'un système d'arrosage, dans la prairie située au sud de l'abbaye de Saint-Pons, a permis l'étude d'un espace jusqu'à ce jour vierge de toutes investigations archéologiques.

Observés dans des tranchées d'une largeur de 0,60 m, creusées sur une longueur totale de 243 m, des vestiges appartenant à deux temps de l'occupation du site ont pu être distingués.

Ainsi, des éléments attribuables à un édifice antérieur mentionné dès 1113<sup>1</sup>, ont, pour la première fois, été localisés et peuvent être datés de la fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> s.

A l'emplacement de ces vestiges, des murs et des niveaux de terre de culture nous permettent, d'autre part, d'identifier des bâtiments domestiques liés à la mise en culture des terres proches de l'ensemble abbatial, dès l'implantation de l'abbaye.

Des canalisations en céramique glaçurée d'époque moderne complètent les acquis.

Se dessine alors une bipartition de l'utilisation de l'espace situé au sud de l'abbaye qui se marque, dans la moitié est, à proximité de la source de Saint-Pons, par le captage et le drainage de l'eau en direction de l'abbaye, et dans la moitié ouest, à l'abri des inondations, par l'élévation de bâtiments.

### II Nord église et bâtiments monastiques

C'est dans le cadre de la dernière campagne de restauration entreprise sur le site de l'abbaye de Saint-Pons qu'une série de sondages a été réalisée, concernant le nord de l'église abbatiale actuelle et les bâtiments monastiques.

1 Guérard (B.).— *Cartulaire de Saint Victor*. Paris : 1857, n° 848.

#### ■ Les niveaux de travail

Au nord de l'église, des niveaux de taille des deux matériaux mis en œuvre pour l'édification de l'édifice ont été dégagés, permettant d'attribuer au XIV<sup>e</sup> s. une réfection de la partie occidentale du monument.

#### ■ Les bâtiments monastiques : l'aile occidentale

Le dégagement de l'angle sud-ouest des bâtiments monastiques a fait apparaître des murs qui fixent deux états d'occupation tout en soulevant la question de l'emprise au sol initiale de cette aile. En effet, l'arase du mur est primitif de l'aile occidentale se prolonge au-delà du mur de clôture septentrional primitif de l'abbaye, donnant à l'ensemble abbatial un plan étonnamment déstructuré. Ultérieurement, un mur percé d'une porte à l'ouest est construit, marquant alors soit un rétrécissement de l'aile vers le nord, soit une division interne de l'espace.

Les divers niveaux de terre accumulés au contact des murs dégagés ont été ôtés sans surveillance archéologique, occultant toute liaison stratigraphique avec les vestiges et donc, toute possibilité de dater les remaniements observés.

#### ■ Le mobilier céramique

Bien que trouvé hors stratigraphie, à l'intérieur des bâtiments monastiques, le matériel céramique recueilli complète les éléments déjà rassemblés depuis 1979, date de la première campagne de fouille menée sur le site par Mademoiselle Gabrielle Démians d'Archimbaud. A ce mobilier s'ajoute une petite cruche, de provenance inconnue (Tunisie ?), unique à ce jour en Provence<sup>2</sup>.

Agnès Bergeret

2 Cette cruche est publiée dans le catalogue de l'exposition présentée en 1995 à Marseille *Le vert et le brun. De Kairouan à Avignon, céramiques du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*.

## GÉMENOS Chapelle Saint-Clair

Les travaux se sont déroulés sur deux points : les abords sud-est de la chapelle et son côté nord<sup>1</sup>.

1 Travaux du Groupe Archéologique du Touring Provence Méditerranée. Equipe : Michel et Joëlle Cocchiello, Virginie Nal, Claude Serieys.

#### ■ Base est et niveau supérieur sud (terrasse)

L'accès à la chapelle qui se faisait jusque-là à l'est, par une brèche ouverte dans la muraille de soutènement de la terrasse, a été modifié. Cette ouverture, agrandie au

cours des années à la suite de terrassements opérés par des clandestins, a été refermée à l'aide de matériaux trouvés sur place. La terrasse a ainsi retrouvé son niveau d'origine. Un nouveau cheminement a été établi, longeant sa base, depuis la tour carrée en bel appareil supportant l'abside, jusqu'à son extrémité sud.

La totalité de la muraille est assise directement sur le substrat rocheux en déclivité au sud et à l'est. Elle est orientée nord/sud sur une longueur d'environ 27 m et une hauteur moyenne de 3 m avant de tourner à angle droit en direction est/ouest, pour ceinturer l'extrémité sud de la terrasse.

Deux types d'appareillage se succèdent. Depuis l'angle sud-est de la tour carrée se détache un mur de même appareil (blocs de calcaire local avec angles bien équarris, posés à sec) conservé sur une longueur d'environ 8 m. Au-delà, un deuxième type d'appareillage vient s'y imbriquer, constitué de moellons grossièrement équarris, avec assisement relativement régulier, conforté par de petites pierres de calage.

### ■ Face nord

Sur le côté nord de la chapelle s'étagent deux terrasses (restanques) établies au XVII<sup>e</sup> s. Une fois l'ensemble dégagé de l'épaisse végétation qui le recouvrait, on constate que ces aménagements récents ont été établis sur un substrat fortement incliné.

La découverte principale est celle d'un mur parallèle au mur externe de la chapelle (orientée est/ouest), dont un espace de 15 à 20 cm le sépare.

C'est un mur maçonné, arasé, de 0,55 m de largeur, dont la base épouse le niveau rocheux depuis l'angle nord-est de la tour jusqu'à l'extrémité ouest de la chapelle du XII<sup>e</sup> s. A ce niveau, il forme un angle interne avec un mur d'orientation nord/sud appuyé au nord sur la roche et qui se poursuit en direction du sud. Le mur de la chapelle vient buter dans l'angle formé par cette construction antérieure.

Près de l'angle nord-est de la tour, un débordement de maçonnerie provenant de la réparation d'une importante brèche du mur de la chapelle obture l'intervalle entre les deux murs sur 3 m environ. En 1964, un premier dégagement de l'arase du mur débordant de celui de la chapelle avait mis en évidence, à sa base, une partie d'un ancien sol de béton de tuileau.

Trois murs de soutènement nord/sud délimitent les deux terrasses aménagées sur la pente : le premier, au niveau inférieur, prolonge vers le nord le mur d'angle de la tour, le second, à mi-hauteur, est appuyé contre le mur parallèle à la chapelle, et le troisième, au niveau supérieur, est établi sur la roche apparente à hauteur de l'extrémité ouest de la chapelle.

Divers débris de poteries ont été recueillis dans la couche d'humus et de cailloutis lors de l'arrachage des broussailles et du déblaiement de la pierraille : de la céramique vernissée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., quelques formes d'époque médiévale des XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Quelques rares fragments de D.SP. et C.C.G. fortement érodés ont été récoltés sur la pente ainsi que quelques doubles tournois de Louis XIII, groupés et très peu lisibles.

Des monnaies découvertes en 1961 sur un reste de béton antique, dans l'angle sud-ouest de la chapelle et datant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. de n. è., peuvent apporter un élément de datation concernant la construction antérieure sur laquelle a été établie la chapelle dédiée à saint Clair et citée pour la première fois en 1153, dans la bulle du Pape Anastase IV.

La mise au net des relevés de la totalité de ces structures permettra, nous l'espérons, de comprendre les divers états de la chapelle jusqu'à son abandon à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

Jean-Baptiste Féraud

## GRAVESON Cadillan

Une nouvelle campagne de fouille a été menée en début d'année à Cadillan, afin d'apporter des éléments complémentaires à la compréhension du site. Les trois sondages effectués l'année dernière qui avaient révélé la *Via Agrippa* ainsi qu'un bâtiment de la période augustéenne ont été agrandis <sup>1</sup>.

### ■ Le sondage 1

Ce sondage est celui qui se situe le plus au sud de notre zone de recherche. La fouille a permis de mettre au jour, à partir de seulement 15 cm de profondeur,

plusieurs niveaux de circulation du Moyen Age et de la période moderne ainsi que le mur qui retenait l'important radier. Juste au-dessous, nous retrouvons les mêmes éléments pour la période antique, le mur étant néanmoins en majeure partie épierré.

La fouille en bordure de voie a révélé la présence de nombreux galets. Ceux-ci proviennent du lit de Durançole découvert en 1992 lors de la fouille des Etablissements Penel (zone de Giraud Blanc) <sup>2</sup>. Cela confirme notre position quant à la surélévation de la *Via Agrippa* entre Arles et Avignon : côté est, elle fait barrage aux crues des Durançoles ; côté ouest elle

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique* 1994, 130.

<sup>2</sup> Voir le *Bilan Scientifique* 1993, 104.

empêche les crues du Rhône d'inonder l'est du terroir. De ce côté, le fossé qui bordait la voie est inexistant. Située en coteau, il semble logique que la voie n'ait qu'un fossé seulement du côté relief.

### Le sondage 2

Le sondage 2 est situé à 7,70 m au nord du sondage 1. Il nous a permis de découvrir non seulement la partie nord de la voie, mais aussi un bâtiment à portique à usage d'habitation ou de commerce. Les murs de ce bâtiment sont composés de parements de moellons en pierre sèche grossièrement équarris, disposés en assises horizontales et liés par un mortier gris-rose. Le blocage interne est formé de gros éclats de taille liés par un mortier analogue. Ils sont conservés sur trois ou quatre assises d'élévation au-dessus d'un sol (côté voie) qui, lui, est constitué d'éclats de pierre. Les plots qui soutenaient le portique sont quant à eux alignés à 3,10 m du mur principal. Du côté sud de ces plots, nous retrouvons la structure même de la voie : *statumen* ainsi que différents niveaux de circulation (couches de graviers ou de béton).

### ■ Le sondage 3

Le sondage 3 est celui qui nous donne le plus de précisions sur la structure de la voie. Comme pour les sondages 1 et 2, nous retrouvons ici différents niveaux de circulation. Là encore, la chaussée a fait l'objet d'un élargissement qui a bouleversé des structures plus anciennes. Un peu plus bas, un large fossé a été retrouvé à environ 1 m de la chaussée.

### Interprétation

Chronologiquement, nous avons d'abord pendant la Protohistoire un chemin au bord duquel s'installent quelques habitats. Ceci est attesté grâce à la présence d'un matériel céramique résiduel et de quelques monnaies de cette période (oboles ou petits bronzes massaliètes). Ce chemin permet de relier les différents *oppida* ou petits regroupements d'habitats de la zone, notamment ceux de Pas de Bouquet, la Roque ou même *Ernaginum*. A la fin du 1<sup>er</sup> s. av. n. è., le chemin est agrandi et devient la fameuse *Via Agrippa*. Un bâtiment à usage d'habitation ou de commerce et présentant un portique côté voie est construit (un quart d'as de Nîmes a été découvert dans le mortier de l'un des murs). Des urnes à incinération sont déposées en bordure de la chaussée. A la fin du 1<sup>er</sup> s. de n. è., la voie est une nouvelle fois modifiée. Pour cela, le bâtiment est détruit, les tombes sont bouleversées. Des remblais sont apportés pour compenser la surélévation de la voie. Le nouveau radier de circulation affleure les plots et les fondations des murs. Là, sont visibles sur ce niveau et en bordure des plots de légères traces d'ornières. Avec le temps, la voie se décale vers le sondage 1 et de nombreux graviers provenant des ravinements recouvrent petit à petit le nord du site. Le mur romain qui soutenait l'épais radier est épierré et les pierres sont utilisées pour reconstruire un nouveau mur plus large. Comme le démontrent les nombreuses cartes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s., Cadillan doit son importance à une auberge et à un relais de poste (Mas de Cadillan actuel).

Philippe Ferrando

## GRAVESON Saint-Martin de Cadillan

En septembre 1995, des travaux de terrassement mécanique commandités par la DDE ont amené la découverte de murs et d'une dizaine de tombes. Parmi ces dernières, quatre ont été fouillées dont trois sous lauzes en bâtière.

Cette fouille est située à l'extrémité sud-est de la Montagnette sur la commune de Graveson, dans une zone où de nombreuses découvertes archéologiques ont déjà été faites.

### ■ Les tombes

Les tombes trouvées ici font partie d'un cimetière situé près d'une ancienne chapelle dédiée à la Vierge (Notre-Dame de Cadillan).

Il est possible d'en distinguer deux types différents. Le premier type concerne les tombes bâties, présentes ici au nombre de trois (fig. 63). Parmi elles, deux ont reçu un aménagement soigné et sont orientées ouest-nord-ouest / est-sud-est, la tête vers ouest-nord-ouest. Elles se composent de dalles au nombre

de quatre ou six disposées deux à deux en bâtière. Des pierres de petite taille viennent caler ces dalles ou tout simplement recouvrir de manière partielle le faîte et les joints latéraux.

La troisième tombe en bâtière est quant à elle beaucoup plus rudimentaire. Les pierres sont utilisées en réemploi (trou de poteau, rigole ?). De plus, elle a la particularité de se présenter de manière arrondie au niveau des pieds.

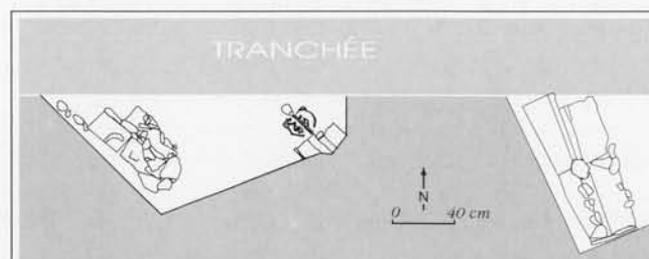


Fig. 63 – GRAVESON, Saint-Martin de Cadillan. Plan des tombes en bâtière.

Le second type est constitué d'inhumations en pleine terre. Seule l'une d'elles située juste en-dessous d'une des tombes en bâtière a fait l'objet d'une fouille. Plus ancienne, l'inhumation est orientée nord-sud, la tête vers le nord.

### ■ Squelettes et rites funéraires

Les ossements prélevés dans les quatre tombes fouillées sont, d'une manière générale, dans un état médiocre de conservation. L'étude anthropologique permet toutefois de distinguer deux hommes et deux femmes qui semblent relativement âgés. L'étude paléopathologique a livré un grand nombre de lésions pathologiques (caries dentaires, fractures multiples, infections post-traumatiques, ostéoporose) qui confirment l'âge avancé des défunts.

Tous les inhumés sont en décubitus dorsal, la tête pratiquement orientée vers l'ouest, sauf pour la tombe la plus ancienne dont la tête est orientée vers le nord. Une autre distinction concerne la position des membres supérieurs : pour les tombes sous lauzes (les plus récentes), les avant-bras sont placés sur le ventre, alors que pour l'inhumation en pleine terre, les bras et avant-bras sont placés de chaque côté du corps. Il est à noter que le squelette de la tombe en bâtière trouvée en 1992 au Mas de Pons <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique 1993*, 104-105.

et contemporaine des tombes sous lauzes découvertes ici possédait les mêmes caractéristiques quant à la position des membres supérieurs. Toutes les différences observées semblent traduire un changement de rite entre ces différentes tombes.

### ■ Datation

En l'état actuel des choses, il serait prétentieux de dater avec une réelle précision les quatre tombes fouillées car le matériel archéologique est totalement inexistant. L'inhumation en pleine terre, plus profonde et entièrement comprise dans le substrat se distingue des autres par son orientation nord-sud. Elle peut être placée autour du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> s. de n. è. Pour les tombes en bâtière, il semblerait qu'elles apparaissent dans notre région autour du VII<sup>e</sup> s.

### ■ Conclusion

Quoique modeste, cette fouille de sauvetage vient nous apporter de nouveaux éléments sur l'histoire de cette zone. Elle vient aussi nous confirmer la continuité et l'intensité de l'occupation dans le quartier de Cadillan et cela pendant de nombreux siècles : du Néolithique près de l'ancienne gare de Graveson à la période moderne au Mas de Cadillan.

Philippe Ferrando et Marcel Valette

## ISTRES La Tour d'Entressen

### ■ L'opération

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée à la Tour d'Entressen en juillet-août 1995 (fig. 64). Vingt-huit sondages de 1 m<sup>2</sup> ont été ouverts le long de trois transects alignés à peu près nord-ouest/sud-est sur un quadrillage (maille de 50 m) établi sur le site. Trois sondages ont été implantés aussi, à partir du quadrillage, à l'emplacement des angles nord et ouest du mur d'enceinte observé en 1993, et dans un canal pour l'évacuation de l'eau associé à une porcherie ruinée près de la tour. Une surveillance archéologique a pu être assurée lors du creusement d'une tranchée d'environ 10 x 6 m et de 1,50 m de profondeur, creusée à la pelle mécanique pour une piscine dans le jardin du mas de la Tour. Grâce à l'armée, trois sondages ont été réalisés dans un secteur du site couvert par 1 m de remblais. La partie sud-est de l'enceinte n'a pu être sondée à cause de l'existence de bâtiments et de perturbations modernes.

### ■ Les données archéologiques

Les sondages ont révélé l'existence en général de quatre couches : une couche de terre superficielle,

épaisse de 0,10 à 0,30 m ; une couche de terre limoneuse, épaisse de 0,35 m ; une couche caillouteuse, de 0,20 à 0,35 m d'épaisseur ; dans les sondages des environs de la tour, une couche de remblai de 0,20 à 1,80 m d'épaisseur.

Dans la couche caillouteuse, un ensemble assez significatif de matériel (tuiles, céramiques, os, coquilles, verre, silex, etc.), principalement de l'époque protohistorique et gallo-romaine, a été recueilli. Au même niveau, on a trouvé aussi des pavés, des concentrations de galets, des fragments de charbon de bois et autres traces d'occupation domestique.

Les sondages sur le mur de l'enceinte ont mis au jour un mur de fondation de 1 m à 1,40 m de largeur. Des tessons de céramique recueillis dans le mur semblent indiquer un *terminus post quem* de l'époque du Haut Empire pour sa construction. Le site antique est mieux conservé dans la zone boisée de la partie sud-ouest de l'enceinte.

L'habitat de l'époque médiévale était manifestement près de la tour, mais cet endroit est perturbé par l'arasement progressif des niveaux pré-modernes par l'occupation (bâtiments compris) récente. Effectivement, parmi le mobilier archéologique recueilli dans les

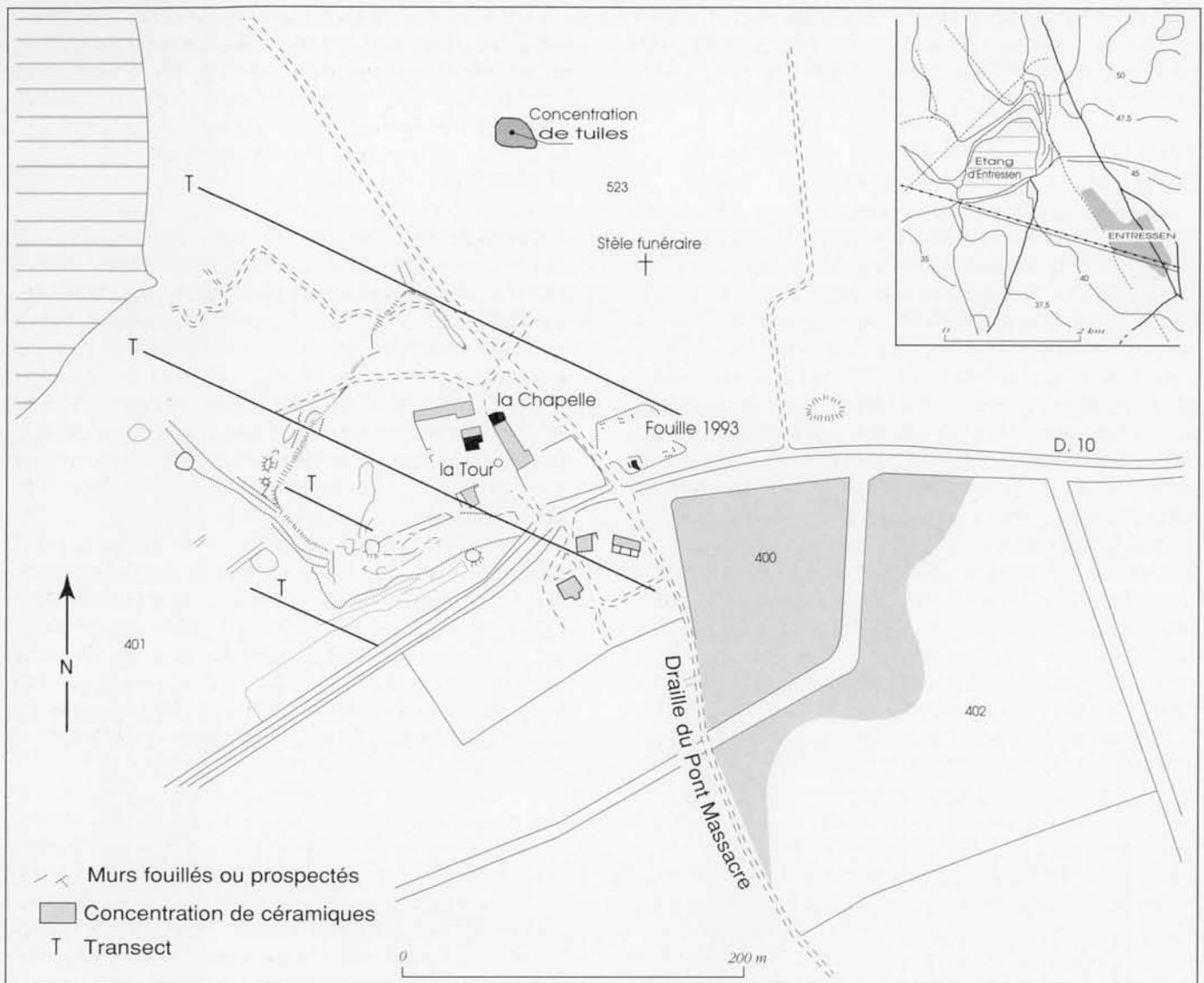


Fig. 64 – ISTRES, La Tour d'Entressen. Localisation du site et emplacement des sondages et des vestiges.

sondages, le nombre des tessons de céramique de l'époque médiévale était très minime.

### Conclusion

Les découvertes réalisées à la Tour d'Entressen en 1995, en combinaison avec les données de la fouille de 1993 et de la prospection de 1994, mettent en évidence une agglomération assez importante pendant les périodes protohistorique, gallo-romaine et médiévale, avec des antécédents néolithiques. Les sondages de 1995 ont confirmé en particulier l'existence d'un

habitat protohistorique et gallo-romain, avec un mobilier archéologique abondant malgré la conservation apparemment minime du bâti ancien. Toutefois, à cause de la perturbation des niveaux archéologiques, et le sol ayant été surbaissé à l'époque contemporaine, les niveaux et vestiges médiévaux, à part la tour d'Entressen elle-même, sont pratiquement absents. Par contraste, l'archéologie de l'époque moderne (pavés, murs, fosses) est relativement bien conservée dans les environs de la tour.

R. Bruce Hitchner

## JOUQUES Le Mourre de la Barque

La troisième campagne de fouilles dans la grotte du Mourre de la Barque à Jouques s'est déroulée durant quatre semaines (juillet). L'opération consistait à pour-

suire le décapage du niveau du Bronze ancien ainsi qu'à atteindre le niveau du Néolithique final apparu lors du premier sondage de 1993, les travaux précédents

ayant permis la fouille de deux horizons plus récents : l'un attribué au Bronze final IIIb et l'autre au Bronze moyen final <sup>1</sup>. Des datations C 14 en cours pourront donner un âge précis à ces niveaux.

### ■ Tessons campaniformes

Plusieurs faits marquants et nouveaux ont ponctué la campagne 1995. Tout d'abord la découverte à la base du niveau VIb (Bronze ancien) de trois tessons campaniformes en carrés B2 et C2. Deux tessons, appartenant sans doute au même vase (fig. 65, n°1 et 2), présentent une succession de registres (au moins sept) limités chacun par une bande horizontale réalisée par impression d'une cordelette sur la paroi du vase. Certains de ces registres sont décorés de hachures obliques alternes, réalisées au peigne, les autres registres restant vides de tout motif. Ce style se rattache à une phase ancienne du Campaniforme, le Campaniforme international, que l'on retrouve en Provence dans quelques sites comme : Le Deffends à Eyguières (Bouches-du-Rhône), La Balance à Avignon (Vaucluse) (Barge-Mahieu 1992, Courtin 1974).

Le troisième (fig. 65, n°3) qui présente un motif de quatre rangées d'impressions en damier réalisées au peigne (à quatre dents), se rattacherait à une phase plus récente du Campaniforme, celle que J. Courtin nomme le Campaniforme provençal. Quelques exemples nous sont fournis par les sites, entre autres, de La Grande Baume à Gémenos (couche 5, Bouches-du-Rhône), de la Grotte Murée à Montpezat (couche 6, Alpes-de-Haute-Provence), ou bien encore de la Bastide Blanche à Peyrolles (Bouches-du-Rhône) (Courtin 1974). Ce dernier, site de plein air, n'est distant que de quelques kilomètres de la grotte du Mourre de la Barque. Un tesson portant un décor similaire, provenant de la grotte de l'Ibis, est figuré dans les archives inédites de Zancanaro sur la commune de Vence (Alpes-Maritimes) <sup>2</sup>. Cette présence campaniforme dans le site n'avait pas été jusque-là reconnue et vient compléter la stratigraphie déjà importante de la cavité.

### Nouvelles couches archéologiques

Un nouveau sondage a été ouvert en carrés C2/D2 contre la paroi sud afin, d'une part, de mieux appréhender le remplissage de la grotte, d'autre part, de connaître l'évolution de la paroi rocheuse. En effet, l'inclinaison de la voûte, régulière et prononcée jusque là, semble s'atténuer et tendre vers l'horizontal. Cela laisse envisager un accroissement de la surface au sol de la grotte.

<sup>1</sup> Voir *Bilan Scientifique 1993*, 105-107 et *Bilan Scientifique 1994*, 130-132. Voir aussi Renault (S.) sous presse. – L'habitat en grotte du Mourre de la Barque, Jouques (Bouches-du-Rhône). In : *Actes des Premières Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, Valence, 3 et 4 Juin 1994, 6 p., 3 pl.

<sup>2</sup> Voir les Archives Zancanaro de 1987 (pour la constitution d'un ouvrage). Cet inventaire archéologique de Vence et des environs est constitué de 2 volumes de notes déposées et mises en forme au SRA-PACA à Aix-en-Provence. Information et référence bibliographique dues à O. Lemerrier.

Il a été possible de reconnaître six nouvelles couches archéologiques allant, d'après les premières analyses du matériel céramique, du Néolithique final au Néolithique moyen (Chasséen). Un élément caractéristique confirme cette attribution : il s'agit d'un tesson portant un cordon multiforé (fig. 65, n°4).

### ■ Etude du mobilier

Le matériel mis au jour en 1995 reste abondant avec une forte proportion de vestiges céramiques. Deux pièces métalliques (couche VIb) ont à nouveau été découvertes : il s'agit, d'une part, d'une flèche en bronze de 5 cm à pédoncule et ailerons, d'autre part, d'un poinçon bipointe d'environ 11 cm de long, de section rectangulaire, présentant une extrémité ronde et une extrémité spatulée. Des prélèvements C 14 ont été effectués sur une bûche associée à cet objet.

L'attribution culturelle de ces deux types d'objet semble relativement floue. Une alène bipointe, exemplaire proche de celui du Mourre de la Barque provenant de la grotte de Tinos (Lussan, Gard), est à rattacher au Bronze ancien (Roudil, Guilaine, 1976, 460, fig. 1, n°7). En revanche, un poinçon-ciseau de section rectangulaire exposé au Musée de Saint-Germain-en-Laye et provenant du dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) appartiendrait au Bronze moyen.

En ce qui concerne la pointe de flèche, des éléments de comparaison peuvent être trouvés notamment à Orange (Vaucluse) où deux pointes à soie étroite et à section subcirculaire sont à rattacher au Bronze ancien et moyen (Briard, Mohen 1983), ou à Buoux (Vaucluse) où une flèche à pédoncule et ailerons provient du site des Roches (Bronze moyen) (Courtin 1976, 449, fig. 3, n°11). Cependant un exemplaire similaire, conservé dans les collections du Musée de Saint-Germain-en-Laye, est, lui, rattaché au Bronze final <sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Renseignement fourni par Mme Louboutin, Conservatrice du Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

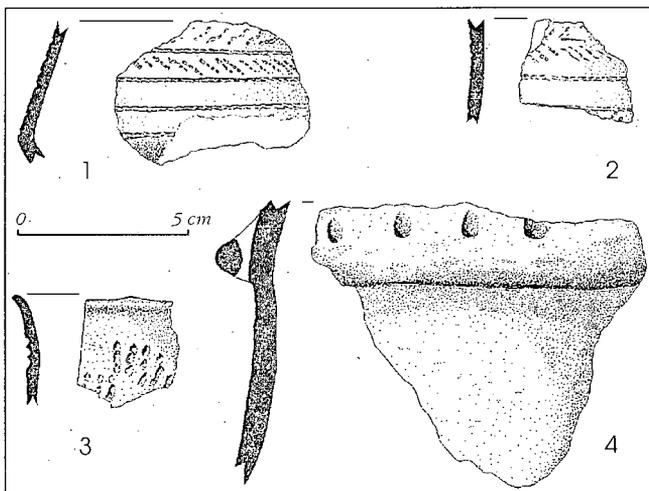


Fig. 65 – JOUQUES, Le Mourre de la Barque. Céramique. 1 et 2 : tessons du Campaniforme international ; 3 : tesson du Campaniforme provençal ; 4 : tesson à cordon multiforé du Chasséen.

Le matériel lithique est désormais mieux représenté et plus diversifié : armatures, lames retouchées, éclats. La parure est présente sous la forme de pendeloques en coquille marine et d'une perle circulaire et plate en roche dure gris foncé (stéatite ?). Enfin, un poinçon et quelques esquilles d'os façonnées viennent compléter les artefacts archéologiques.

L'ensemble de ces nouveaux éléments qui révèlent la richesse de ce petit habitat en grotte, sans doute temporaire mais largement occupé, justifie la poursuite des travaux sur le site du Mourre de la Barque, ainsi que la demande pour les années à venir d'une fouille programmée pluriannuelle.

Stéphane Renault

Barge-Mahieu 1992 : BARGE-MAHIEU (H) dir. – *Le Campaniforme dans le Midi de la France* : Monastère de Notre-Dame de Beaugard, Orgon, 1992. Marseille : Ed. EPA, 1992. 94 p.

Briard, Mohen 1983 : BRIARD (J.) MOHEN (J.-P.). – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, Fasc. II : Poignards, hallebardes, pointes de lance, pointes de flèche, armement défensif*. Paris : Société Préhistorique Française, 1983.

Courtin 1976 : COURTIN (J.). – Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence : Bronze ancien et Bronze moyen. In : GUILAINE (J.) dir. – *La Préhistoire Française*, tome II. Paris : CNRS, 1976, p. 445-451.

Courtin 1974 : COURTIN (J.). – *Le Néolithique de la Provence*. Paris : Ed. Klincksieck, 1974. 355 p. (Mémoire de la Société Préhistorique Française ; 11).

Roudil, Guilaine 1976 : ROUDIL (J.-L.), GUILAINE (J.). – Les civilisations du Bronze en Languedoc In : GUILAINE (J.) dir. – *La Préhistoire Française*, tome II. Paris : CNRS, 1976, p. 459-469.

## LAMBESC Hameau des Fédons 1 et 2

La phase d'évaluation extensive effectuée sur le tracé TGV-Méditerranée, au nord-ouest de la commune de Lambesc, a permis de reconnaître deux sites localisés en bordure du hameau des Fédons.

### ■ Les Fédons 1 : fours antiques et moderne

Le premier site concerne trois structures à combustion implantées au sud du hameau, dans une parcelle cultivée en fond de vallon et en lisière d'un massif calcaire boisé.

La structure 01 consiste en une simple fosse de plan rectangulaire (L. : 4 m, l. : 1,60 m, prof. : 0,80 m), délimitée par une paroi verticale de terre rubéfiée. Son remplissage de sédiment mêlé à des fragments de paroi effondrée, particulièrement charbonneux vers le fond, contient quelques éléments de céramique d'époque augustéenne.

La structure 02, à paroi aussi rubéfiée, se caractérise par une fosse ovale ou chambre de chauffe (L. : 1,50 m, l. : 1 m), aménagée en banquette, et reliée par un étroit couloir (L. : 1,50 m, l. : 0,60 m) à une cuvette d'enfournement (L. : 3 m, l. : 1,80 m). Une datation au C 14 du charbon de bois déposé dans le foyer situe l'abandon de ce four, probablement à chaux, vers les VI<sup>e</sup> / VII<sup>e</sup> s.

Le four fait l'objet, postérieurement, d'une utilisation funéraire de la chambre de chauffe, obturée avec un fragment de statue antique et renfermant une sépulture à inhumation (fig. 66).

La structure 03 correspond à une cavité circulaire rubéfiée (diam. : 5 m, prof. : 2,40 m), au profil tronconique, creusée dans le substrat calcaire. Son comblement de gros blocs et d'éclats calcaires recouvrent un fond irrégulier sur lequel subsistent des traces de chaux et du charbon de bois. Un mur de terrasse d'époque moderne est en relation avec ce four vraisemblablement à chaux.

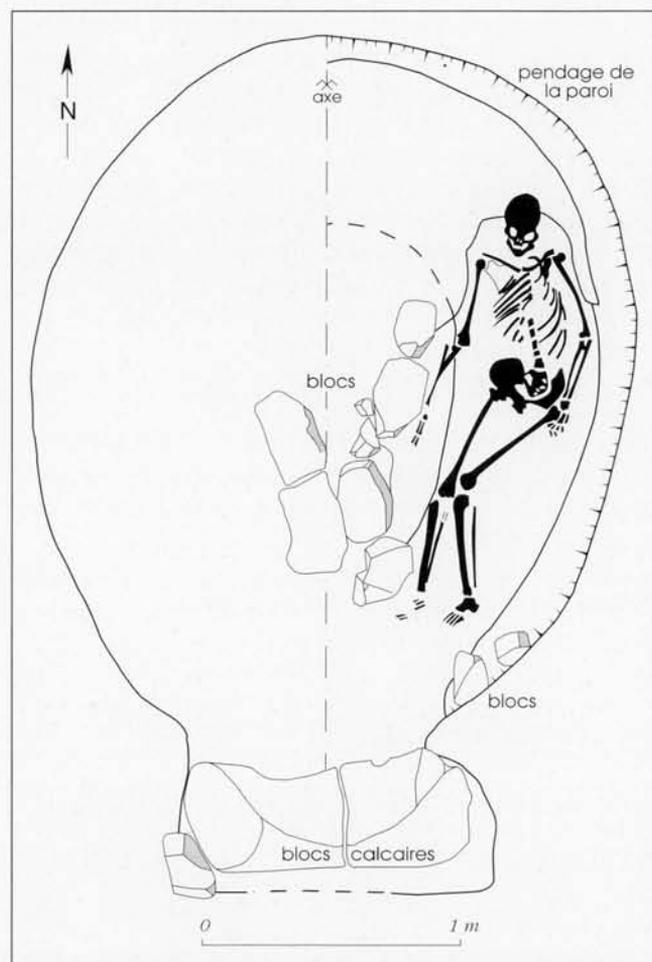


Fig. 66 – LAMBESC, Les Fédons 1. Sépulture à inhumation. (Relevé Michel Maurin et Romain Thiebaut, mise au net Catherine Louail).

Patrick Reynaud, Michel Maurin, Geneviève Ducout,  
Jean-Pierre Moretti, Romain Thiebaut

## ■ Les Fédons 2 : cimetière d'époque moderne

Le deuxième site concerne un cimetière s'étendant à une trentaine de mètres au nord-est du hameau. L'aire funéraire, de plan rectangulaire (L. : 20 m, l. : 13 m), comprend une centaine de fosses disposées est-ouest, selon des alignements linéaires.

La fouille de cinq tombes montre que les individus sont déposés sur le dos, tête à l'est, et sans aucun mobilier. Leur étude identifie des sujets des deux sexes et de classes d'âge différentes (trois adultes et trois

enfants), inhumés en pleine terre ou en cercueil, dans des fosses rectangulaires parfois sous-dimensionnées ; la pratique de l'inhumation simple ou double apparaît concomitante.

Une analyse au C 14 des os d'une sépulture propose une probabilité de datation comprise entre 1385 et 1530.

Patrick Reynaud, Nathalie Moreau, Michel Maurin,  
Geneviève Ducout, Romain Thiebaut

## LAMBESC Sufferchoix

Une opération archéologique a été menée, sur le tracé du TGV-Méditerranée en limite des communes de Lambesc et de La Barben, sur le site de Sufferchoix qui occupe un emplacement escarpé dont le point le plus élevé atteint 200 m d'altitude. Le lieu de fouille, dominé au nord, à 350 m, par la bastide de Sufferchoix, est situé dans une doline en friche dont l'altitude varie entre 181,40 m et 180,66 m (niveau supérieur de la terre végétale). Il est entouré de collines où saillent de gros blocs rocheux et où abondent les chênes kermès, les chênes verts, quelques pins, du thym, du romarin, du buis, du genêt épineux, etc. À l'est, il est longé par un drain qui occupe un petit vallon, retailé par endroits et aménagé de ponts, qui se dirige nord-ouest / sud-est, vers la Touloubre.

Cette évaluation, en phase 2, a duré un mois ; elle a été précédée de trois sondages, de type linéaire, en mai 1995<sup>1</sup>.

Une surface de 1 485 m<sup>2</sup> a été décapée à la pelle mécanique jusqu'à la couche archéologique. Les structures mises au jour ont été fouillées manuellement. Trois couches générales ont été observées dans la doline : du limon brun (0,50 à 0,60 m), des argiles rouges "bauxitiques" (0,50 à 0,60 m) dans lesquelles ont été retrouvées les structures mises au jour puis des marnes noduleuses entamées légèrement par les structures de combustion.

Trois fosses (dont deux structures de combustion à paroi rubéfiée) et quatre aires d'épandage de résidus<sup>2</sup> ont été mises au jour dans une argile rouge encaissante. De par leur position stratigraphique, toutes les structures semblent contemporaines. L'encaissant est à mettre en association avec un horizon de sable à nodules de goethite et d'hématite relevé à proximité immédiate des structures.

1 Equipe de fouille : Annick Leducq, Pascal Marrou, Myriam Gluszakt, Bernard Picandet.

2 En cours d'identification au laboratoire d'archéologie des métaux de Jarville (Meurthe-et-Moselle).

La première fosse de combustion est circulaire et son diamètre est de 1,22 m. Elle présente un profil en cuvette sur une hauteur, à l'ouverture, de 38 cm et une épaisseur de rubéfaction de 5 cm. La seconde fosse, oblongue, a, dans la plus grande largeur, un diamètre de 1,10 m. Elle offre un profil en cuvette à fond plat sur une hauteur, à l'ouverture, de 32 cm.

Le diffractogramme d'un fragment de paroi rubéfiée n'a pu préciser la température exacte de chauffe mais des traces de mullite marquent, dans le contexte, une température d'au moins 950°.

Dans une première réflexion, nous avons pensé que l'existence du "gisement pseudo-bauxitique", non cartographié sur la carte géologique de Salon-de-Provence au 1/50 000, était, peut-être, à l'origine de l'implantation des structures de combustion qui auraient pu servir au "grillage" qui consiste à déshydrater, à fragmenter, à faire éclater le minerai en le chauffant à quelques centaines de degrés de température avant l'enfournement dans un bas-fourneau. Les pisolites retrouvées en grande quantité dans les veines du "gisement" auraient pu fournir la matière première aux artisans !

Mais dans l'état actuel de nos recherches et grâce aux indications récentes de Marc Leroy<sup>3</sup>, nous sommes en mesure de préciser que les structures de combustion ne correspondent pas à des bas-fourneaux et ne relèvent pas de la métallurgie du fer en dépit des hydroxydes et oxydes de fer, largement majoritaires, identifiés dans un échantillon de pisolites.

Néanmoins, dans l'attente des résultats de l'analyse des résidus et sans pouvoir identifier actuellement l'activité de cet atelier hypothétique, nous pouvons déjà dire qu'il est de taille restreinte et ne présente qu'une seule phase d'activité, n'ayant livré qu'un faible volume de déchets et aucun matériel archéologique. En cette absence, il est impossible de confirmer la datation par C 14 (Moyen Age, XIII<sup>e</sup> s.)<sup>4</sup>.

Annick Leducq

3 Laboratoire d'archéologie des métaux.

4 Réalisée au laboratoire d'Archéolabs (réf. ARC 1336).

## MAILLANE Mas de Mignot

Des travaux de voirie effectués à l'ouest de la commune ont mis au jour des éléments de murs situés dans deux fossés, à une profondeur de 0,80 m. Ces vestiges, qui ont fait l'objet d'un relevé topographique, appartiennent à une *villa* gallo-romaine révélée en surface par la présence de matériel céramique (sigillée

claire A, céramique commune claire, luisante) et de matériaux de construction parmi lesquels on note des tesselles de mosaïque en pâte de verre bleue.

Corinne Landuré

## MAILLANE Saint-André

En 1995, nous avons prolongé la fouille de Saint-André de Maillane <sup>1</sup>, afin d'avoir plus d'éléments sur la chapelle du même nom ainsi que sur le cimetière qui l'entourait. Ce site est situé en pleine campagne, entre Saint-Rémy de Provence et Graveson. D'une superficie proche de 300 m<sup>2</sup>, nous pouvons y distinguer trois secteurs bien distincts.

### Secteur 1

Situé au nord de la fouille, nous y trouvons des bâtiments qui sont, d'une manière générale, assez mal conservés. Seules sont visibles les fondations constituées de gros galets de Durance et de pierres calcaires. Les sols sont en terre et ne révèlent que très peu de matériel archéologique.

Nous y trouvons onze tombes (sept inhumations en pleine terre et quatre en coffrage) ainsi qu'une petite fosse commune. La plupart des défunts sont positionnés sur des fondations, ce qui laisse supposer que les bâtiments étaient déjà détruits lors de leur ensevelissement.

### ■ Secteur 2

Cette zone est, semble-t-il, l'emplacement de l'ancienne chapelle dont il ne reste aujourd'hui pratiquement plus rien. Nous y trouvons de grandes fosses remplies de gravier (radier ?) et seules quelques fondations sont visibles. Au centre de ce secteur, nous avons mis au jour le four dans lequel a été fondue la cloche, avec de nombreux fragments du moule ainsi que des scories de billon.

Seulement deux tombes ont été découvertes : une inhumation, très peu enfouie et en pleine terre ; l'autre, beaucoup plus profonde, présentée en bâtière sous *tegulae*.

### ■ Secteur 3

Le secteur 3 est riche en tombes de toutes époques. Pour l'instant la fouille a révélé vingt et une sépultures :  
– six inhumations en coffrage de dalles calcaires, la couverture composée aussi de dalles ;  
– une inhumation en coffrage de dalles calcaires, la couverture composée de *tegulae* ;  
– quatorze inhumations en pleine terre, souvent entourées par endroit de petites pierres.

Deux grandes dalles qui tirent leur origine d'une cuve de sarcophage semblent avoir été utilisées ici comme stèle.

Parmi les vingt et une tombes découvertes, il faut noter que quatre sont orientées nord-sud, la tête au nord, alors que les autres suivent la tradition chrétienne avec la tête orientée vers l'ouest.

### ■ Conclusion

Les découvertes réalisées à ce jour mettent en évidence plusieurs niveaux d'occupation qui s'échelonnent entre le VI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s. De nombreux témoins d'une occupation plus ancienne sont également repérables dans la fouille (fragments de sarcophages, fragments de céramique et monnaies gallo-romaines ...).

C'est la confirmation que le site de Saint-André a été occupé pendant de nombreux siècles et que c'est ici qu'il faut rechercher les origines du village de Maillane. La fouille se prolongera en 1996, afin de mieux cerner le plan de la chapelle ainsi que pour mieux comprendre l'organisation de la nécropole <sup>2</sup>.

Philippe Ferrando

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique* 1994, 132.

<sup>2</sup> Je tiens à remercier Madame le Maire de Maillane et la municipalité pour l'intérêt et l'aide financière apportés à cette fouille.

Cette fouille de sauvetage, conduite d'août 1994 à fin février 1995, répondait à la menace d'une destruction du patrimoine archéologique, liée à la construction d'un immeuble et de son parking souterrain. Ses 1 500 m<sup>2</sup> d'emprise, au pied du versant sud de la Butte des Moulins, correspondent à l'espace occupé par les anciens entrepôts Sud-Cargo, en frange nord du quartier du Panier. La richesse et la qualité des vestiges entrevus lors du diagnostic archéologique<sup>1</sup> se concrétiseront aisément, même si parfois leur mauvais état de conservation fut une entrave à notre analyse. De cette masse de données archéologiques, brièvement résumées ici, émanent de nouveaux champs d'investigation ayant trait à des phénomènes urbanistiques, artisanaux, économiques ou encore sociaux. Citons, pour exemples, les vestiges d'un vaste habitat privé d'époque romaine et la découverte inattendue d'un balnéaire d'époque grecque hellénistique. Ce vaste complexe de bains publics permet, pour la première fois, d'apprécier la qualité des réalisations massaliètes, lesquelles révèlent, sur bien des points, une ampleur architecturale et un faste comparables à celles de la Grèce continentale.

#### L'époque grecque archaïque (600-480 av. n. è.)

Au VI<sup>e</sup> s. av. n. è., cet endroit du versant nord de la Butte des Moulins est apparemment exempt de toute construction. Toutefois, des dépotoirs de céramique issue de rejets culinaires attestent d'une fréquentation des lieux, relative à un secteur d'habitat proche, se situant sans aucun doute sur le versant ou la partie sommitale de la colline. D'un point de vue quantitatif et qualitatif, ce mobilier archéologique homogène, daté de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> s.), constitue un apport scientifique de première importance.

#### ■ L'époque grecque classique (480-330 av. n. è.)

A l'extérieur de la cité, s'affirment les premières constructions à vocation artisanale. La mise au jour d'un four de potier de la première moitié du V<sup>e</sup> s. (vers 460) confirme cette fois la forte potentialité archéologique du site (fig. 67). De forme circulaire (5,5 m de diam. hors œuvre), construit en briques de terre crue, il se compose dans son dernier état d'un alandier à double canal, sur lequel, d'après la conservation d'amorces de carneaux, devait reposer une sole perforée surmontée du laboratoire dont, malheureusement, ne subsiste aucun vestige. D'après les ratés de cuisson mis au rebut aux alentours, nous pouvons affirmer que cette officine fabriquait des mortiers et des amphores de type Py 1, 2 et 4. Cependant, le premier type n'appartient pas à la production de ce four.

La présence d'amphores de type Py 1 entend émaner de l'activité d'un autre atelier comme l'indiquent de nombreuses couches contenant des fragments sur-cuits. Ils manifestent ainsi un horizon chrono-stratigraphique plus ancien. Nous avons aussi reconnu un angle du bassin où s'exécutait, semble-t-il, la préparation des argiles employées pour le façonnage des pièces. De taille exceptionnelle, la conception générale de ce four ne souffre d'aucune comparaison avec ses contemporains et n'a d'égal que les fours de tuiliers d'époque romaine. Il induit, par là-même, une maîtrise des techniques aboutie et si l'on se replace dans le contexte historique et économique, il devait être en mesure de répondre à une forte demande en contenants indispensables à la commercialisation du vin élaboré sur le territoire de la cité.

Suite à la désaffectation de l'officine, apparaissent à la fin du V<sup>e</sup> s. les premiers bâtiments reconnus à partir de tronçons de murs épargnés par les spoliations postérieures. Cependant, la vocation artisanale du quartier perdue par la mise en place d'une petite métallurgie du fer et du bronze dont la teneur se lit grâce à des traces et des vestiges ténus et peu nombreux (fosses de coulée, scories). La destination de cette activité et la production en résultant n'ont pu être déterminés.

#### ■ L'époque grecque hellénistique (330 - 49 av. n. è.)

Jusqu'à ce jour, nous ne possédions aucune donnée concrète sur la localisation et l'envergure des monuments publics de *Massalia*. Cette lacune est aujourd'hui

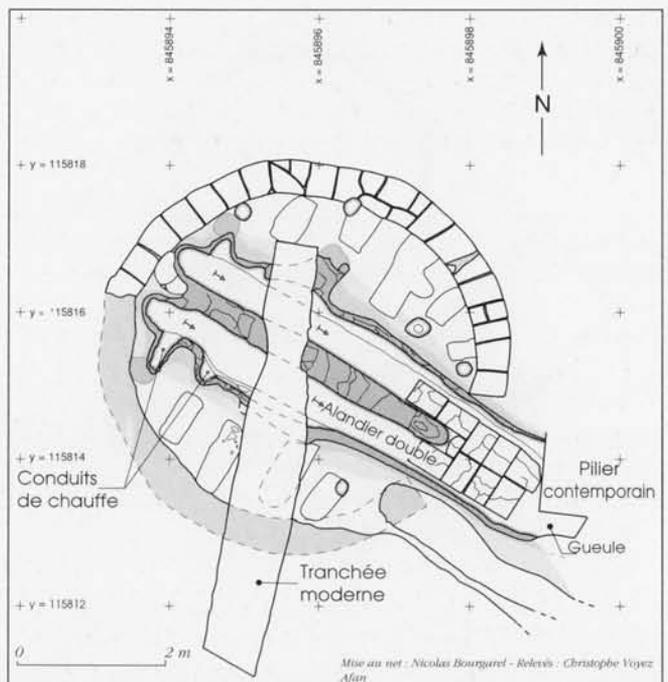


Fig. 67 – MARSEILLE, Rue Jean-François Leca, 9. Plan du four à amphores, première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Relevés : Chr. Voyez, mise au net : N. Bourgarel (AFAN)

<sup>1</sup> Voir le rapport de sauvetage urgent 1994 de Ph. Mellinand (AFAN) déposé au SRA-PACA.

comblée par la découverte d'un balnéaire édifié pendant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (fig. 68). Rappelons que les bains publics antiques étaient un lieu de sociabilité et de convivialité où l'on pratiquait le bain de délasserment par immersion ou aspersion. Ceux de Marseille se composaient d'une salle ronde d'un diamètre de 13 m inscrite dans un bâtiment carré. Au centre, une aire circulaire bétonnée (diamètre 8,55 m) concave, décorée de deux ou trois bandes rouges concentriques et bordée d'une rigole. Suivant les modèles de Grèce ou de Grande Grèce, cette surface devait être ceinte d'une couronne de baignoires ou cuves plates, s'appuyant contre la rotonde. Elles sont attestées ici par des fragments en terre cuite et en basalte réemployés dans la maçonnerie. Ainsi défini, l'espace consacré au bain communiquait directement avec une pièce chaude, étuve sèche ou bassin, dans laquelle était aménagé un système de chauffe avec foyer et alandier souterrain. Dans une des sept autres salles qui, soulignons-le, ne composent que la partie connue de ce complexe balnéaire, devait se trouver au moins un vestiaire. Malheureusement, le mauvais état général de conservation ne nous permet pas encore d'attribuer une fonction exacte à chaque partition. Cependant, l'envergure de la salle ronde illustre les dimensions exceptionnelles de ces bains publics. Par comparaison, ils se placent au second rang après ceux de l'Agora d'Athènes, qui d'après restitution, sont considérés jusqu'à ce jour, comme les plus vastes du monde grec hellénistique.

Au tout début du II<sup>e</sup> s., le complexe des bains est démantelé pour laisser place aux habitations. Ainsi l'espace public tombe dans le domaine privé. Ce changement de destination sera matérialisé par la construction d'une vaste demeure dont le plan, de tradition hellénistique, occupe l'espace d'un îlot (fig. 69). Elle se compose d'une cour intérieure autour de laquelle se développent des pièces d'habitation et un atelier d'artisans forgerons et bronziers. Pour cette période, il s'agit du seul bâtiment de ce type intégralement connu à Marseille.

Ainsi donc, dès la construction des bains, s'affirme une orientation rigoureusement orthonormée des axes du bâti et du réseau viaire. C'est à partir de ce plan que, pendant plus de cinq siècles, s'organiseront de nouveaux îlots d'habitation réutilisant, autant que faire se peut, les anciens murs. Cette pérennité nous incite à reconnaître ici un régime foncier abouti, garant d'une gestion rationnelle de l'espace prévue pour le long terme.

### ■ L'époque romaine (49 av. n. è. - 600 de n. è.)

A l'orée de cette période se met en place, parallèlement à la construction de bassins ou de foulons, un important réseau d'adduction d'eau, de caniveaux et d'égouts qui pourrait se rapporter à une activité artisanale spécifique telle que la tannerie ou la teinturerie, mais aussi à des installations domestiques, rafraîchissoir, citerne ou salle de bain. La métallurgie n'a cependant

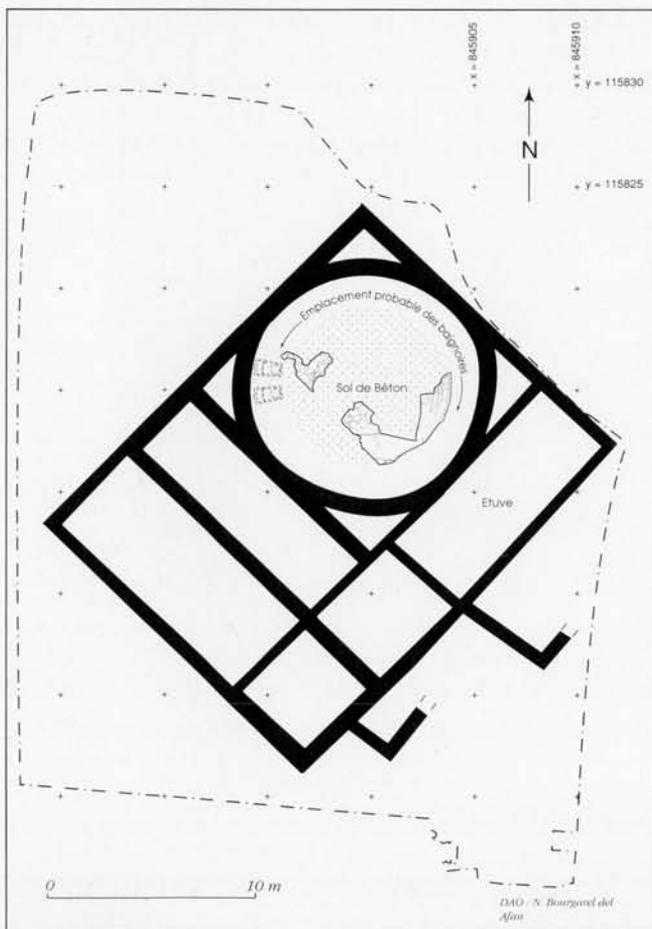


Fig. 68 – MARSEILLE, Rue Jean-François Leca, 9. Plan du balnéaire, seconde moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (DAO : N. Bourgarel, del. AFAN).

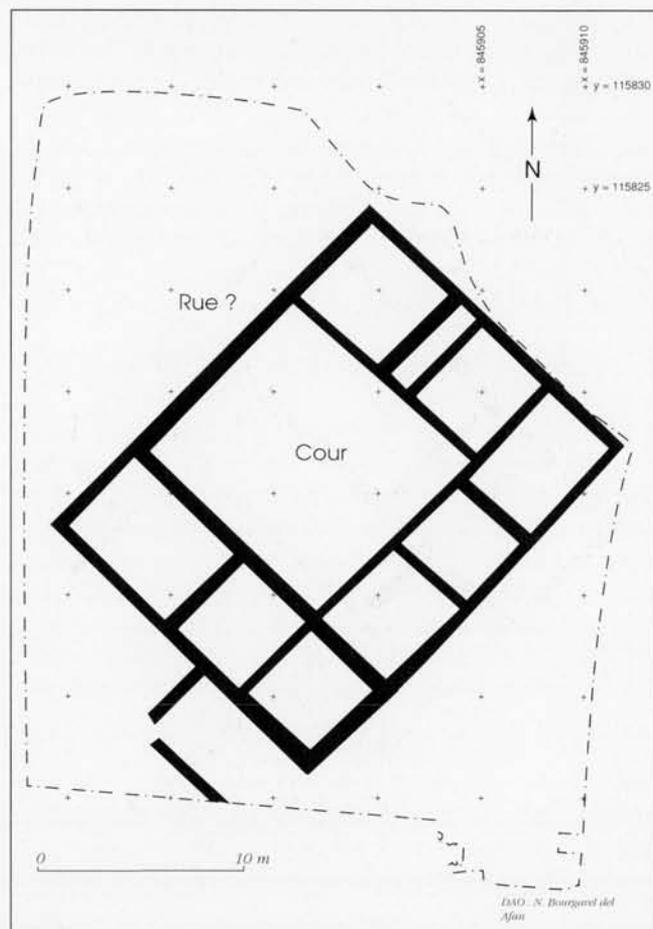


Fig. 69 – MARSEILLE, Rue Jean-François Leca, 9. Îlot grec hellénistique. (DAO : N. Bourgarel, del. AFAN).

pas été totalement évincée et, dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. n. è., sans doute à la suite d'une commande du pouvoir émetteur, un des ateliers de bronziers a frappé monnaie. La découverte d'un tel contexte est généralement très rare et jusqu'à ce jour unique à Marseille. Suscitant de la part des numismates un intérêt particulier, elle contribuera à l'approfondissement de nos connaissances sur le système monétaire en vigueur à cette période et plus particulièrement sur le petit monnayage de bronze de Marseille.

Au début du II<sup>e</sup> s., la vocation artisanale du quartier disparaîtra au profit d'une *domus* dont l'emprise au sol avoisine les 500 m<sup>2</sup> (fig. 70). Elle comprend, notamment, deux pièces aux sols peints en rouge, une cour de 100 m<sup>2</sup> sans colonnade et une salle de réception voûtée, recouverte d'enduits peints inédits, de types figuré et géométrique. Cette habitation sera détruite par un incendie au début du III<sup>e</sup> s. Sous les décombres, seront retrouvés de la vaisselle en bronze et des fragments de décoration d'ameublement en ivoire.

Les vestiges romains tardifs sont, quant à eux, lacunaires. Ils se caractérisent par des niveaux de circulation et des tronçons de murs en pierres sèches ou liées à l'argile. Ils ne respectent plus l'organisation de la trame urbaine telle qu'elle avait été définie à l'époque hellénistique, témoignant ainsi d'une nouvelle phase d'urbanisation à la fin du IV<sup>e</sup> s. Le site semble déserté dans le courant du VI<sup>e</sup> s.

## ■ Le Moyen Age

Les vestiges de cette période sont totalement absents.

## ■ L'époque moderne

Il faut attendre 1452 pour que ce point de la ville soit, semble-t-il, de nouveau occupé, date à laquelle fut fondé le couvent des Frères Observantins. D'après nos recherches archivistiques, l'emprise du chantier recoupe en partie les jardins, qui, lors de la grande peste de 1720-1722, furent choisis comme lieu d'inhumation des victimes.

Ainsi, de cette ancienne fosse commune, avons-nous dégagé cent soixante-quatorze inhumations, quantité ne représentant qu'un tiers de sa capacité (fig. 71). Il semblerait donc qu'elle n'ait été utilisée qu'en fin d'épidémie. Des traces d'autopsie (ouverture de la boîte crânienne d'un adolescent) indiquent des pratiques médicales d'hôpital, vraisemblablement celui de la Vieille Charité dont les archives nous précisent sa réquisition pour les soins des malades. Menée par le laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine de Marseille, l'étude de ce charnier et de ses squelettes livre des données biologiques et historiques originales et inédites, notamment sur le comportement des populations.

Frédéric Conche  
avec la contribution de Stéphane Bien, Nicolas Bourgarel (dessin), Mathilde Coudert, Christophe Durand, Philippe Ecard, Philippe Mellinand (AFAN)

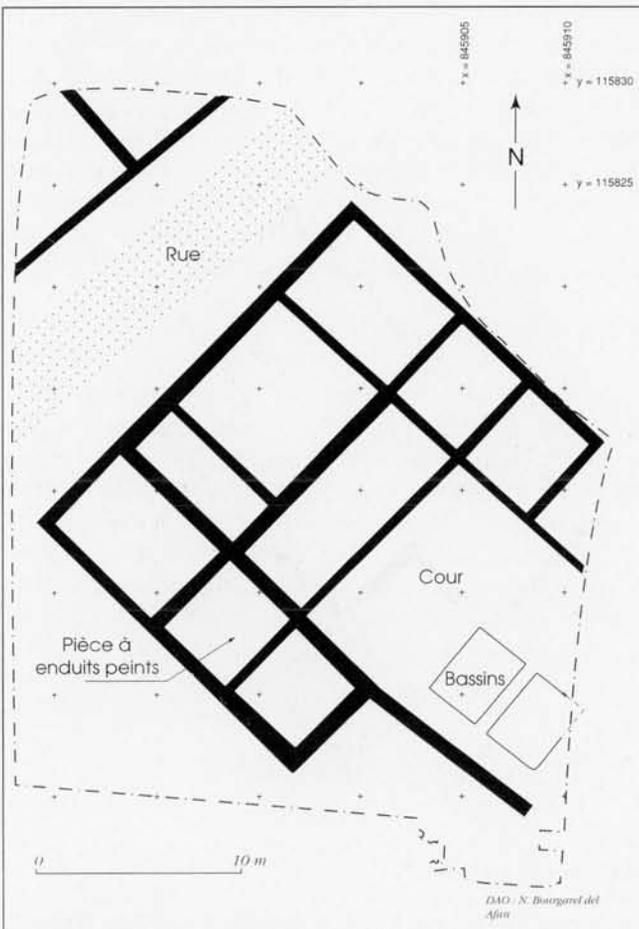


Fig. 70 – MARSEILLE, Rue Jean-François Leca, 9. *Domus* du II<sup>e</sup> s. (DAO : N. Bourgarel, del. AFAN)

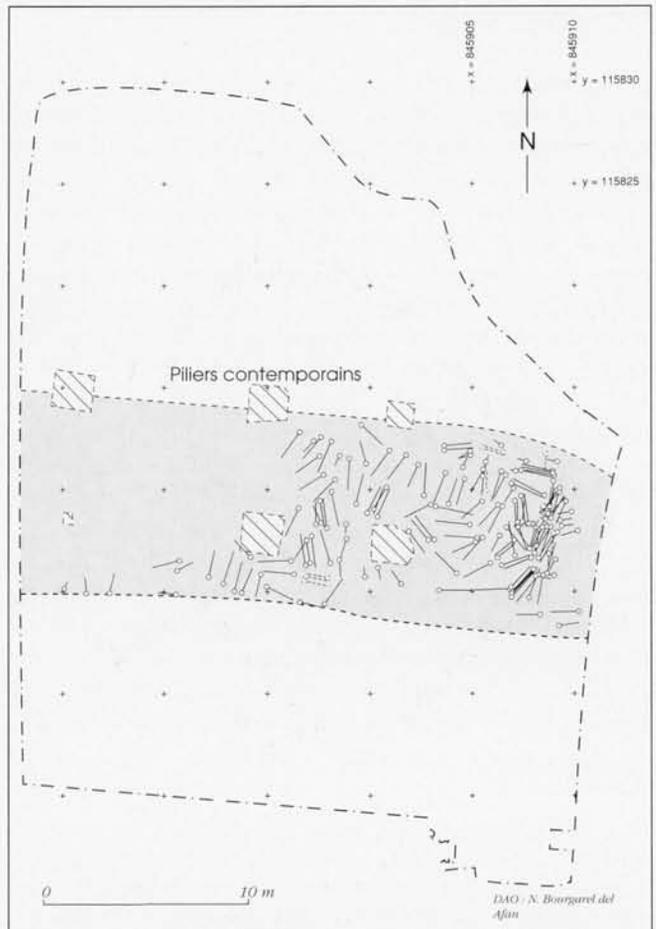


Fig. 71 – MARSEILLE, Rue Jean-François Leca, 9. Charnier des pestiférés de l'épidémie de 1720-1722. (DAO : N. Bourgarel, del. AFAN)

# MARSEILLE

## Quartier du Panier, place des Pistoles

Le projet d'aménagement d'une place publique devant la Vieille Charité a permis de poursuivre les recherches archéologiques dans le sous-sol de la butte des Moulins riche en vestiges. Le chantier archéologique a porté sur la partie orientale du terrain compris entre les rues Rodillat et des Pistoles, sous l'emprise de l'ancien îlot 62N partiellement fouillé lors d'une première campagne de fouille en 1989. Ces recherches, ainsi que des observations ponctuelles dans les rues limitrophes, complètent et renouvellent notre connaissance de ce secteur d'habitat urbain occupé quasiment sans discontinuité depuis le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ce sauvetage<sup>1</sup> s'est déroulé de mai à août 1995 (post-fouille en cours), grâce au financement de la Ville de Marseille<sup>2</sup>. Cinq zones de recherches dont trois expertisées exhaustivement (environ 400 m<sup>2</sup>) ont permis d'appréhender avec précision le paysage urbain et ses transformations durant vingt-six siècles, de la fondation de *Massalia* à nos jours, au cœur du quartier du Panier.

### I Epoques antiques

#### ■ Période grecque

Au contact du sol naturel (marnes stampiennes) la fouille méticuleuse de séquences stratigraphiques, épargnées par les occupations postérieures, a révélé des niveaux d'occupation datés de la période archaïque. Diverses traces d'aménagements domestiques (sols, banquettes, foyers), des céramiques locales et importées retrouvées en nombre conséquent, parfois finement décorées (fig. 72), ainsi qu'une riche faune surtout conchyliologique, illustrent une occupation intense à partir du second quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la fin de ce siècle. Cet habitat se développe dans des pièces au plan fragmentaire (peut-être quadrangulaire ?) dont certains murs sont en moellons de calcaire blanc liés à l'argile, creusées dans le terrain vierge jusqu'au *substratum* ferme.

Un segment de voirie antique a été reconnu à l'est de ces ensembles, sur 8 m de longueur pour au moins 2,5 m de largeur. Il s'agit là de surfaces de circulation et d'ornières orientées nord-sud installées sur le terrain vierge, dont les diverses recharges au mobilier très fragmenté permettent de situer l'utilisation dans le

VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les niveaux supérieurs ont disparu lors de l'implantation du bâti moderne.

La période classique n'est attestée que par des fosses dont le comblement a restitué des amphores massaliètes et de la céramique locale et importée, tandis que la période hellénistique est quasiment absente du point de vue des structures alors que du mobilier a été exhumé dans des couches plus tardives.

#### ■ Période romaine

Les vestiges mis au jour correspondent à l'extension vers l'est d'une partie d'*insula* dégagée en 1989. Murs, sols de béton et aménagements divers confirment la création et les transformations d'un îlot antique en précisant par ailleurs son organisation interne et sa limite orientale. Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un bouleversement se produit avec l'installation le long d'un mur de terrasse nord-sud, côté ouest, de pièces d'habitations et d'une cour partiellement couverte dans laquelle ont été mises en évidence des traces d'activités artisanales liées à la métallurgie du fer dans la phase la plus ancienne. Très rapidement succède une occupation de nature différente, qui retrace une intense activité domestique, avec la construction d'un four culinaire abandonné dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dont le foyer était bâti en *tegulae* ceinturées d'un parement en briques d'adobe (un moulage a été réalisé grâce au concours de l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille). À l'identique des zones fouillées antérieurement, des couches de destruction datent l'abandon de ces demeures vers la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è. À l'est de cet ensemble, aucune trace de l'époque romaine ne nous est parvenue. La zone de circulation installée à l'époque grecque se poursuivait-elle ?

#### ■ Période antique tardive

À la fin de l'Antiquité on assiste, comme sur la plupart des sites fouillés au Panier, à une occupation des lieux, peu représentée sur cette fouille si ce n'est par du mobilier céramique, puis à partir de la fin du VI<sup>e</sup> s., à des campagnes de récupérations de matériaux qui se traduisent par des tranchées d'épierrement des murs antérieurs et des fosses mal conservées. Une trace de circulation très furtive traverse les niveaux romains apparemment désertés.

### II Epoques postérieures

#### ■ Période médiévale

La seule occupation reconnue durant cette période consiste en un silo enterré en forme d'ampoule, creusé dans le *substratum* de poudingue et recoupé par une

1 L'équipe de fouille, sous la direction de M. Moliner (archéologue municipal), était composée de personnel AFAN : mesdames N. Scherrer-Corring, L. Naggiar-Moliner et messieurs Fr. Cognard (responsable), E. Bertomeu, J.-L. Charlot, P. Lebeau, J.-C. Matheron, Fr. Moroldo et Fr. Parent.

2 D.G.U.H., Atelier d'Aménagement Urbain.

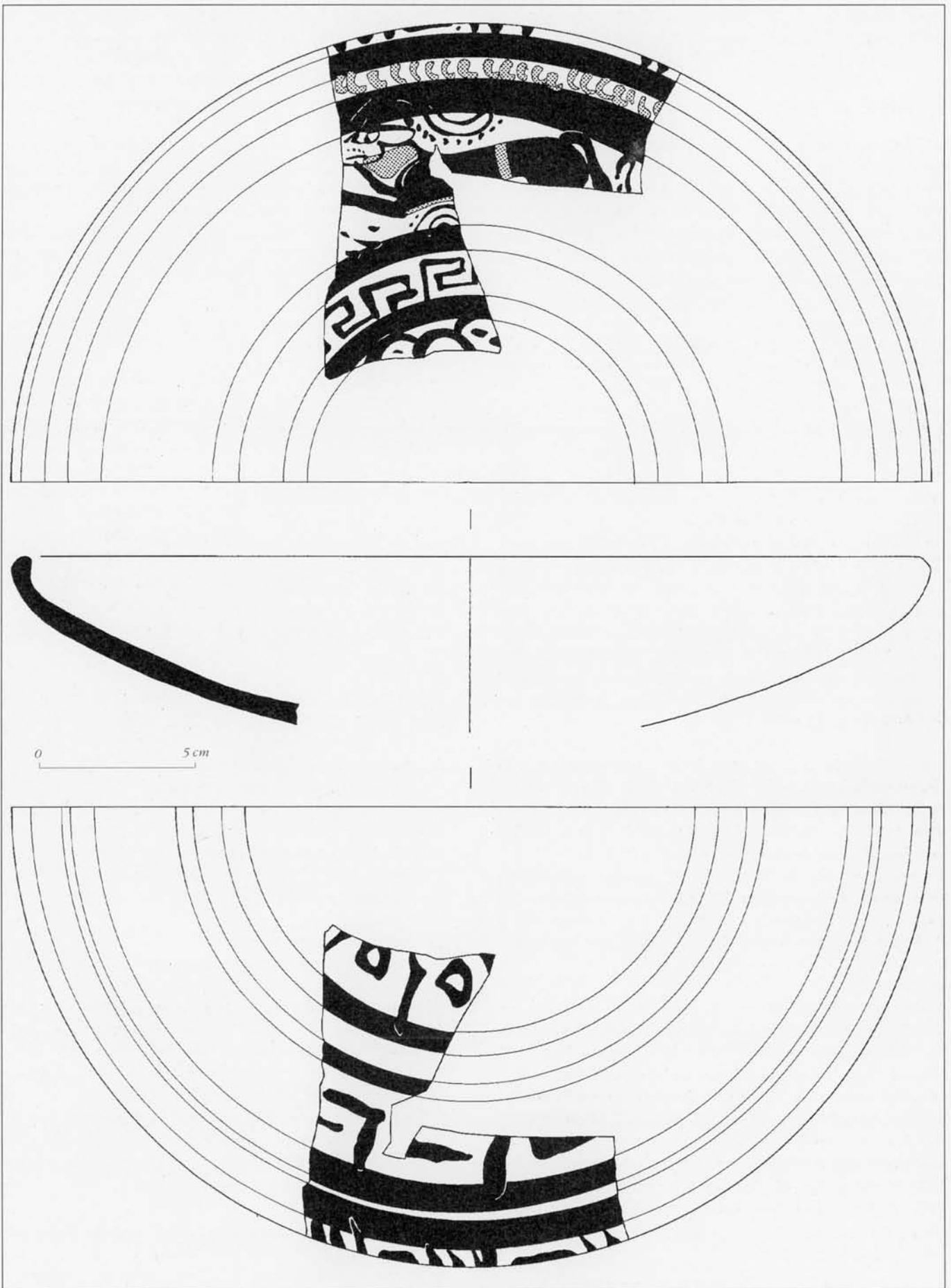


Fig. 72 – MARSEILLE, Quartier du Panier, Place des Pistoles. Ecuelle en pâte claire massaliète à décor orientalisant du type des chèvres sauvages, 600-550 av. J.-C. (dessin de G. Frommherz).

cave moderne. Il contenait des restes de dépotoir domestique (faune, coquilles d'œufs) et quelques fragments de céramiques attribuables au XIII<sup>e</sup> s.

### **Période moderne**

A partir du XVII<sup>e</sup> s. un îlot d'habitation est créé sur ces terrains. Il subira de nombreuses transformations internes jusqu'à sa démolition pour cause de vétusté dans les années 1980. La fouille en a retrouvé les fondations dont le mur de façade sur la rue des Pistoles qui semble perpétuer un tracé antique, ainsi que certains sols de rez-de-chaussée, des caves et des cuves maçonnées qui ont perturbé les niveaux archéologiques en place.

Manuel Moliner

## MARSEILLE Futur musée César

Sur la rive nord du Vieux-Port, entre l'Hôtel de ville et l'Hôtel-Dieu, la création par la Ville de Marseille d'un musée César est à l'origine de cette opération. Son emprise s'inscrit dans le périmètre des quartiers rasés en 1943. Epargné par la phase de reconstruction des années 50, cet espace est resté préservé : remblayé et réaménagé en aire de stationnement, il n'a pas été exploité en sous-sol.

Cette fouille de sauvetage se subdivise en deux interventions distinctes : la phase en cours porte sur le Moyen Age et l'époque moderne. Les vestiges appartenant à ces périodes sont conservés sur plus de 3 m de hauteur. La fouille des niveaux antiques interviendra après une opération de génie civil.

Ce bilan, réalisé en fin de fouille, avant l'exploitation des données, ne constitue qu'une synthèse préliminaire (fig. 73). Les informations délivrées mériteraient d'être confortées et complétées à l'issue de la phase d'étude.

### ■ **Antiquité**

Les vestiges antiques mis au jour apparaissent soit immédiatement sous les structures modernes, soit scellés par d'importants remblais. Ils sont représentés essentiellement par des lambeaux de sols en béton de tuileau, lissés ou revêtus de briques de terre cuite posées en *opus spicatum*, et par des structures linéaires parallèles de plus de 15 m de long.

La période qui sépare ces aménagements de ceux de la fin du Moyen Age ne semble pas matérialisée autrement que par des activités d'apports de terre et de récupération de matériaux.

### ■ **Fin du Moyen Age**

Sur l'emprise de la fouille, sont représentées les portions de quatre îlots d'habitations, dont trois seulement seront explorés (soit 1 500 m<sup>2</sup> sur 2 600). Ces îlots

L'emprise de l'ancien îlot 62N a été fouillée dans sa totalité jusqu'au sol naturel à l'exclusion des rues Rodillat et des Pistoles. Les rues alentour recèlent une puissante sédimentation archéologique pratiquement intacte. L'importance des découvertes est exceptionnelle pour l'étude de la topographie, de l'architecture domestique et du mobilier de la ville grecque de *Massalia*, de sa transformation en *Massilia* à l'époque romaine et de l'évolution du bâti traditionnel marseillais dans le quartier du Panier jusqu'à nos jours.

constitués de parcelles longues et étroites sont délimités par un maillage de rues rectilignes. Deux axes est-ouest (rue-place du Mazeau et rue de la Taulisse) aboutissent sur un axe nord-sud (rue de la Guirlande).

### **Les rues**

D'une rue à l'autre, les aménagements diffèrent. Au nord (place du Mazeau), si, dans un premier temps, les sols sont bien aménagés (dallage, chape d'argile), l'entretien de la voie revient progressivement à la charge de chaque parcelle (recharges localisées). Ce phénomène ne s'observe pas dans la rue de la Taulisse où les sols bien stables (remblais scellés par lits de mortier) s'accompagnent de divers systèmes d'évacuation des eaux. Dans l'axe nord-sud (rue de la Guirlande), peu de niveaux subsistent.

### **Les constructions**

L'habitat qui commence à s'implanter dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. laisse encore apparaître des espaces libres. Les vestiges médiévaux des îlots occidentaux sont conservés partiellement au sein de structures plus récentes. Les nombreuses reprises affectant par la suite les élévations ne modifient pas leur implantation qui suit toujours le rythme parcellaire. Les sols en relation avec elles ont quasiment tous disparu.

Une cuve maçonnée dans la parcelle nord-ouest de l'îlot occidental est l'unique vestige enterré et le seul aménagement intérieur conservé.

En revanche, l'îlot oriental témoigne d'une campagne de construction révélant l'existence d'un projet (programme institutionnel ?) dont l'ampleur dépasse l'échelle de l'habitat parcellaire. En effet, il présente deux murs nord-sud parallèles, reliés par quatre refends d'aspect homogène, pourvus de larges massifs de fondation assis sur des structures maçonnées antiques.

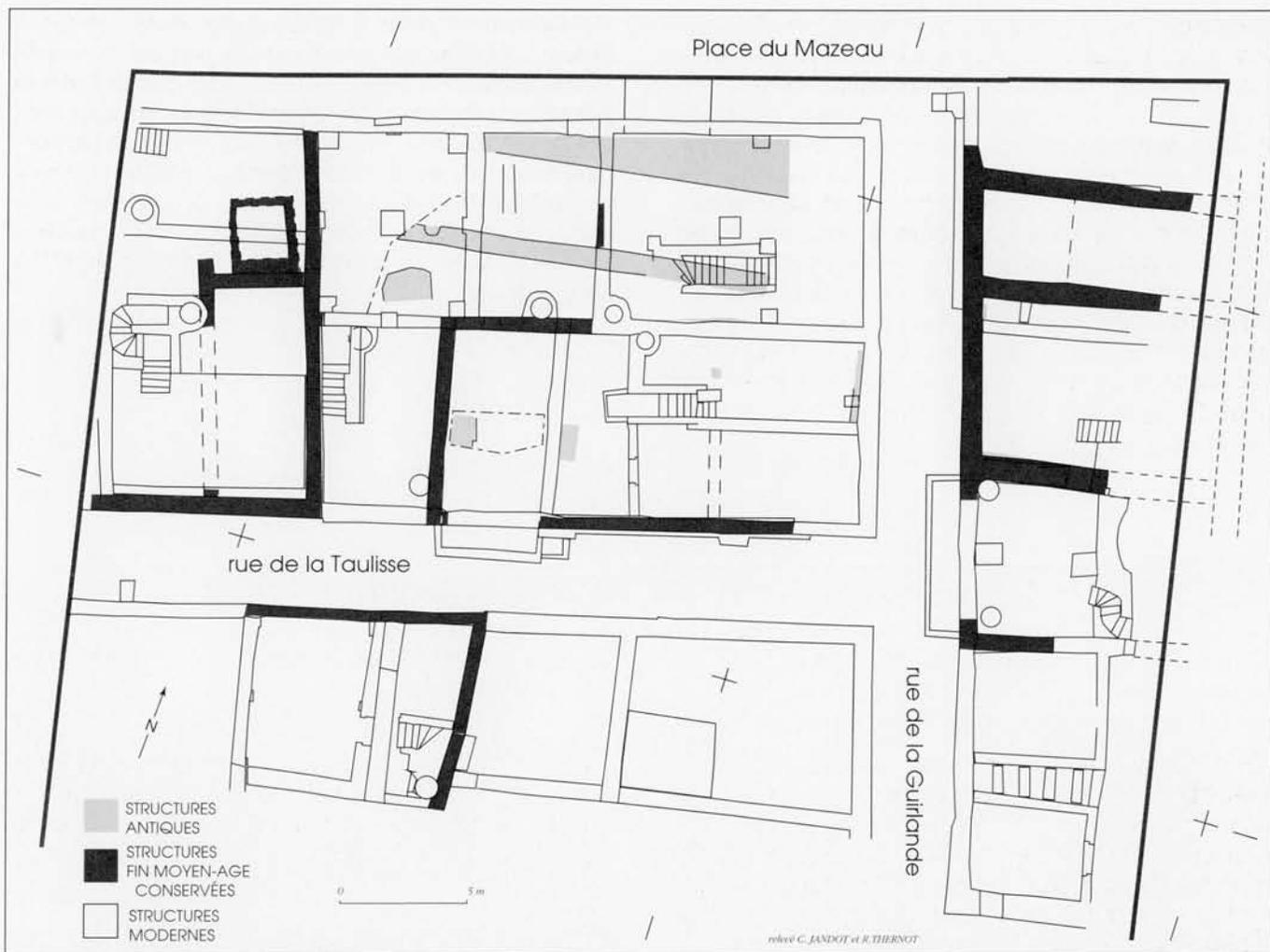


Fig. 73 – MARSEILLE, Futur musée César. Relevé chronologique des structures découvertes (C. Jandot et R. Thernot).

Les élévations en petit appareil réglé laissent apparaître un réseau complexe de canalisations en terre cuite, intégré dans les murs dès leur construction.

L'ensemble des vestiges fait appel à des matériaux issus du sous-sol immédiat. Leurs fondations sont faites de blocs de poudingue et de grès et leurs élévations sont montées en petit appareil de calcaire blanc, ou parfois en pisé (refends centraux de l'îlot nord-ouest).

### ■ Période moderne

Le schéma parcellaire médiéval est respecté, faisant l'objet de redécoupages ponctuels (parcelles nord-ouest).

#### Les rues

Elles sont caractérisées par quelques empièvements (calades) mal conservés. Des emmarchements permettent de restituer l'entrée des maisons. On observe également un épaississement des murs de façade mais les niveaux de rues contemporains de ces reprises ont disparu.

#### L'habitat

Toutes les parcelles sont à présent construites et la densification de l'habitat est marquée aussi par la multiplication de caves voûtées qui empiètent parfois sur

les rues. Le bâti évolue. Des réfections, partielles ou totales, effacent alors toute trace des fondations médiévales.

Les façades font l'objet de reprises fréquentes. La qualité architecturale de ces constructions se traduit par l'utilisation de la pierre de taille (calcaire tendre de la Couronne), issue des carrières littorales situées à une trentaine de kilomètres, acheminée par voie d'eau et destinée à la réalisation des parements, des encadrements de baies, des arcs ou des escaliers. Ce matériau occupe une place privilégiée, d'autant plus qu'il fait l'objet de remplois nombreux, attestés par la présence de blocs moulurés dans les maçonneries.

Les voûtes des caves, en plein cintre ou d'arêtes, sont montées en briques de terre cuite (chantignolles). Relativement solide et d'une mise en œuvre aisée, employé sur les sols sous forme de tomettes ou de carreaux, ce matériau remplace les pavages de pierres et de galets (calades). Il se conjugue également avec l'installation systématique d'une vasque en pierre encastree dans le sol et permettant la récupération de l'eau.

Les aménagements intérieurs sont représentés par des escaliers (droits ou à vis), des cuves maçonnées ou simplement chaulées. Les puits, le plus souvent adossés à des murs porteurs, assurent l'alimentation en eau de la plupart des habitations.

## ■ Bilan

Les élévations maçonnées sont difficilement datables quand elles ne peuvent être raccordées à leurs niveaux d'occupation, car souvent les sols les plus récents ont détruit les plus anciens à l'intérieur des maisons. Ces informations peuvent alors être apportées par l'étude de la stratigraphie des rues. Mais celle-ci ne donne d'indices chronologiques que sur les façades dont l'histoire est souvent dissociée de celles des élévations intérieures.

L'établissement de la chronologie de l'évolution architecturale et urbaine s'effectue d'une part, au travers de rares espaces conservés, d'autre part, par la prise en compte de l'histoire des techniques (matériaux, flux commerciaux et technologie). Ces différents facteurs contribuent à restituer une part de l'histoire économique et sociale de la ville, malgré la quasi-absence d'indices liés à la vie quotidienne.

Véronique Abel

## MARSEILLE Vieille Charité

La construction d'un réseau souterrain dans la cour de la Vieille Charité, hôpital construit à la fin du XVII<sup>e</sup> s., en plein cœur du quartier historique du Panier a nécessité l'organisation d'une fouille préventive<sup>1</sup>. Une partie de la cour avait été précédemment sondée<sup>2</sup> pour des travaux antérieurs.

Sur les sept sondages creusés, deux ont montré l'existence de vestiges, les autres étant poursuivis jusqu'au sol naturel, de plus en plus proche de la surface actuelle de la cour au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud. La Vieille Charité a été bâtie en rebord du thalweg qui termine le Panier vers le nord et son mur de limite nord est fondé sur la pente.

### Sondage 1

Il était barré par un large mur est-ouest, provenant des habitations détruites pour la construction de l'hôpital. La partie nord du sondage contenait une épaisse couche de brasier de calcaire rose provenant de la retaille sur place des blocs ayant servi à construire la Vieille Charité. Ce brasier contenait de la faune et de la céramique, essentiellement des récipients vernissés,

1 En collaboration avec Nadine Scherrer (AFAN).

2 Notamment par Véronique Abel et Lucien-François Gantès.

provenant, notamment, des centres de production de la vallée de l'Huveaune et de Fréjus. Le contexte peut être daté de 1690<sup>3</sup>.

### ■ Sondage 5

Il a montré également la présence de murs antérieurs à l'édification de la Vieille Charité, mais ils étaient très endommagés par les multiples canalisations récentes aménagées sous la cour. Aucune datation précise n'a pu être fournie. Certains de ces murs étaient construits directement sur le sol naturel, de la marne gréseuse taillée grossièrement pour former les soubassements de ces murs.

L'ensemble des sondages était en partie supérieure comblé par un contexte datant du XIX<sup>e</sup> s., provenant soit d'un rehaussement de la cour, soit du comblement de multiples aménagements de drainage des eaux usées, la cour et l'hôpital ayant été aménagés en habitations de fortune à cette époque. Une calade recouvrait l'ensemble.

Martine Moerman<sup>4</sup>

3 Identification et datation par Véronique Abel (AFAN).

4 AFAN.

## MARTIGUES Anse des Laurons

Après la découverte, puis la fouille en 1985 et 1992, de trois inhumations de l'Antiquité tardive en bordure de l'anse du port des Laurons<sup>1</sup>, une nouvelle tombe a été mise au jour sur ce site en mars 1995. Sa présence a

été signalée après que l'une de ses extrémités ait été dégagée par l'affouillement des sédiments la recouvrant, qui se trouvent directement exposés aux coups de mer dans ce petit port naturel.

Cette tombe se trouve sous le niveau moyen de la mer, immédiatement à l'est des deux inhumations

1 Voir le *Bilan Scientifique 1992*, 145-146.

fouillées en 1992 et peu ou prou dans le même alignement. Il s'agit d'une tombe en amphores renfermant les restes humains d'un adulte. Le corps était disposé dans deux amphores tronquées, dépourvues de leur col : la plus volumineuse au nord, une amphore africaine du type Tripolitaine II, renfermait la tête et le haut du corps jusqu'à la taille ; au sud, une amphore africaine cylindrique plus fuselée contenait les membres inférieurs. Les fragments d'une troisième amphore, également de type cylindrique de moyenne dimension, obturaient sommairement le raccord entre les deux contenants.

Aucun mobilier n'accompagnait le corps dont la disposition, tête au nord, est identique à celle des tombes précédentes.

Cette quatrième sépulture découverte dans l'anse sud du Port des Laurons confirme l'existence d'une

petite nécropole tardive (IV<sup>e</sup> s.) installée dans un environnement architectural et géomorphologique difficile à préciser.

Elle est certes la preuve d'une avancée du rivage et d'une remontée relativement importante du niveau de la mer depuis l'Antiquité. Mais les conditions et la période de son enfouissement sous une très épaisse couche de terre (près de 1,50 m de hauteur) provenant sans doute de colluvionnements collinaires demandent en particulier à être éclaircies.

En outre, sa coexistence avec les vestiges proches de constructions antiques en dur s'avancant dans l'eau, comme avec le fonctionnement du site comme port antique est aujourd'hui impossible à affirmer.

Jean Chausserie-Laprée

## LES PENNES-MIRABEAU

### La Cloche

La campagne de fouilles 1995 a porté sur trois points.

#### ■ Premier point

Il se trouvait dans la continuité des travaux effectués de 1991 à 1994 dans la zone sommitale bordant le rempart, comprise entre les carrés E11, F12, G12 et H13 du quadrillage décamétrique de l'*oppidum*. Les travaux ont permis de mettre au jour la case 2 G13 et le tronçon de rue R G12/R H13, dont la partie R G12 avait déjà été en grande partie fouillée<sup>1</sup>.

La case 2 G13, en grande partie détruite par des fouilles sauvages de 1978, a permis de préciser l'existence d'un étage que laissait prévoir une rampe-escalier plaquée contre le mur de la case précédente 1 G13.

Encore une fois nous constatons la présence de pondéreux (*dolia*) à l'étage.

Dans la rue R G12/R H13 nous avons trouvé les traces habituelles de pillage : amphores et vaisselle jetées dans la rue. En outre, nous y avons trouvé une bague en fer sur laquelle était encore collée une gemme en pâte de verre (fig. 74) dont le moulage donne l'image d'un personnage assis portant une massue (Héraclès ?). C'est la deuxième gemme en pâte de verre de ce secteur<sup>2</sup> ce qui pose un problème de société, car l'usage de ces sceaux, ajoutés à une autre bague (en bronze gravé) et à un couvercle de boîte à sceau découverts dans d'autres secteurs, implique l'existence d'une société intimement liée au commerce méditerranéen (et particulièrement massaliète).

#### ■ Deuxième point

Les démarches entreprises auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, en fin d'année 1995, pour obtenir l'autorisation de fouiller autour de la balise "Danger" des bases aériennes, nous ont obligés à procéder à une tranchée de sondage contre cette dernière pour vérifier son assise (rocher ou non), condition de l'attribution de l'autorisation de fouille, que nous avons obtenue.

Cette tranchée, qui a traversé le carré F10, nous a confirmé l'extension de la place sommitale et de son caladage en galets issus du poudingue du piémont

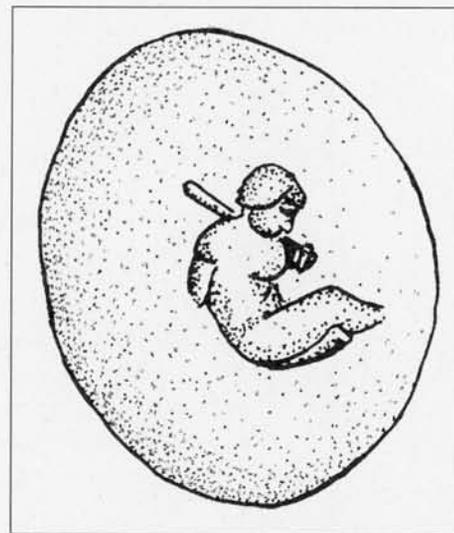


Fig. 74 – LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Gemme en pâte de verre R H13-004. Ovale (11,75-14,30 mm). Dessin de l'empreinte, soit une vue normale du sceau. Personnage portant apparemment une massue posée sur son épaule ; l'espèce de casque qui entoure le sommet de la tête pourrait être la tête de lion d'Héraclès.

1 Voir le *Bilan Scientifique 1993*, 126-128.

2 Voir le *Bilan Scientifique 1994*, 151-152.

nord de l'*oppidum*. Cette place bute contre une arase de mur en gros appareil sis au pied du socle de la balise. Le mobilier recueilli sur ce sol caladé : fibule de Nauheim, vasque de *simpulum*, amphore Dr. 1B, confirme son usage dans la première moitié du I<sup>er</sup> s., vers 50 av. J.-C.

S'il existe des traces de l'habitat primitif dont nous avons déjà trouvé des traces au sommet, il nous faudra passer au-dessous du sol caladé, mais il n'est pas impossible que toute présence du site du II<sup>e</sup> s. ait été éradiquée lors de l'implantation de la base.

### Troisième point

Il se situe dans le carré H11, abandonné en 1987 par décision du CSRA, qui nous posait problème en raison d'un mur insolite et courbe qui barrait et déviait la rue R H11 et d'une urne cinéraire en plomb percée de coups de *pilum*.

La reprise de la fouille dans ce secteur, loin de clarifier le problème, n'a fait que le compliquer. En effet nous y avons trouvé des structures aberrantes, tant du point de vue de leur construction propre que du point de vue de leur insertion dans le plan d'urbanisme rencontré jusqu'à ce jour sur l'ensemble du site.

Là aussi, dans la case 1 H11, une couche brune qui semble due à la décomposition d'un plancher sépare un niveau d'amphores et de *dolia* du sol où ne se trouvent que des éléments de petit mobilier.

Cette année de fouilles 1995 débouche sur deux problèmes à élucider, à savoir : eu égard à l'autorisation donnée par la C.C.I.M., délimiter la place sommitale (*agora* ?) en tentant d'y déceler les traces antérieures de l'habitat primitif, et dénouer l'imbroglio de la zone H11 où rien ne semble correspondre au plan d'urbanisme connu à ce jour.

Louis Chabot <sup>3</sup>

<sup>3</sup> Voir en fin de volume la bibliographie sur l'*oppidum* de la Cloche présentée par Louis Chabot.

**ERRATUM** : Une erreur s'est glissée dans la notice publiée dans le *Bilan Scientifique* en 1994, p. 152, colonne 2 à propos de la gemme en pâte de verre trouvée en 1 G13. **Il fallait lire** «... où a dû **disparaître** la bague qui la portait... » et non «... où a dû apparaître la bague qui la portait... ». Toutes nos excuses à l'auteur.

## PUYLOUBIER Oppidum de Bramefan

En automne 1995, une dernière campagne de fouilles programmées a eu lieu sur l'*oppidum* dans le cadre du projet collectif de recherche sur l'occupation des sols et sur l'évolution des paysages dans le massif de la Sainte-Victoire. Les opérations en cours depuis 1992 ont révélé l'existence de deux phases d'occupation <sup>1</sup> : un habitat de la fin du premier et du début du deuxième âge du Fer (Bramefan I, 550 / 400 av. J.-C.) est indiqué par une série des petits objets (fibules, *scalptorium*, armilles) et par une grande quantité de céramique importée et non tournée. Après un abandon de plus de 200 ans le site a été réoccupé à l'époque de La Tène III (Bramefan II, 150/50 av. J.-C.). Les structures et le matériel (amphores italiques, céramique campanienne) permettent de distinguer deux phases de cette deuxième occupation.

Le fouilles de l'année 1995 avaient pour but de compléter la stratigraphie, de documenter entièrement les coupes de sondages et de vérifier s'il y avait encore des structures de la première occupation en place. De plus, nous avons réalisé le plan topographique de l'ensemble du site.

Dans le sondage, le *substratum* crétacé a été atteint à une profondeur de plus de 2 m, sans que des structures du premier habitat aient pu être reconnues — soit elles ne se sont pas conservées, soit elles se trouvaient à quelques mètres de distance plus haut sur le versant. Vu le bon état de conservation du matériel (céramique et objets métalliques) trouvé dans la partie inférieure des colluvions, il est impossible qu'il ait été transporté sur une grande distance.

### ■ Stratigraphie et événements géomorphologiques

La stratigraphie et les analyses sédimentologiques des coupes permettent d'individualiser plusieurs événements morphologiques et archéologiques : le substrat crétacé affleurant irrégulièrement est dégradé, remanié et perturbé par la faune. Pendant la première moitié de l'Holocène, un sol s'est développé sous la couverture d'une forêt caducifoliée. Ce sol peu évolué a été remanié pendant une première phase d'érosion correspondant à la première occupation du site (Bramefan I). Après l'abandon du premier habitat, des colluvions contenant des tessons, charbons de bois, etc. se sont disposées derrière des barrières structurales constituées par le substrat. Dans les sondages 2 (fig. 75) et 4 ces sédiments remaniés descendent assez et sont accumulés de façon abrupte derrière une barre naturelle. Dans le sondage 8 on constate

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique* 1993, 131-132 et le *Bilan Scientifique* 1994, 153-154.

l'alternance des sédiments limino-argileux et caillouteux disposés approximativement horizontalement ou accusant un faible pendage. Ils témoignent d'un ruissellement à faible ampleur. Au-dessous, une couche grise comprenant beaucoup de charbon de bois et de tessons semble être un niveau d'occupation remanié. Sur cette séquence colluviale s'installent les structures de l'ensemble de l'occupation Bramefan II. Après la destruction, l'érosion et la pédogenèse recommencent. Le sol récent, un redzine, s'est développé sur une couche colluviale disposée après l'abandon de l'*oppidum*.

### ■ Le matériel archéologique

Les colluvions ont livré une centaine de kilogrammes de céramique non tournée. Il s'agit surtout d'urnes, dont des formes "archaïques" à col et panse carénée avec présence de méplats et bords bisautés (CNT-PRO U2), notamment des urnes du type CNT-PRO U4. Parmi les formes ouvertes, des "coupes à calottes" (CNT-PRO C1b) et coniques (CNT-PRO C1) sont abondantes. Il faut ajouter des coupes à lèvre biseautée (CNT-PRO C1d), des coupelles avec ombilic (CNT-PRO C3b) ainsi que des coupes carénées (CNT-PRO C8). L'ensemble des formes est complété par quelques jattes et couvercles. Les décors des coupes et urnes comportent des triangles et des carrés hachurés sur l'épaule, parfois des incisions groupées ainsi que des lignes incisées en zig-zag.

La céramique importée représente moins d'1 % du total. On y recense de la céramique à figures et vernis noir (coupe-canthare), et fréquemment de la céramique à pâte claire massaliète (imitations des coupes à bandes ioniennes B2, cruches, etc.), de la céramique grise monochrome (coupes, coupes carénées, jattes, cruches et gobelets carénés) ainsi que des amphores étrusques et massaliètes. Le mobilier métallique se compose d'une fibule complète du type "Golfe du Lion", deux fragments du type "Golfe du Lion", deux *scalptoria* et des bracelets filiformes en bronze de section rectangulaire avec un décor incisé finement.

La céramique importée (il y manque du *bucchero*) donne une fourchette chronologique du dernier quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. à 400 av. J.-C. Par contre les caractères morphologiques de la céramique indigène hérités de l'âge du Bronze IIIb (méplats sur l'épaule, bords biseautés et fonds omphaliques) inclinent à placer le début de l'occupation plutôt au milieu du VI<sup>e</sup> s.

Jörg Bofinger, Wiebke Rehberg, Petra Schweizer,  
Michael Strobel <sup>2</sup>

<sup>2</sup> Institut für Ur- und Frühgeschichte, Universität Tübingen, Schloß Hohentübingen.

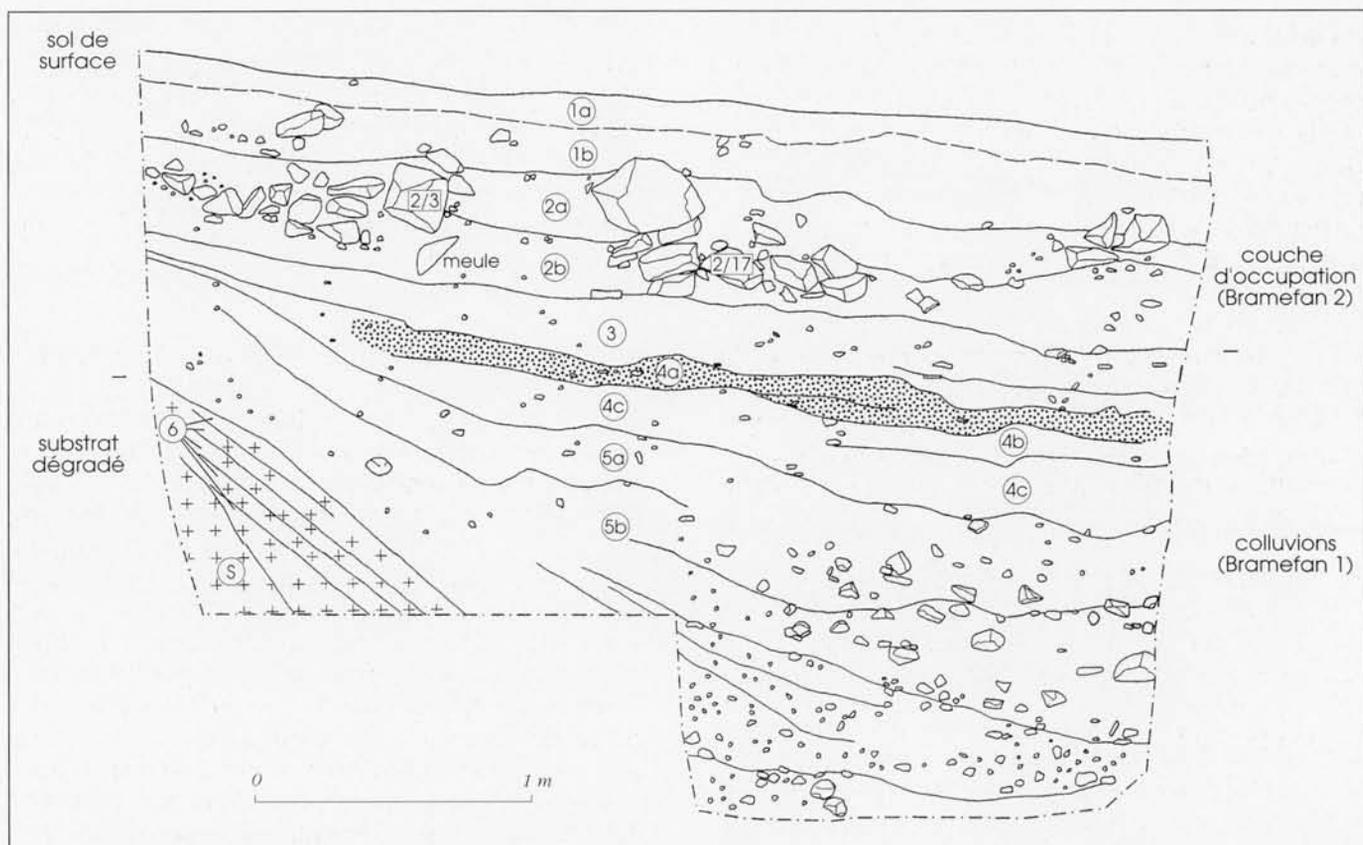


Fig. 75 – PUYLOUBIER, *Oppidum* de Bramefan. Sondage 2, coupe est.

## LA ROQUE D'ANTHÉRON

### Abbaye de Silvacane

Trois séries de sondages ont été entreprises au cours de l'année 1995, dans l'enceinte de l'abbaye de Silvacane mais toujours à l'extérieur des bâtiments conventuels proprement dits.

Le plan d'un **édifice rectangulaire** de très belle qualité (petits moellons réguliers) déjà aperçu lors d'un petit sondage en 1994 a été déterminé au cours des travaux de février et mars 1995. Ce bâtiment, interprété comme une cave (il est partiellement enterré), est situé directement à l'est des pièces associées à "l'hôtellerie" médiévale et fouillées en 1993 et 1994. Il aurait été abandonné et détruit dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. Il sera entièrement fouillé prochainement.

Des sondages de reconnaissance ont été réalisés en février-mars puis septembre-octobre **au pied du mur de clôture ouest du cloître**. Dans le plan traditionnel d'une abbaye cistercienne, un corps de bâtiments renfermant cellier et dortoir des Convers est situé à l'ouest du cloître. Or cet ensemble n'existe pas à Silvacane, alors que la présence de Convers au cours des deux premiers siècles d'existence de l'abbaye est indiscutable. On trouve aujourd'hui à cet emplacement une cour ombragée organisée autour d'une fontaine. Un mur est/ouest perpendiculaire au mur du cloître a été mis au jour lors du premier sondage mais aucune couche d'occupation médiévale ne lui était associée. Lors des sondages suivants effectués au sud du mur, aucune trace de bâtiment n'a été retrouvée. La fouille se poursuivra cette année au nord. Par contre, un réseau complexe de canalisations médiévales antérieures au cloître est apparu lors de ces fouilles, canalisations qui devaient capter une source située au sud-est de l'abbaye. Ni leur datation ni leur utilité n'ont été déterminées.

Ces sondages ont enfin permis de préciser la topographie d'origine du site et de confirmer les importants travaux de remblaiement et nivellement effectués par les moines autour du promontoire rocheux sur lequel ont été installés les bâtiments monastiques.

Le **chemin longeant la façade méridionale** de l'abbatiale a été légèrement décapé et quelques sépultures (une dizaine) sont ainsi apparues. Elles n'ont pas été fouillées ; elles ne sont donc pas datées. Cet espace funéraire est aujourd'hui bordé au sud par un muret retenant les terres hautes d'un champ. Les problèmes posés par la construction complexe de ce mur (présence de deux encoches en face du mur sud du transept, construction en plusieurs phases), par la présence de deux sépultures de type médiéval (coffre de lauzes) sous ses fondations ainsi que par l'apport volontaire et récent de terre au sud de ce muret n'ont pas trouvé de réponse à ce jour.

Une **citerne désaffectée**, située au nord-ouest des bâtiments monastiques et toujours dans les limites du grand enclos de l'abbaye, a été partiellement nettoyée et étudiée. Un sondage profond a été ouvert en vue de retrouver le mur septentrional originel de la citerne. Un effondrement moderne du terrain, une récupération complète des pierres de ce premier mur ainsi que le rétrécissement récent de la citerne vers le sud ont été mis en évidence. Les questions d'alimentation et d'utilité de cette citerne n'ont pas été abordées.

A la suite d'un nettoyage de couches de remblai superficiel **le long des murs nord** de l'abbaye, un sondage d'abord destiné à interpréter et dater les épaisses couches de cendre pure (curage d'une cheminée au début du XX<sup>e</sup> s.) et de destructions (plusieurs couches de fragments de tuiles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.) a démontré l'extension du lit majeur de la Durance jusqu'au pied des bâtiments nord de l'abbaye avant leur construction et probablement jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. Les couches d'alluvions (argile et limon) qui alternent avec des phases d'occupation succincte se sont accumulées sur une hauteur de 1,50 m environ. Le parement médiéval, protégé par les alluvions médiévales et modernes puis par les remblais contemporains, est donc apparu intact sur plus de 2 m de haut ; notre vision de la construction septentrionale de l'abbaye est ainsi totalement transformée.

Enfin, divers travaux d'aménagement réalisés autour de l'abbaye (enterrement du réseau électrique, installation d'une fosse septique à l'ouest de la Porterie) ont été surveillés au cours de l'automne ; ils n'ont rien révélé de nouveau.

Nathalie Molina

L'abri de l'Éoure (nom attribué par commodité à ce gisement) se trouve sur la commune du Rove, au cœur du massif calcaire Crétacé de la Nerthe (dit également chaîne de l'Estaque) à quelques kilomètres au nord de Marseille. Il est inclus dans une parcelle propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Découvert naguère par nous-même à l'occasion d'une promenade dominicale, il avait retenu notre attention par la présence sur le sol actuel de quelques vestiges attribuables à une occupation préhistorique. Ces pièces, vraisemblablement mises au jour par l'activité très évidente d'animaux fouisseurs (renards et lapins) ont été recueillies ; il s'agit de trois tessons de taille modeste (une pièce fine de couleur foncée et deux autres plus épaisses, de teinte claire et pouvant être remontées), de plusieurs esquilles et petits cassons de silex et d'un coquillage marin de type *conus mediterraneus*.

Cet ensemble d'indices dans une zone qui, par ailleurs, est relativement bien pourvue en sites préhistoriques connus et fouillés (grotte des Riaux à l'Estaque, grotte des Héritages, du Cap Ragnon, station de la plaine du Sui au Rove ou bien encore abri de la Font des Pigeons à Châteauneuf-les-Martigues, grotte du Rouet à Carry ...) nous a incité à formuler une demande au SRA afin de pratiquer un sondage sur ce site. Une autorisation en ce sens nous a ainsi été accordée pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre 1995. L'objectif de l'opération était bien évidemment de confirmer la nature archéologique de ce terrain par la mise en évidence d'une séquence stratigraphique susceptible de présenter un ou plusieurs niveaux d'occupation préhistorique.

### ■ Situation et description du gisement

L'abri de l'Éoure se situe à environ 1 km à vol d'oiseau au sud du village du Rove et à près de 2 km du bord de mer. Il s'ouvre au pied d'un petit pointement calcaire lui-même adossé à une barre rocheuse orientée approximativement nord-sud. Ainsi placé, il domine, sur la gauche, l'entrée d'un vallonnet peu encaissé et cheminant vers le sud.

Dans l'état actuel, il s'agit de deux petites cavités ouvertes à l'ouest sous un surplomb et quasi adjacentes. De gauche à droite, la première de ces cavités présente une entrée large d'environ 3,50 m, une longueur maximale de 3,55 m et une hauteur de 1,50 m au porche, se réduisant fortement pour ne plus être que d'environ 30 cm à mi-chemin du fond. Un énorme bloc d'effondrement l'obstrue en partie. La seconde cavité a, quant à elle, une entrée large de 3,45 m et une longueur maximale de près de 2,80 m. Sa hauteur décroît également de 1,40 m au porche à 45 cm à mi-chemin et 25 cm environ au fond. A 2,30 m sur la droite

de cette seconde cavité se trouve une première niche large de 70 cm, puis à 2,50 m de celle-ci, une autre niche large d'environ 1,20 m. Toutes deux s'enfoncent à perte de vue sous le rocher (terriers).

L'ensemble de ce pied d'escarpement ainsi creusé mesure près de 16 m et est précédé d'un parvis de sédiments de 1 à 3 m de largeur, d'où émergent çà et là les parties visibles de blocs d'effondrement. On y observe également un léger pendage est-ouest (sortant). Une telle configuration laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'une seule et même cavité en partie comblée par un remplissage de puissance importante.

### ■ Déroulement et résultats du sondage

La surface concernée par l'opération a été volontairement réduite à 1 m<sup>2</sup> et matérialisée par un carroyage au sol. Pour des raisons pratiques, le choix de l'emplacement du sondage s'est porté sur l'entrée de la seconde cavité, à l'aplomb du porche de celle-ci.

Les résultats sont malheureusement assez limités dans l'ensemble.

Une première couche sédimentaire superficielle, homogène, d'une épaisseur maximale de l'ordre d'une vingtaine de centimètres n'a pas livré de vestiges de dimensions significatives. En revanche, un tamisage fin (2 mm) à l'eau (proximité d'un puits dit "de l'œuvre") a permis de recueillir plusieurs micro-éclats de silex gris, anthracite et blond, quelques fragments de patelles et une certaine quantité de charbons. Compte tenu de la pauvreté de cette documentation, il est évidemment presque impossible de la caractériser chrono-culturellement.

Sous cette couche se rencontre un niveau d'éboulements stérile d'une puissance relative de 40 cm. Suit une dalle d'effondrement de plus de 60 cm d'épaisseur. On trouve enfin sous l'ensemble précédent et reposant apparemment sur le *substratum* calcaire un niveau argileux de couleur brune peu puissant (9 cm au maximum) qui n'a livré que quelques minuscules charbons.

Pour une région où, selon les différentes phases climatiques, les effondrements sont un phénomène largement attesté dans les divers abris étudiés, le caractère succinct de ces résultats tient peut-être à l'emplacement de la surface fouillée. Il serait ainsi intéressant de pratiquer un autre sondage, cette fois-ci à l'intérieur de l'une des cavités, ce qui implique des conditions de travail autrement plus difficiles.

## SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

### Glanum, barrage et aqueduc oriental

Glanum possédait déjà à la période pré-romaine des installations hydrauliques importantes : le "nymphée" (XXXVI) et le "puits à *dromos*" (LX), mais ils ne nécessitèrent aucun aménagement hydraulique d'adduction d'eau. Les principaux monuments des eaux de l'époque romaine, les thermes et la fontaine dite "trionphale" (XXVI), nécessitèrent, quant à eux, des installations hydrauliques (barrage, aqueduc, bassins collecteurs, réseau de tuyaux) dont notre étude a tenté de retrouver certains éléments épars.

Esprit Calvet, dans les lettres qu'il échangea avec le comte de Caylus, à propos de "l'écluse" de Saint-Rémy, fut certainement le premier, en 1765, à identifier les traces laissées dans le substrat rocheux par la mise en place des fondations des structures antiques du barrage du Peirou et de l'aqueduc de *Glanum* dans le vallon de la Baume (Saint-Rémy-de-Provence). Ces traces sont encore visibles à l'exception de celles du barrage antique, occultées par la construction du barrage moderne en 1891. F. Benoit fut le seul à proposer un état de la question sur ce barrage dans un article aujourd'hui ancien <sup>1</sup>. Ces deux témoignages, les

études et sondages que nous avons menés sur le terrain permettent désormais de proposer une restitution de l'aqueduc et du barrage (fig. 76).

#### ■ Le barrage-voûte

Le barrage antique a totalement disparu, mais les encastremements verticaux (en double mortaise et tenon) dans lesquels il venait latéralement se placer sont encore visibles dans leur partie supérieure depuis le sommet de la voûte du barrage moderne. Le rapport de la hauteur du barrage sur son épaisseur à la base (indice : entre 0,25 et 0,30), sa forme convexe ainsi que ses puissants appuis, de part et d'autre, sur les pentes rocheuses du vallon de la Baume permettent de restituer un barrage-voûte, le premier actuellement identifié de l'histoire des techniques.

Ce barrage répondait aux différentes fonctions que remplissent de telles installations : il servait à régulariser le débit du "gaurde", à emmagasiner l'eau pour en constituer une réserve en vue de la période estivale, et surtout à hausser le niveau de la prise d'eau à une hauteur telle que l'aqueduc pût desservir l'ensemble des nouvelles installations de la ville à l'époque augustéenne. La structure locale du relief se prêtait particulièrement bien à la construction d'une retenue et explique le choix d'un barrage-voûte.

<sup>1</sup> BENOIT (F.). – Le barrage et l'aqueduc romains de Saint-Rémy-de-Provence. *Revue des Etudes Anciennes*, XXXVII, n° 3, juillet-septembre 1935, p. 331-340.

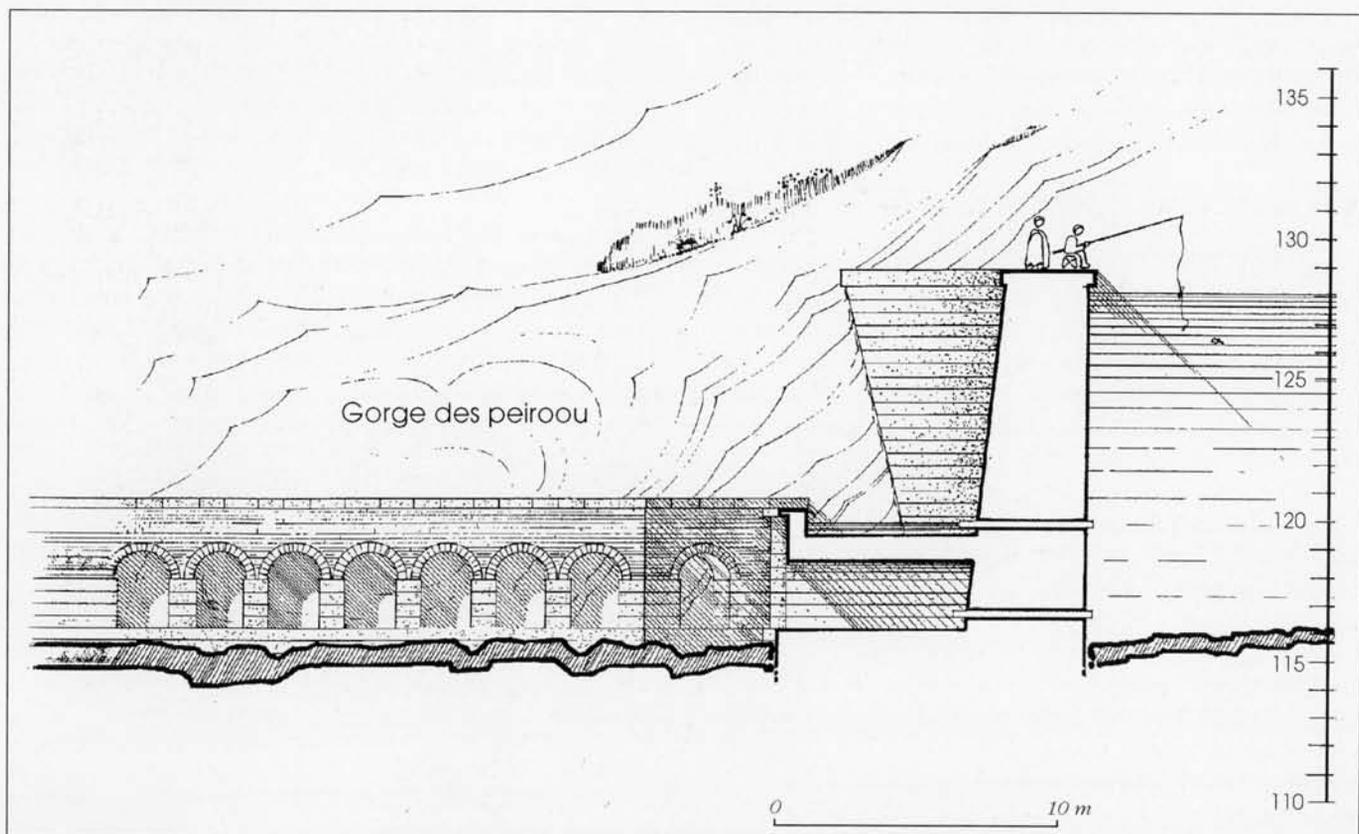


Fig. 76 – SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, Glanum, barrage et aqueduc occidental. Plan de la restitution en élévation du barrage et des premiers mètres de l'aqueduc de Glanum (plan J.-L. Paillet, IRAA-CNRS, 1995).

## ■ L'aqueduc

Ce barrage alimentait un aqueduc, au moins en partie en grand appareil, installé de façon audacieuse sur les pentes d'une gorge escarpée et conduisait l'eau à Glanum, à moins d'1 km de distance ; la topographie accidentée a exigé, en de nombreux endroits, d'appuyer le *specus* de l'aqueduc, sur des piliers de contrefort reliés entre eux par des arcades.

La canalisation alimentait les thermes et la "fontaine triomphale" dont elle est contemporaine (dernière décennie du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) ; barrage et aqueduc appartenaient au vaste programme monumental et urbain mis en place à Glanum à l'époque d'Auguste, au même titre que le *forum* ou les temples géminés.

Sandrine Boularot  
et Jean-Louis Paillet

## SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Glanum, fortification et porte charretière

La campagne de fouille 1995 a permis d'achever le nettoyage superficiel de la terrasse orientale de la porte charretière (dite "terrasse de Valetudo") ; les blocs d'architecture ont été entreposés dans le dépôt lapidaire.

Un sondage important a été ouvert dans le passage charretier et dans la pente de la terrasse ouest, après démontage d'un mur moderne dont les blocs ont également été déplacés. Ce sondage a permis de retrouver le dallage de la voie "hellénistique" déjà dégagé par H. Rolland, mais qui n'avait jamais fait l'objet de relevés. Dans la pente ouest, à un niveau supérieur à celui du sol hellénistique, a été découverte une tombe à inhumation du Bronze moyen. Le squelette, dont l'étude a été confiée à G. Palfy, est celui d'une femme

adulte ; le mobilier, exclusivement en bronze, se composait de deux bracelets et d'une bague, ainsi que d'un collier de "perles-spirales" ; la partie nord de la sépulture (jambes et pieds) a cependant été détruite par la tranchée de fondation de l'un des remparts protohistoriques.

Aux trois phases du rempart protohistorique connues en 1994 (fig. 77 : 2, 3, 4) se sont ajoutées deux nouvelles phases : le rempart 1 est le plus ancien, le rempart 5 le plus récent, immédiatement antérieur au rempart hellénistique 6 en grand appareil, et probablement contemporain de la "tour Trapézoïdale". La chronologie relative des cinq phases du rempart ouest et des trois phases du rempart est n'est cependant pas encore bien clarifiée, non plus que la chronologie absolue des

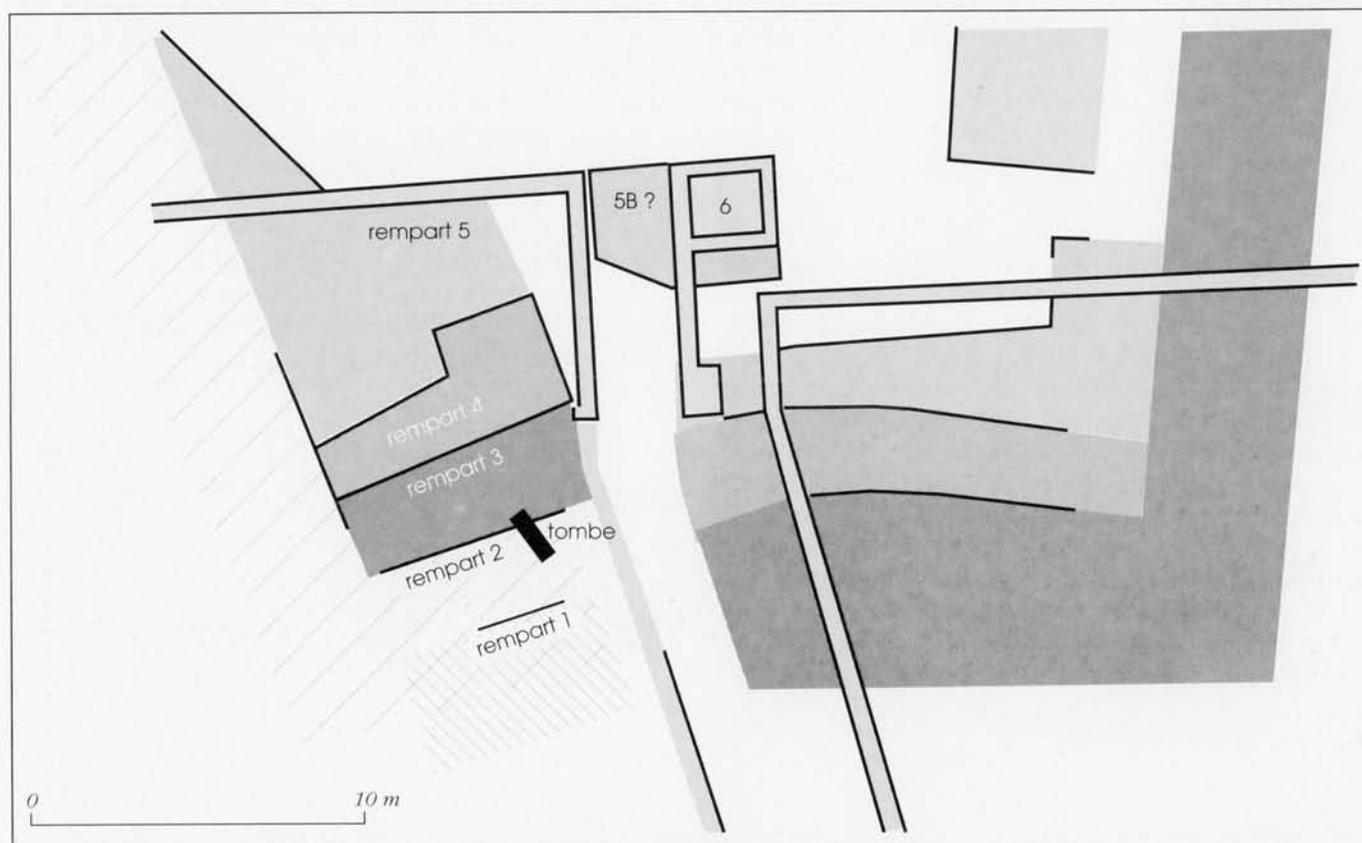


Fig. 77 – SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, Glanum, fortification et porte charretière. Plan schématique des différentes phases des remparts.

diverses phases. Nous savons seulement que le rempart 2 ouest est postérieur au Bronze moyen et que le rempart 3 ouest est postérieur au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La campagne 1995 a permis de retrouver plusieurs stèles protohistoriques en remploi dans les diverses phases de la muraille (à partir de la phase 3 au moins), dont une grosse stèle à cupules et deux stèles à chevaux qui s'ajoutent aux trouvailles précédentes.

La fouille en profondeur au-dessous du dallage hellénistique a donné d'importants niveaux de remblai et suggère l'existence de constructions plus profondes (murs, égouts ?). Elle n'a pu être achevée à cause des conditions climatiques et devra être reprise en période estivale.

Henri Tréziny  
et Jean-Louis Paillet

## SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

### Glanum, temple géminé nord

L'année 1995 a été utilisée pour achever l'étude engagée sur le temple géminé nord de *Glanum*. La découverte et la fouille en 1993 et 1994 de vestiges d'habitats conservés dans le *podium* du temple géminé nord avait conduit l'équipe chargée de l'étude à préciser que ces vestiges étaient antérieurs à la construction du temple et que les fondations de ce dernier étaient, non seulement très profondes, mais presque entièrement construites avec des blocs de remploi provenant d'un autre monument public antérieur<sup>1</sup>.

En 1995, l'objectif était de poursuivre la fouille de la partie antérieure du *podium* situé sous le *pronaos* du temple dans l'espoir de retrouver le sol dallé d'un habitat aperçu, dans les couches anthropiques les plus profondes, en limite de la fondation du mur de refend séparant la *cella* du *pronaos* et de préciser la disposition et la fonction des vestiges d'habitat plus récents mais arasés lors de la construction du temple. Notre second objectif était également d'achever la fouille du puits découvert dans le quart nord-est de la zone du *podium* correspondant à la *cella* du temple.

Au-delà de 8,30 m sous la surface du sol actuel, le puits n'est plus maçonné mais est creusé dans le rocher. C'est à cette même cote que les couches d'utilisation ont été atteintes. Rien d'exceptionnel n'a été trouvé mais le peu de matériel recueilli (fragments d'amphores et de cruches parmi une grande quantité de macro-restes végétaux) confirme nos hypothèses sur les dates de sa construction et de son comblement. Ce matériel ne nous a pas permis pour autant d'affiner cette chronologie. Le puits a été creusé lors de la construction de la phase IIb, c'est-à-dire dans les années qui précèdent ou suivent le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et il a été comblé dès le début de la construction du sanctuaire, autour des années 25 av. n. è. La profondeur de ce puits confirme l'importance de l'épaisseur du colluvionnement qui comble le thalweg géologique en cet endroit.

Sous le *pronaos*, la fouille n'a permis de retrouver que deux dalles contiguës du sol le plus ancien identifié sous la *cella* du temple. Les niveaux d'habitat semblables à ceux identifiés précédemment sous la *cella* et contemporains de la dernière phase d'occupation avant la construction du sanctuaire ont été entièrement fouillés. Le sol stable présentant en cet endroit une importante déclivité, les constructeurs des deux murs perpendiculaires de l'habitat le plus récent ont été contraints de creuser une large tranchée de fondation dans les couches meubles, d'établir au fond de cette tranchée une semelle de fondation constituée de gros blocs de pierre informes et de monter en élévation des parements dont ils ont aussitôt remblayé la partie basse.

Dans la zone du *pronaos*, nous avons découvert sous les couches d'habitat, comme sous celle de la *cella*, plusieurs fosses comblées par des pierres grosses et petites contenant des fragments de céramiques non tournées lisses et décorées de stries qui dateraient de l'époque du Bronze moyen. Ces fosses étaient creusées dans des couches stériles sur lesquelles nous avons arrêté la fouille.

En 1996 nous comptons achever les relevés de détail des blocs réemployés dans les fondations du grand temple, terminer l'étude du matériel et préparer la publication de cette recherche.

Jean-Louis Paillet<sup>2</sup>  
et Jean-Christophe Sourisseau<sup>3</sup>

2 IRAA-CNRS

3 CCJ-CNRS

1 Voir le *Bilan scientifique 1993*, 139 et le *Bilan scientifique 1994*, 159-160.

## LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER Le Carrelet

Trois sondages ont été réalisés en 1995 sur ce site localisé entre un bras mort du Rhône (le Saint-Ferréol) et l'étang du Vaccarès, dans le cadre du programme de recherche "Delta du Rhône" <sup>1</sup>.

Nous avons localisé un passage fossile du Saint-Ferréol avec un aménagement de protection de berge antérieur au III<sup>e</sup> s. puis des éléments de nécropole de cette période (tombes, stèle), suivie de l'occupation majeure datée de la fin du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> s. avec la fouille de plusieurs bâtiments disjoints et de facture hétérogène qui semblent constituer un *vicus* le long du Rhône. Ils comportent des installations artisanales (bassins à salaisons, atelier de métallurgie).

<sup>1</sup> Voir *infra* la notice consacrée à ce programme.

Des traces de fréquentation plus tardives se retrouvent par la présence de matériel du Haut Moyen Age (céramiques communes grises provençales) et surtout de onze tombes en pleine terre. L'étude anthropologique, réalisée par Anne Richier, a permis de conclure à l'existence de cercueils en bois. La datation des inhumations demeure floue : entre le VI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s.

Il faut souligner que le bras mort actuel cesse d'être navigable au XIII<sup>e</sup> s. et que ce site, comme la plupart des sites camarguais de la basse Antiquité, est abandonné au cours du Moyen Age.

Lucas Martin

## SEPTÈMES-LES-VALLONS Oppidum des Mayans

La campagne de 1995 a porté sur la partie sommitale de l'*oppidum*, qui n'avait fait l'objet jusque-là que de prospections (fig. 78). On a dégagé le côté ouest d'un mur large d'environ 1 m délimitant au point le plus haut du site un enclos trapézoïdal d'une superficie d'environ 1500 m<sup>2</sup>. Le côté nord de l'enclos est constitué par la fortification. Au milieu du mur ouest de l'enclos est percée une porte assez étroite (moins de 2 m de large). On ignore pour l'instant si cet accès était le seul ou s'il y en avait également au sud et à l'est. Plusieurs cases sont adossées au mur d'enclos à l'intérieur. Les niveaux archéologiques fouillés à l'intérieur des cases sont relativement mieux conservés que dans les fouilles précédentes et se datent dans la fourchette chronologique habituelle, entre le dernier quart du VI<sup>e</sup> et le premier quart du V<sup>e</sup> s. av. n. è. Dans les niveaux de destruction de ces cases, on a cependant trouvé cette année une lèvre d'amphore massaliète à facettes, qui date probablement l'abandon du site vers le milieu du V<sup>e</sup> s., et dans les niveaux superficiels quelques fragments d'amphores des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., premiers témoins d'une fréquentation sporadique du site à cette époque.

Le mur d'enclos, relativement bien conservé, a manifestement piégé les niveaux archéologiques, si bien que l'on peut exclure aujourd'hui que le site ait été occupé d'une façon autre que sporadique après la première moitié (et plutôt le premier quart) du V<sup>e</sup> s. Cette datation de l'habitat doit s'étendre également au mur d'enclos et à la fortification contre laquelle il s'appuie.

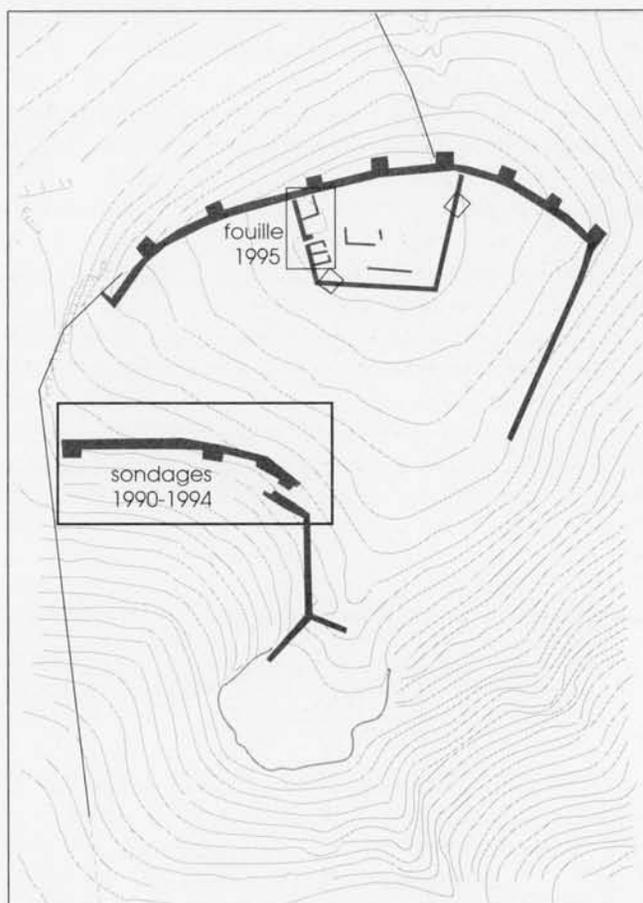


Fig. 78 – SEPTÈMES-LES-VALLONS, Oppidum des Mayans. Plan général au 1/1250.

Comme dans les secteurs précédemment explorés, la céramique tournée (grise monochrome, claire massaliète, attique) est abondante, mais les céramiques non tournées représentent près de 50 % des fragments. Il se confirme donc que nous avons là un site indigène, très lié à la cité phocéenne, et dont la durée de vie a été très brève. La fonction de l'enclos sommital reste cependant obscure et pose de nombreux problèmes historiques.

La fouille programmée 1992-1995 est aujourd'hui terminée. Le site, racheté par la commune de Septèmes-les-Vallons et en instance de classement, doit faire l'objet à partir de 1996 de nettoyages complémentaires, de restaurations et d'aménagements pour une présentation au public.

Henri Tréziny<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CNRS-CCJ-RAA

## TRETS Oppidum de l'Olympe

Situé à 819 m d'altitude sur la commune de Trets, l'*oppidum* de l'Olympe, appelé Auripo par les Provençaux, se présente sous la forme d'un éperon barré au nord et à l'est par deux remparts parallèles (fig. 79). Sa superficie est d'environ 2,6 ha. Depuis le site, la vue s'étend sur une vaste étendue. En effet, on peut observer la chaîne des Auréliens, le rocher de Onze Heures, les bois d'Ollières, la plaine de l'Arc et la Sainte-Victoire, la chaîne de l'Etoile, le Régagnas, la Sainte-Baume, la montagne de la Loube. Le rocher de l'Olympe est formé dans sa partie sommitale de calcaire Kimméridgien.

Notre étude repose en partie sur l'observation des vestiges encore visibles à la surface du sol et sur une série de tessons et autres petits objets provenant d'une part des éboulis s'accumulant au pied de l'*oppidum*, d'autre part des déblais de fouilles clandestines ou de ramassages de surface.

### Le mobilier

La céramique non tournée constitue la base du mobilier céramique. Les pâtes sont noires, brunes, beiges ou rougeâtres, et contiennent un abondant dégraissant de calcite broyée. Quelques tessons font pourtant exception. Tout d'abord une jatte ne contient pas de

dégraissant ajouté. Ensuite deux fragments, appartenant à une coupe inspirée d'un exemplaire en pâte calcaire massaliète, sont façonnés dans une pâte comportant une grande quantité de particules blanches et des grains ferreux. Le cœur de la pâte est gris alors que les parois sont beige rosé. Cela pourrait indiquer un commerce local ou régional.

Les décors rencontrés sur la céramique non tournée sont constitués de lignes brisées incisées et d'impressions réalisées au peigne. Un décor peint en rouge est moins fréquent. Il se rattache très probablement aux décors du premier âge du Fer.

Les formes de la céramique non tournée rencontrées à l'Olympe (urnes, coupes, jattes ...) font partie de la vaisselle typique de l'âge du Fer.

La céramique tournée est représentée essentiellement par des importations italiques et de la céramique massaliète. Un commerce avec Marseille s'est instauré dès le premier âge du Fer, comme l'atteste une amphore de cette époque. La céramique campanienne est représentée par les formes Lamb. 27B et Lamb. 31, que l'on retrouve très souvent autour de Marseille. L'*oppidum* de l'Olympe s'inscrit donc dans la zone d'influence de Marseille.

On note également des échanges avec l'Estérel du fait de la découverte de meules en rhyolite sur le site. Ce commerce se faisait-il par voie terrestre ou bien par l'intermédiaire de Marseille ?

Enfin, les meules ainsi que les scories de fer indiquent la présence d'activités artisanales sur l'*oppidum*.

### ■ Chronologie

Un bord de coupe non tournée antérieur à la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. semble indiquer une occupation du site dès le Bronze final IIIb.

Entre le VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. av. n. è., le site est également occupé puisque l'on y trouve de la céramique grise monochrome ainsi qu'une amphore massaliète datable de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. Le reste du mobilier (essentiellement amphores italiques, céramique campanienne A, quelques formes de céramique

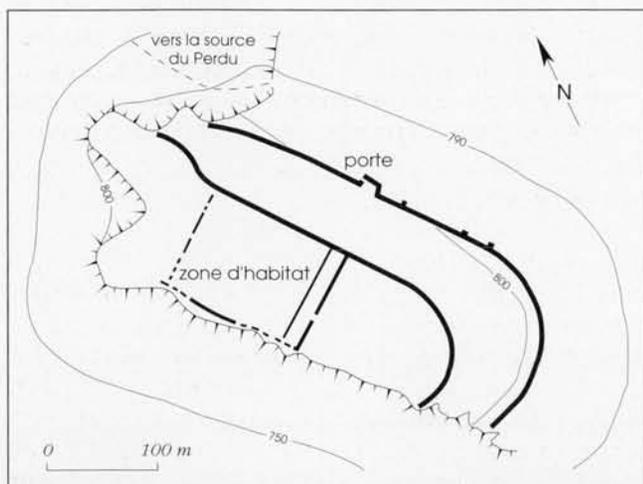


Fig. 79 – TRETS, Oppidum de l'Olympe. Plan des structures repérées.

non tournée) semble se situer aux alentours du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Une occupation entre ces deux périodes n'est cependant pas exclue, bien qu'aucun témoin ne puisse clairement confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Notons enfin que le site a été de nouveau fréquenté durant l'Antiquité tardive. Nous y avons en effet découvert quelques tessons de céramiques communes datables de cette période, ainsi qu'un bord d'amphore africaine Keay XXV.

Outre ces premiers résultats constituant une pré-étude du site, de nouvelles recherches sur l'*oppidum* de l'Olympe s'avèrent nécessaires pour pouvoir dater

l'enceinte et ses tours peu fréquentes dans la région. Des sondages permettraient également d'en savoir plus sur l'occupation du Bronze final IIIb et d'obtenir une stratigraphie et une chronologie de l'occupation du site avant que les fouilles clandestines ne rendent impossibles de tels travaux.

Frédéric Marty

## VAUVENARGUES La Petite Citadelle

Après la mise en évidence du plan d'ensemble du *castrum* en 1994, la campagne de 1995 a permis d'achever la fouille de la moitié d'une maison rectangulaire à pièce unique adossée au rempart. Le pourtour du foyer dégagé précédemment a été intégralement exploré. Le sol de terre battue contemporain du foyer constitue l'unique niveau de circulation de cette

cabane. Il est recouvert d'une couche cendreuse contenant de nombreux macrorestes végétaux carbonisés dont une grande quantité de fruits semblant provenir d'une réserve. Une bouteille en terre cuite complète permet de dater l'ensemble du XI<sup>e</sup> s.

Bruno Bizot

## VELAUX Roquepertuse

Les travaux de terrain n'ont pas fini de renouveler l'image que l'on peut se faire du sanctuaire préromain de Roquepertuse. Non seulement, contrairement à ce que l'on croyait avant les travaux, le site n'est pas un centre cultuel isolé dans un terroir, mais plutôt une agglomération comportant un secteur où des sculptures taillées dans la pierre ont été exposées ; voilà maintenant qu'il faut réviser l'hypothèse d'un portique construit selon le modèle de la salle hypostyle d'Entremont, modèle pour nous, archéologues, et non pour les artisans protohistoriques, puisque cet ensemble est nettement postérieur aux constructions de Velaux. La position des fosses destinées à recevoir les célèbres piliers, alignés à peine plus d'1 m au-devant du grand mur 5 (fig. 80) et limitant une surface déjà encombrée, selon H. de Gérin-Ricard, de gros blocs aujourd'hui disparus, interdit toute possibilité de circulation dans un espace probablement couvert. Si c'est à cet endroit que l'on doit situer les accroupis en pierre, le terme de niche sera alors mieux approprié. La répartition spatiale des bases de piliers contredit aussi les hypothèses trop inspirées par la symétrie gréco-romaine.

La terrasse située au devant des piliers (terrasse 1) n'est certainement pas non plus l'espace ouvert dégageant des perspectives que l'on s'attendait à trouver devant notre ensemble "monumental". En effet, les quelques lambeaux explorés indiquent plutôt des volumes encombrés par des vases de réserve, des *dolia* à l'ouest dans ce que Gérin-Ricard avait nommé "cellier", et une majorité de vases en torchis, certains comportant encore des graines carbonisées, dans la partie orientale se terminant en pointe. Que ces réserves profitent à quelques individus ou soient dévolues à quelque culte, évidemment, cela nous l'ignorons complètement.

La poursuite des fouilles au-dessus du mur 50 limitant au sud la zone 1 et daté, comme le dernier niveau incendié, de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., nous a permis de réviser l'hypothèse d'une fonction essentiellement vouée au terrassement. Désormais, compte tenu de la largeur de la construction — près de 2 m —, de son lien avec le mur MR 121 et de la probable tour curviligne MR 122, il vaudrait mieux parler "d'enceinte" pour cet ensemble. Dans le cadre de cette hypothèse, il

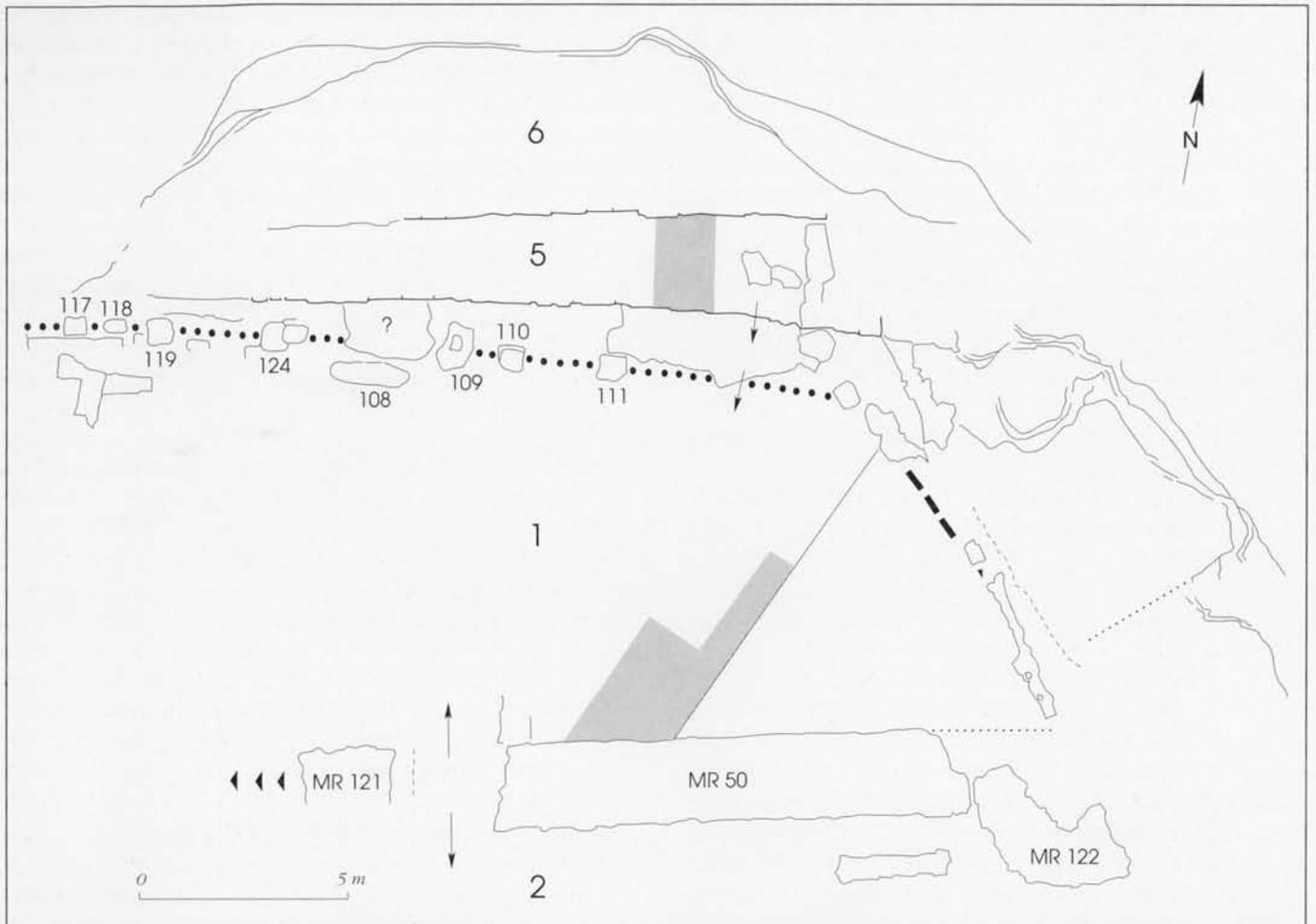


Fig. 80 – VELAUX, Roquepertuse. Plan général des fouilles (terrasses 2, 1, 5 et 6), avec emplacement des trous de poteaux reliés par un pointillé (Fo109, 110, 11, 117, 118, 119 et 124), de la cuvette de combustion (Fo 108), de l'enceinte (MR 50, 121 et 122) et des sondages profonds (en tramé).

faudrait donc envisager l'agglomération primitive de Roquepertuse comme un village fortifié comprenant un étroit plateau et les trois premières terrasses situées en contrebas du cirque rocheux sous-jacent ; dans un deuxième temps, l'agglomération se serait

donc étendue le long du principal chemin d'accès, dans le vallon et au pied de la porte venant interrompre l'enceinte primitive.

Philippe Boissinot

## VENTABREN Château Blanc

Le site de Château Blanc se situe à la limite des communes d'Eguilles et de Ventabren, au pied du versant méridional de la colline du Pontails, sur le tracé du futur TGV-Méditerranée. L'emprise des travaux est ici considérable puisque deux bassins de rétention d'eau doivent être implantés sur la bordure occidentale du tracé ferroviaire.

Une première campagne de sondages effectuée au mois de mars 1995 avait permis la découverte de foyers à pierres chauffantes, datés de l'âge du Bronze. Une seconde phase d'évaluation, menée au cours du mois de juin 1995 sur l'emprise des bassins de rétention d'eau révéla la présence de structures funéraires scellées par un niveau contenant un matériel céramique attribuable à la fin de l'âge du Bronze.

La fouille a été menée du 1<sup>er</sup> août au 22 décembre 1995, mobilisant une équipe d'une vingtaine de personnes environ <sup>1</sup>, sur un décapage extensif couvrant une surface proche de 1 ha.

<sup>1</sup> Ont participé à la fouille de Château Blanc : Bioul C., Boudry O., Chevillot P., Chidekh M., Collet H., Donato J.-J., Ducournau B., Ducout G., Durand C., Durrenmath G., Hasler A., Larosière M., Lefèvre-Gonzalez L., Maziers T., Michel D., Milland X., Moreau N., Moroldo F., Nallin A.-C., Nin N., Nourrit C., Pasquini R., Périllaud F., Pliskine P., Puech S., Raynaud K., Richier A., Roncaglia N., Ronde S., Ruinaut L., Sennoune O., Yebdri E.  
P. Chevillot a réalisé l'étude géomorphologique et A. Richier l'étude anthropologique.

La phase d'occupation principale, qui est également la plus ancienne, est matérialisée par une nécropole tumulaire datée de la période chasséenne. Cinq monuments ont été dégagés.

Il s'agit de tertres de terre approximativement circulaires ceinturés d'un bandeau de pierres. Leur diamètre est variable de 11 à 17 m. Tous sont arasés, leur hauteur ne dépassant pas 1 m. Les tertres situés dans la partie méridionale du site, en fond de vallon, apparaissent relativement bien conservés car scellés par une épaisse couche de sédiment. Au nord, le recouvrement étant moins important, les structures funéraires ont été endommagées par les labours.

Chaque tertre abrite une sépulture centrale, celles-ci n'étant toutefois pas toutes similaires : fosse simple, fosse avec dallage de fond, tombe en fer à cheval avec dallage de fond, muret de pierres sèches et couverture de grosses dalles. Ce dernier type apparaît à trois reprises.

Trois des cinq tertres ont également livré des sépultures adventives d'un type particulier. Elles sont en effet systématiquement implantées sur l'emplacement du bandeau de pierres ceinturant le monument, à l'ouest de la sépulture centrale. Ces sépultures adventives présentent des similitudes, non pas dans leur construction mais par la présence de mobilier céramique et surtout de stèles aniconiques en calcaire fin. Ce matériel céramique (jattes à panse carénée, coupe en calotte) permet de dater la première occupation de cette nécropole du Chasséen. L'une des sépultures centrales a également livré, outre des éléments de parure, une armature tranchante en silex ainsi qu'une bille chasséenne.

Il s'agit là d'une découverte extrêmement importante qui ne trouve que peu d'éléments de comparaison dans le Sud de la France. Des parallèles pourront cependant être établis avec les sépultures de Saint-Jean-du-Désert à Marseille et du Camp del Ginèbre à Caramany (Pyrénées-Orientales).

L'un des tertres de cette nécropole a connu un réaménagement au cours du Néolithique final. Au-dessus de la sépulture centrale chasséenne a été édiflée une chambre funéraire quadrangulaire d'une longueur de 3,70 m, orientée est-ouest. Le sol de cette chambre est fait d'un pavement de pierres plates, les élévations étant constituées de murs de pierres sèches. A l'est, le chevet est formé de deux dalles plantées verticalement, alors que le côté occidental est marqué par un muret délimitant un couloir d'accès. Cette sépulture contenait les restes incomplets d'au moins cinq individus. Le mobilier funéraire était abondant : nombreuses lames de silex, perles en pierres et en lignite de formes variées (biconiques, tubulaires, rondes ...). L'une de ces perles est identique à un exemplaire provenant du dolmen des Muraires I (Le Luc, Var) découvert en contexte Néolithique final / Chalcolithique <sup>2</sup>.

La couronne de pierres ceinturant ce tumulus est d'un type particulier puisque constituée d'une alternance de dalles verticales et de murets de pierres sèches. Son diamètre est d'environ 15 m.

Les différents monuments de la nécropole ont fait l'objet de réutilisations avec implantation de sépultures de divers types : tombe en coffre, en fosse ... Ces sépultures n'ayant livré aucun matériel, leur datation ne peut être encore précisée. Des datations radiocarbones sont en cours.

Au nord de la nécropole, un secteur a livré une occupation datée de la fin du Bronze final, matérialisée par un alignement de cinq foyers à pierres chauffantes. Ils sont tous de forme rectangulaire, d'une longueur d'environ 2 m pour une largeur de 1 m. Leur comblement est constitué de pierres brûlées (calcaire local) scellant un niveau de charbons de bois bien conservés. Il ne semble pas que ces foyers aient atteint une température extrêmement élevée : les parois ne sont que légèrement rubéfiées et les pierres peu fragmentées.

L'un de ces foyers avait fait l'objet d'une datation C 14 à l'occasion de la phase d'évaluation du mois de juin : ARC 1267, Age C 14 conventionnel : 2692 +/-50 BP, date C 14 calibrée 975 cal BC - 795 cal BC <sup>3</sup>.

Des foyers identiques ont été découverts sur des sites datés de la transition Bronze / Fer en divers endroits : Suisse, Allemagne, Vosges, Auvergne, Ain, Ardèche ... Ils sont souvent décrits sous le nom de "fours polynésiens" ; toutefois certains auteurs les considèrent comme des structures liées au séchage ou fumage de denrées. Des prélèvements de sédiments en vue d'analyses d'acides gras ont été effectués sur nos foyers par F. Bazille <sup>4</sup>. Il nous sera peut-être ainsi possible de juger de la nature des denrées cuites ou fumées sur ces foyers.

Des indices d'occupation ont également été identifiés sur les terrasses situées au nord de ces foyers. Un épandage de cendres couvrant une surface d'environ 15 m<sup>2</sup> s'est trouvé piégé dans une dépression naturelle. La fouille de cet épandage, qui constituait probablement un dépotoir devant être associé à un habitat détruit par l'érosion, a livré un important ensemble céramique ainsi que quelques objets métalliques attribuables au Bronze final IIIa.

Le site a également connu une occupation antique matérialisée par des drains et un épandage localisé mais dense de céramique (amphore, pâte claire ...). Cette occupation est probablement à mettre en relation avec une mise en culture des terrains.

Anne Hasler, Hélène Collet, Christophe Durand

<sup>3</sup> Courbe de calibration de Stuiver et Becker, 1986, Radiocarbon 28, 863-910.

<sup>4</sup> CNRS - Laboratoire de Vauvert.

<sup>2</sup> Voir ROUDIL (O.), BERARD (G.). – *Les sépultures mégalithiques du Var*. Paris : Ed. du CNRS, 1982, fig. 49, n° 23.

Des recherches bibliographiques menées lors des travaux de diagnostic sur le tracé du TGV-Méditerranée <sup>1</sup> ont conduit, dans le cadre d'une opération bénévole, à l'étude d'une photographie aérienne, prise par le colonel Monguilan en 1966, qui dévoilait le tracé d'une *villa* romaine, au lieu-dit Saint-Rémy, dans la plaine de Ventabren. L'installation en 1968 de l'autoroute A8 sur le site en a laissé subsister la partie nord-est, où ont été effectués les sondages <sup>2</sup>.

### Exploitation du logiciel "Restitution" <sup>3</sup>

Pour replacer précisément sur un plan les traces de la *villa* apparaissant sur la photo, Stéphane Laisné et Véronique Tripeau <sup>4</sup> ont utilisé "Restitution", un logiciel créé par Stéphane Laisné, à fins de corriger mathématiquement les distances et les angles dont les déformations, sur les prises de vues obliques, interdisent de travailler directement à partir des croquis de photo-interprétation.

La mise en application de ce programme a nécessité, outre des relevés effectués sur le terrain, le rassemblement de documentation graphique (cadastre, plan topographique, photo IGN verticale), qui a donné lieu à de véritables recherches d'archives afin de retrouver des plans correspondant au parcellaire existant en 1966 (fig. 81).

### Vérification par sondages sur le terrain

Les sondages conduits à la suite de ce travail ont permis d'éprouver la rigueur de cette méthode. Quatre sondages ont été effectués : leurs emplacements ont été déterminés topométriquement en fonction du plan restitué.

Les résultats sont fort satisfaisants : en dépit de la hauteur à laquelle a été réalisée la prise de vue, qui implique nécessairement une petite "échelle" de la photographie, la fiabilité du logiciel est tout à fait intéressante, puisque l'écart <sup>5</sup> entre la réalité et la restitution est ici de l'ordre de 20 à 40 cm (fig. 82).

### ■ La villa antique

Plusieurs murs et sols de béton de tuileau ont été mis au jour. Ils composent l'état tardif d'un habitat gallo-romain, datable des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., dont la relation avec les

1 Secteur 1, coordination : Hélène Dartevelle ; lot 33 : Michel Maurin, Catherine Barra, sous la direction de Catherine Richarté (AFAN).

2 Avec le concours de Bruno Bizot (SRA-PACA), Christophe Voyez, Catherine Richarté et Michel Maurin (AFAN).

3 Version III, protection France Logiciel APP.

4 Géomètres AFAN.

5 De l'axe des traces restituées à l'axe des structures mises au jour.

diverses structures agraires découvertes sur les chantiers archéologiques TGV-Méditerranée <sup>6</sup> sis au nord-est du site doit être considérée. Les observations faites permettent d'ébaucher la trame d'un découpage parcellaire antique, dans lequel s'intégreraient la *villa*, ainsi que les zones de culture qui semblent en dépendre.

### ■ Le cimetière médiéval

Plusieurs sépultures sont apparues, installées dans les niveaux d'abandon de la *villa*. Elles sont aménagées (couvertures de dalles calcaires) et datables de la période médiévale. Le toponyme "Saint-Rémy", attribué à ce secteur de Ventabren, est issu d'un prieuré médiéval. Placé sous le double vocable de "Saint-Rémy et Sainte-Catherine" et aujourd'hui disparu, il pourrait se trouver sous la "campagne Vernet", au sud-est du site. Les découvertes actuelles permettent d'étayer l'hypothèse de la présence de la chapelle dans les environs immédiats de l'aire sondée.

6 Sondages du lot 33, responsable : Catherine Richarté ; évaluation Châteaublanc II, responsable : Philippe Boissinot ; fouilles Châteaublanc, responsable : resp. Anne Hasler. Voir les notices correspondantes.

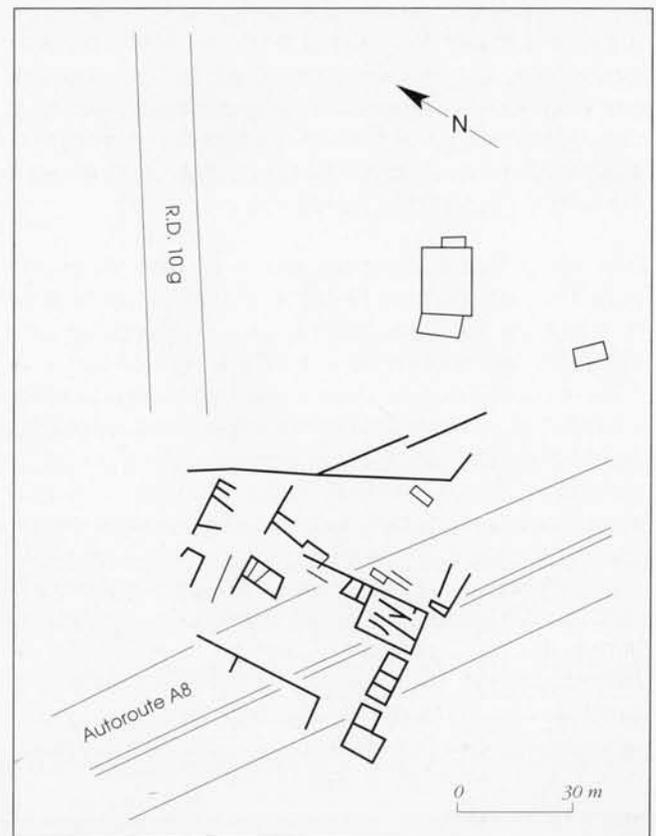
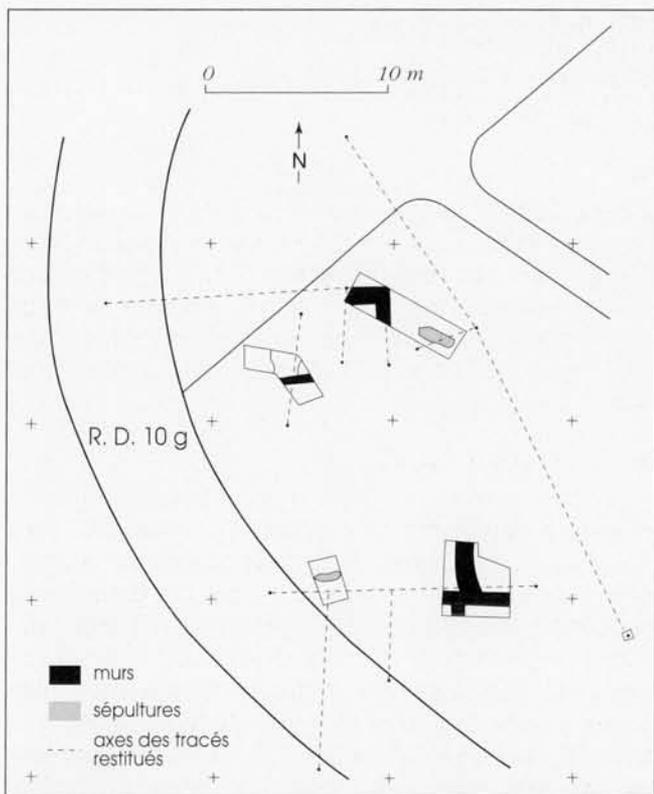


Fig. 81 – VENTABREN, Saint-Rémy. Archéologie aérienne ; restitution analytique, cliché 479 (SRA-PACA). Stéphane Laisné et Véronique Tripeau.



Une suite à ces sondages est envisagée, le propriétaire du terrain ayant décidé d'y planter des arbres. Cette extension des recherches permettrait de connaître les états d'occupation antérieurs de la *villa*, ainsi éventuellement que ceux qui, plus tardifs, correspondraient à une pérennité de l'occupation du site, comme peut le laisser supposer le pourcentage important de céramique allant de l'Antiquité tardive jusqu'au Moyen Âge. D'autre part, on peut espérer en apprendre davantage en ce qui concerne l'étendue du cimetière médiéval, et l'identification de ce site avec celui du prieuré Saint-Rémy et Sainte-Catherine.

Catherine Barra,  
avec la collaboration de Stéphane Laisné  
et Véronique Tripeau

Fig. 82 – VENTABREN, Saint-Rémy. Plan d'ensemble des sondages. Catherine Barra, Christophe Voyez, Stéphane Laisné et Véronique Tripeau.

## VENTABREN Fons Vicarii – Carrefour D10/D64

L'aménagement d'un carrefour empiétant sur des parcelles non bâties à proximité d'un site archéologique reconnu, un établissement rural romain, a conduit à des sondages. Ceux-ci, menés jusqu'au sol naturel, n'ont révélé aucun vestige à l'exception de quelques tessons de *tegulae*, pris dans des alluvions provenant d'un ancien tracé de ruisseau au sud-ouest du site.

L'absence de vestiges à cet endroit est néanmoins intéressante à noter pour connaître les limites de la possible *villa* de Fons Vicarii.

Martine Moerman <sup>1</sup>

<sup>1</sup> AFAN.

## VERNÈGUES Communaux de Saint-Cézaire

Préalablement aux travaux du TGV-Méditerranée, une campagne de prospection a été effectuée sur la commune de Vernègues. Une série de sondages, réalisée sur une terrasse en partie artificielle, a permis de révéler l'existence d'une voie antique et d'une fosse à incinération. La campagne d'évaluation a eu lieu à partir du mois de septembre et a révélé l'ampleur des vestiges (fig. 83).

### ■ La voie antique

Une voie a pu être repérée et suivie sur une longueur d'environ 80 m à l'aide d'une série de tranchées. Elle

semble mener au temple romain de Vernègues distant seulement de quelques centaines de mètres. Le revêtement, totalement empierré sur une largeur de 6,50 m, a été dégagé sur une longueur de 20 m. La voie, installée sur le terrain naturel, sans plus de préparation qu'un simple aplanissement, ne semble avoir été utilisée que très peu de temps. Aucune recharge n'est en effet observable, et il y a peu de traces d'usage (ornières), en dehors du tassement de l'empierrement. Les parties conservées sont recouvertes d'un niveau de colluvionnement assez important qui a dû entraîner, ou qui a suivi l'abandon de la voie. Le tracé a sans doute été pérennisé quelques mètres plus au nord, ce

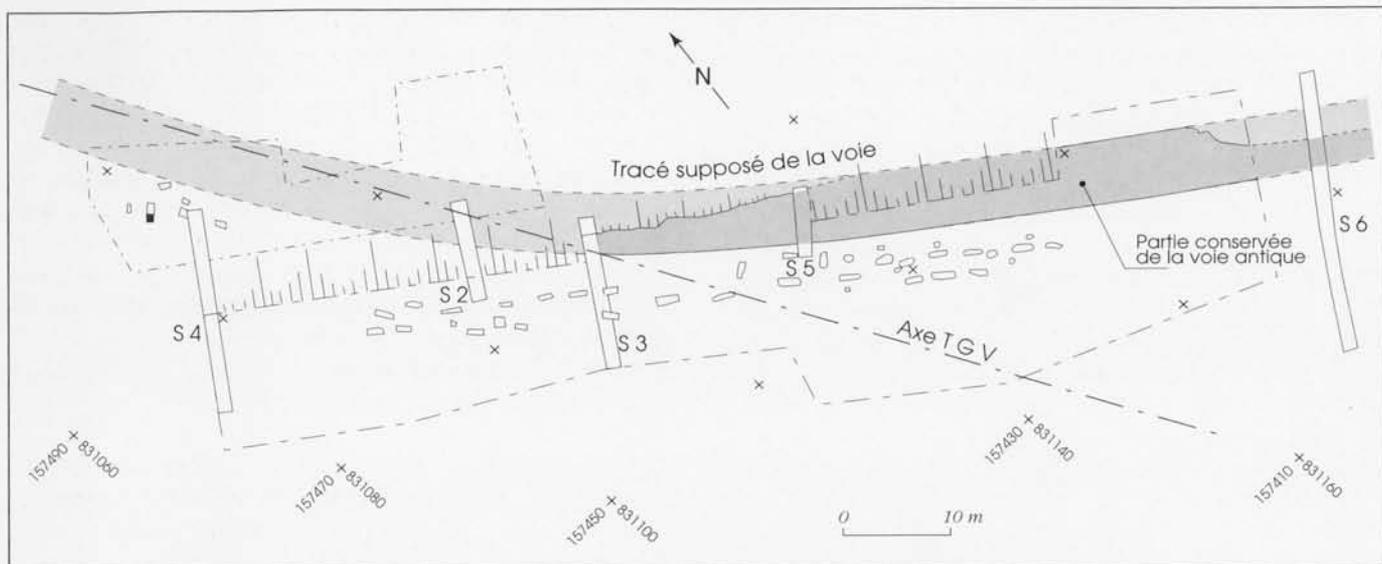


Fig. 83 – VERNÈGUES, Communaux de Saint-Cézaire. Nécropole et voie antique.

qui explique l'orientation générale de la nécropole installée postérieurement.

### ■ La nécropole

Un ensemble de trente-sept fosses à incinération a été mis au jour. Il se développe approximativement sur une centaine de mètres le long du tracé de la voie. Cette nécropole s'est établie dans les niveaux de colluvionnement qui ont recouvert le chemin antique, et lui est donc postérieure. Les fosses sont pratiquement toutes conservées dans leur intégralité. Dans l'ensemble, elles possèdent des formes rectangulaires très régulières et des parois verticales peu rubéfiées. Leur profondeur varie entre 0,30 m et 1,20 m. Les offrandes funéraires sont au moins composées, dans la plupart des cas, d'une lampe à huile et d'un balsa-maire. Quelques fosses particulièrement riches comportent jusqu'à treize objets, parmi lesquels on note, en plus des offrandes habituelles, des cruches en pâte claire, des assiettes et bols en sigillée de type Drag. 35/36, des petites urnes en céramique locale à dégraissant ainsi que des objets en bronze. Le matériel est en cours d'étude, mais la période d'utilisation du site peut être située à la fin du I<sup>er</sup> et au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. De nombreux clous ont également été

exhumés. Les plus petits, à tête en pointe de diamant, proviennent pour la plupart de chaussures dont la forme a été conservée malgré la disparition des éléments organiques. Les clous de charpente apparte-naient probablement à l'assemblage des bûchers funéraires qui se sont écroulés dans la fosse lors de la crémation. Des conduits de libations, matérialisés par des cols d'amphores de type gauloise 4 retournés ou par des fonds, ont été mis en évidence dans un tiers des cas. De petites fosses, remplies de terre cendreuse, et contenant des fragments de céramiques ou de gobelets en verre, ont été interprétées comme des foyers rituels associés à la coutume des libations. Les restes des bûchers contenaient très peu d'ossements, et l'étude anthropologique en cours pourrait confirmer que nous sommes en présence d'*ustrina* plutôt que de *busta*. On note un seul exemple de bûcher recouvert d'un assemblage de tuiles en bâtière. L'emplacement des urnes cinéraires est encore à découvrir, car une seule a été découverte jusqu'à présent à l'extrémité nord du chantier. Une nouvelle campagne d'évaluation, prévue au début de l'année 1996, permettra sans doute de vérifier si la voie et la nécropole se poursuivent bien dans cette direction.

Philippe Chapon

## VERNÈGUES Vallon de Cazan/Montée de Gancel

A 350 m à l'est du temple gallo-romain de Vernègues, dans une garrigue parsemée de pins et de chênes verts, sur le versant nord / nord-ouest d'une colline calcaire, une surface de 700 m<sup>2</sup> a été décapée mécaniquement dans le cadre d'une fouille d'évaluation sur le tracé du TGV-Méditerranée. Des fouilles nouvelles ont complété l'évaluation de ce terrain. Le plan général et

l'étude du mobilier ne seront réalisés qu'en 1996. Les résultats exposés ne peuvent donc être qu'incomplets. Sous une mince couche d'humus, une strate de colluvions scelle l'ensemble des structures antiques. Un mur d'orientation nord-est/sud-ouest, dégagé sur une douzaine de mètres et conservé sur une à deux assises longe le rocher à 2,50 m de distance (largeur

entre la colline et le parement nord-ouest du mur). Les moellons ne sont pas taillés et forment des parements approximatifs ; ils sont assemblés sans mortier, avec un blocage interne de petites pierres. Aucun creusement n'indique qu'il puisse s'agir de fondations. L'impression demeure celle d'un soubassement ayant pu porter une élévation légère (poteaux, pisé). Le niveau de circulation n'est pas aisément décelable. Une ligne de rupture, formant saillie dans le rocher a été entaillée tous les 1,20 m en creux arrondis. On peut imaginer des chevrons de toiture s'encastant dans ces creusements et portant une couverture légère (absence de *tegulae*) entre mur et colline. La hauteur sous toiture serait d'environ 1,60 m. Une telle installation, peu large mais longue, pourrait correspondre à une bergerie ou une remise de stockage.

A une dizaine de mètres au nord-est commence un second mur, probablement contemporain du premier, mais de construction et de fonction différentes. Repéré sur une vingtaine de mètres, il est fait d'une alternance de très gros blocs informes et de moellons. Il peut être interprété comme un mur de soutènement stabilisant une large butte de limon éolien accumulé contre la colline à cet endroit.

A une phase d'occupation antérieure appartiennent trois foyers circulaires rubéfiés (diamètre : 1,14 m ; 0,96 m ; 0,86 m), une fosse rectangulaire (1,25 x 1 m) et un muret (2 m de long). Ces structures sont installées dans le substrat ou dans un sédiment argilo-sablonneux comblant les courbes du substrat. Les foyers contiennent un dépôt cendreuse mais pas de mobilier.

On note encore un aménagement de pierres (conservé sur 2,50 m), un empièchement inorganisé et un fossé. Le fossé limite le site au nord-ouest. Son profil carré peut laisser supposer une fonction de drain, éventuellement doublée d'une fonction parcellaire.

Le mobilier découvert dans les différentes strates sera prochainement étudié. Il est peu abondant et comporte de la sigillée, de la commune à pâte claire, de la modelée et quatre monnaies. Deux de ces monnaies ont déjà pu être identifiées ; l'une date de l'époque de Trajan (fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> s.), l'autre de Constance II (348-361).

Liliane Delattre

## TGV-MÉDITERRANÉE : LN 5, SECTEUR AVIGNON / MARSEILLE

### Bilan et perspectives

L'opération TGV-Méditerranée avait fait l'objet d'une convention tripartite (AFAN, Ministère de la Culture et SNCF) associant trois Services Régionaux de l'Archéologie (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, nommé service coordonateur), et deux interrégions AFAN (Rhône-Alpes/Auvergne et Méditerranée, antenne gestionnaire de l'opération).

La coordination scientifique et administrative fut confiée par la Sous-Direction de l'Archéologie à un agent du Ministère de la Culture, mis à disposition de l'AFAN<sup>1</sup>, assisté par trois adjointes<sup>2</sup>.

C'est en octobre 1994 que l'opération a débuté par le tracé de Marseille (ceux de Valence et de Montpellier étant différés de trois mois), avec pour mission de "lever l'hypothèque archéologique" en 15 mois, sur un tracé totalisant 310 km, organisé selon trois axes principaux autour d'Avignon. Le secteur Avignon/Marseille est découpé en 4 lots de 20 à 25 km<sup>3</sup>.

1 J.-O. Guilhot (SRA Franche-Comté) du 1/09/94 au 31/01/96 et T. Odiot (SRA Rhône-Alpes) à partir du 1/02/96.

2 V. Bel, secteur Avignon/Valence, N. Le Meur, secteur Avignon/Montpellier, H. Darteville, secteur Avignon/Marseille.

3 Chefs de lot successifs, lot 23 : N. Le Meur, L. Duflot, J.-L. Blaison ; Lot 31 : L. Martin, P. Chapon ; Lot 32 : P. Reynaud ; Lot 33 : C. Richarté, A. Vignaud.

#### ■ *Bref aperçu géographique*

La ligne nouvelle 5 traverse sur le secteur 1 deux départements et dix-neuf communes<sup>4</sup> (fig. 84). Les ensembles géographiques traversés sont assez bien différenciés. La ligne longe la Durance qu'elle franchit deux fois sur environ 1/3 du tracé. Le reste du paysage est constitué globalement de collines et plateaux calcaires à dépressions fermées, entaillés par des bassins et vallons plus ou moins marqués (chaîne des Côtes et de la Trévaresse isolant les bassins de Cazan et de Lambesc, plateaux du Coussou et de la Fare avec la plaine de Saint-Rémy, massifs de la Plaine du Ban et de l'Arbois, et enfin chaîne de la Nerthe au débouché de Marseille).

#### ■ *Les interventions et l'effectif*

Une série d'interventions a été programmée depuis octobre 94 :

- enquêtes préalables dont dépouillement de la carte archéologique, enquête archivistique, étude géo-archéologique<sup>5</sup> et prospection pédestre,

4 Du nord au sud : Avignon, Caumont, Cavaillon et Cheval-Blanc en Vaucluse (lot 23), puis, dans les Bouches-du-Rhône, Orgon, Plan d'Orgon, Sénas, Mallemort, Alleins, Vernègues (lot 31), Lambesc, Saint-Cannat, La Barben, Eguilles, Ventabren (lot 32), Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau et Marseille (lot 33).

5 Réalisées respectivement par S. Tonnaire, F. Raynaud et Ph. Boissinot.

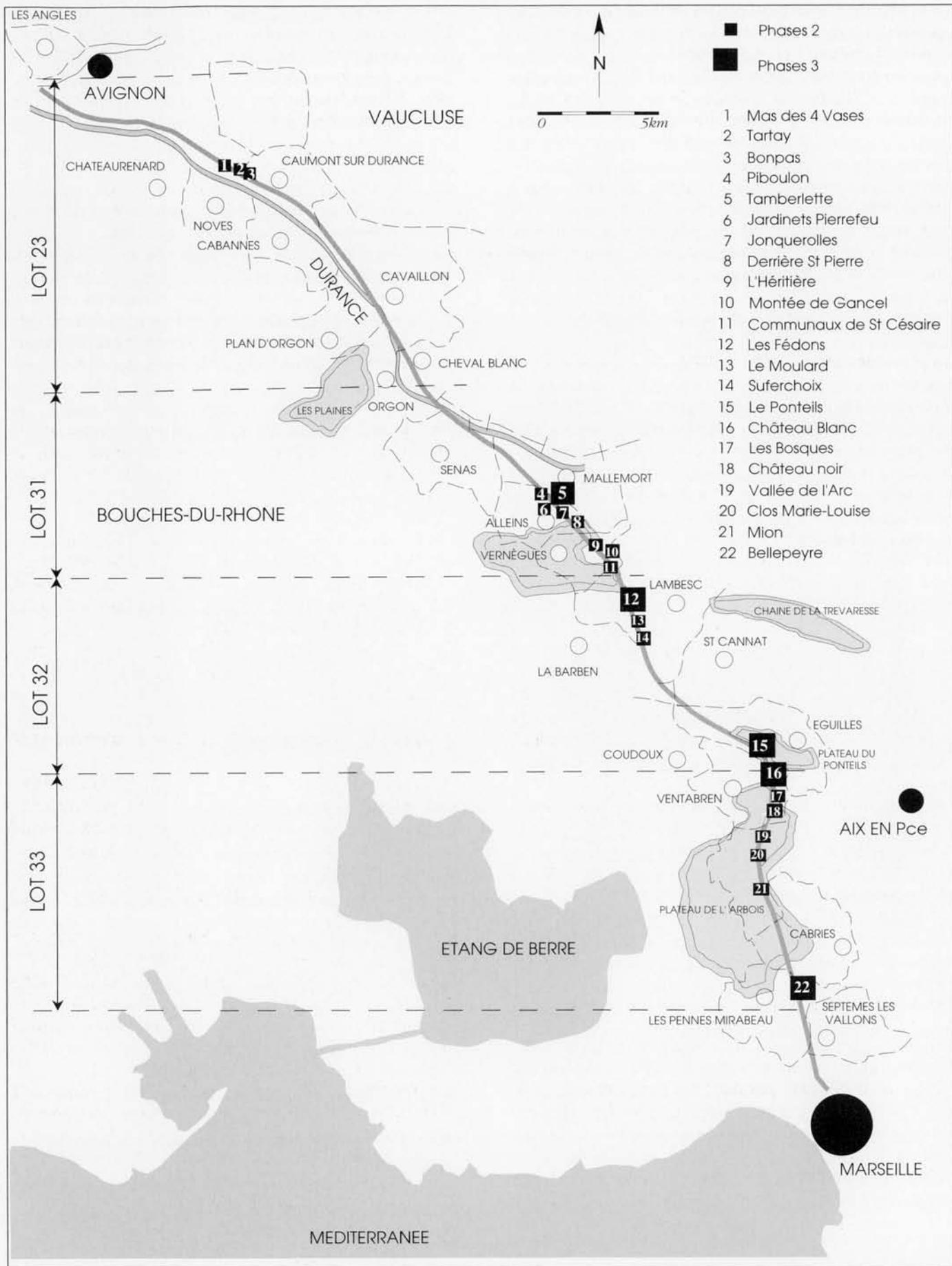


Fig. 84 – TGV-LN 5, secteur Avignon-Marseille. Carte des sites.

- phase 1 ou repérage mécanique systématique,
- phase 2 ou évaluation des sites,
- phase 3 ou fouille de sites majeurs.

L'équipe était constituée de dix-neuf personnes pendant les phases de prospection et de repérage (quatre équipes de trois sur le terrain, un géo-archéologue, un archiviste, une dessinatrice <sup>6</sup>, deux géomètres <sup>7</sup> et la coordination).

L'effectif des phases 2 et 3, peu dissociables compte tenu de leur chevauchement, correspond à une moyenne de soixante-dix personnes de juillet à décembre 1995, observant ensuite une décade stabilisée aux alentours de cinquante personnes représentant 20 % de l'effectif de la totalité du tracé. A l'heure actuelle cette portion du tracé a employé plus de cent personnes.

**La prospection pédestre** : elle a été réalisée par une équipe de trois archéologues par lot (chef de lot et deux adjoints), missionnée d'octobre à fin décembre pour dresser d'une part un inventaire rapide des sites de surface et des divers contextes géo-topographiques, et d'autre part pour préparer d'un point de vue technique la phase de sondages systématiques à venir (accès, balisage, couverture des sols, bâti).

Environ cent-quarante indices de sites ont été inventoriés, dont 57 % pour la période moderne, 35 % pour l'Antiquité, 2 % pour la Protohistoire et 8 % pour la Préhistoire.

**La phase 1** ou repérage mécanique systématique a pour objectif la détection des sites et indices de site. Sa mise en place s'est imposée au printemps 1995 en partie en raison des difficultés d'accès au terrain, de façon à hiérarchiser les priorités en terme d'acquisition foncière. Elle a été réalisée par les équipes de prospection en huit mois (janvier-août 1995). Cette phase n'est pas achevée en raison des refus d'accès (ceinture verte d'Avignon, Tartay et Bonpas à Caumont, vignes à Alleins et Lambesc). Il convient de préciser toutefois qu'à ses débuts cette tranche d'investigation était davantage axée sur un diagnostic lourd, ce qui contribue à expliquer le faible nombre d'évaluations, certains sites ayant été quasiment évalués puisque traités dans la foulée.

**La phase 2 ou évaluation** correspond à la caractérisation des sites mis en évidence (nature, chronologie, extension, conservation et enfouissement). Elle est réalisée avec six mois/hommes, DFS rédigé (dont quatre archéologues pendant un mois/terrain). Si le site s'avère mineur, son traitement peut être effectué dans le cadre de cette phase avec prolongation éventuelle sur avis de la Délégation Permanente de la CIRA <sup>8</sup>. S'il s'avère majeur, elle peut donner lieu à une phase fouille (cf. *infra*).

Les phases 2 ont été regroupées selon des options thématiques (traces agraires, période chronologique, entité géographique) de façon à privilégier la cohérence dans la gestion scientifique des sites. L'objectif visé a ainsi été de fidéliser les équipes, en enchaînant plusieurs évaluations sur le terrain <sup>9</sup>.

Vingt-quatre évaluations ont révélé trente-sept sites, dont 12 % concernent l'époque moderne, 9 % l'époque médiévale, 26 % l'Antiquité, 12 % la Protohistoire, et enfin 23 % la Préhistoire.

23 % seulement des sites recensés en prospection sont validés par les sondages. Un bilan rapide montre que les périodes moderne et antique apparaissent sur-représentées en prospection. Inversement, il faut noter la rareté voire l'absence des sites protohistoriques et médiévaux en prospection, lesquels se révèlent en sondage.

**La phase 3 ou fouille** est réservée aux sites majeurs nécessitant un budget propre par des moyens et un personnel spécifique. Cette phase est déclenchée par le SRA après consultation de la CIRA, à partir d'un dossier constitué par l'équipe d'évaluation.

Sur six opérations du secteur, trois sont réalisées :

Le Vallon de Bellepeyre aux Pennes-Mirabeau (Responsable d'opération : Ph. Boissinot), Château Blanc à Ventabren (A. Hasler), Le Pontails à Eguilles (F. Raynaud), et trois sont en cours :

Tamberlette à Alleins (J.-P. Pillard), Les Fédons à Lambesc (P. Reynaud) et le Moulard à Lambesc (L. Cordier).

#### ■ **Des difficultés rencontrées à l'intérêt d'un transect**

La difficulté première liée au TGV est celle d'une intervention en terrains encore non acquis par l'aménageur, avec d'une part un tracé en cours d'ajustement technique (emprises souvent flottantes à évolutives, création nouvelles d'emprises connexes) et ensuite des refus ou des contraintes pénalisantes dans l'accès au terrain.

Le système mis en place en réponse à ces problèmes est lourd en termes de gestion administrative (fragmentation des contrats au mois), et n'est pas sans contraintes sur les aspects de la gestion scientifique. L'adéquation entre le nombre de sites et les compétences disponibles au sein de l'AFAN dans un calendrier court est une autre difficulté.

Sur l'ensemble des trente-huit opérations recensées aujourd'hui, six sont des phases fouille, vingt-quatre évaluations sont terminées et trois sont à faire, et neuf repérages de la phase 1 représentent des refus de pénétrer.

Le tracé TGV dans le secteur provençal offre l'opportunité de réactualiser les connaissances régionales, là où la fouille de sauvetage a davantage privilégié les sites urbains au détriment du monde rural. Ainsi, qu'il

6 C. Louail.

7 S. Laisne et V. Tripeau, puis C. Breye et P. Rubini.

8 Délégation mise en place pour l'opération TGV, représentée par A. D'Anna et Ph. Leveau.

9 Les responsables d'opération sont : J.-L. Blaison, Ph. Boissinot, Ph. Chapon, L. Delattre, J.-J. Dufraigne, A. Leducq, P. Marrou, L. Cordier et A. Vignaud.

s'agisse de l'étude des nécropoles préhistoriques antiques ou de la fin du Moyen Age, de l'organisation du territoire en périphérie des agglomérations secondaires dans l'Antiquité, de l'approche spatiale d'un groupe agro-pastoral à l'époque moderne, ou d'études de bâtis médiévaux, la recherche en sera considérablement renouvelée. De plus, de nouvelles problématiques se développent, telles que l'approche taphonomique des sites, ou encore la géo-archéologie avec la mise en évidence et l'observation des traces agraires.

#### ■ Bilan des sites <sup>10</sup> à l'issue des phases 1, 2 et 3

**Préhistoire** : 8. Jardinets-Pierrefeu (Alleins) / Cante Merle, Le Moulard, Le Moulard sud (Lambesc) / Château Blanc (Ventabren) / L'abri du Clos Marie-Louise, L'éperon du Clos Marie-Louise, Mion (Aix-en-Provence),

**Protohistoire** : 4. Camp Caïn (Alleins) / Montée du Gancel (Vernègues) / Le Moulard (Lambesc) / Château Blanc (Ventabren),

**Antiquité** : 9. Piboulon, Tamberlette, Jardinets-Pierrefeu, Jonquerolles (Alleins) / L'Héritière, Montée

du Gancel, Communaux de Saint-Cézaire (Vernègues) / Les Fédons sud, Le Moulard (Lambesc),  
**Moyen Age** : 3. Sufferchoix, Les Fédons sud, Les Fédons nord (Lambesc),

**Epoque moderne** : 4. Le Mas des Quatre Vases (Avignon) / Etudes de bâti à Lambesc, au Pontells (Eguilles), à Mion (Aix-en-Provence),

**Indéterminé ou diachronique** : 6. Derrière Saint-Pierre (Alleins) / Montée du Gancel (Vernègues) / Château Blanc 2, Les Bosques (Ventabren) / Château Noir, vallée de l'Arc (Aix-en-Provence).

Hélène Darteville <sup>11</sup>

<sup>10</sup> Pour plus de précisions concernant l'approche des sites et leur caractérisation, voir les notices *supra* et *infra* rédigées par les titulaires d'autorisation.

<sup>11</sup> Coordination TGV secteur 1.

## DE PLAN D'ORGON À VERNÈGUES TGV, lot 31

Des opérations de prospections et de sondages ont été menées d'octobre 1994 à juin 1995 dans le cadre de la construction du TGV-Méditerranée.

A l'issue de la prospection pédestre, nous avons pu déterminer seize indices de sites et neuf sites certains. Les sites certains se composaient de cinq sites antiques, un site protohistorique, un site moderne et deux sites indéterminés.

Ils se concentraient sur les parties situées hors du lit majeur de la Durance soit l'emprise traversant les communes d'Alleins et Vernègues.

Nous avons réalisé une partie des diagnostics par l'évaluation de trois sites gallo-romains : Tamberlette, Jonquerolles et Camp Caïn. Deux sites protohistoriques ont été aussi repérés dans les deux derniers sites antiques cités. Par ailleurs, d'autres parcelles nécessitaient des diagnostics plus lourds qui ont été réalisés au deuxième semestre 1995.

Lucas Martin, Noël Coye  
et Philippe Chapon

## DE VENTABREN À MARSEILLE TGV, lot 33

### I L'opération archéologique <sup>1</sup>

Le territoire concerné par le lot 33 du tracé du TGV-Méditerranée regroupe cinq communes (Ventabren, Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Marseille). Il est géographiquement assez diversifié.

Sur ce tracé linéaire de 20 km environ, se développant de la moyenne Vallée de l'Arc au plateau de l'Arbois, en passant par la chaîne de la Nerthe jusqu'au littoral, 3 km seulement sont en culture, l'essentiel étant composé de garrigues, bois, friches ; une faible partie représente l'équipement routier.

#### ■ Les prospections

La phase de prospection a débuté par une enquête préalable, et nous avons eu recours aux différents

<sup>1</sup> Equipe de fouille : Catherine Barra, Michel Maurin et Catherine Richarté.

outils disponibles : fichier DRACAR, recherche bibliographique, renseignements divers obtenus auprès des différents partenaires de l'archéologie régionale (SRA, CNRS, Université, AFAN, Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence, et amateurs).

La prospection pédestre systématique de tous les terrains concernés par le projet a contribué à la découverte ou à la redécouverte de sites archéologiques potentiels ou attestés, ainsi qu'à la reconnaissance du paysage. Orientée sur l'archéologie du paysage, cette étude a pris en compte la géomorphologie, et l'environnement (sciences de la nature), le peuplement et les différents modes d'occupation (ethnographie). Nous avons été amenés à prospecter plus largement certains secteurs afin de mieux replacer les sites dans un environnement culturel et historique.

Ces études ont été, enfin, complétées par un travail sur la cartographie : toponymie, indications cadastrales, situations géographiques précises (coordonnées Lambert III). Un fonds de cartographie ancienne a été aussi utilisé : cadastre napoléonien (XIX<sup>e</sup> s.) et cartes de Cassini (XVIII<sup>e</sup> s.), ainsi que la photographie aérienne (missions américaines de 1944 et couverture SNCF) qui ont servi de support documentaire à notre enquête.

### ■ Les sondages

En fonction des informations issues de la prospection, de la morphologie du terrain et du couvert végétal, le terrain a été sondé avec les moyens mécaniques adaptés. Un plan à l'échelle 1/5000<sup>e</sup>, d'origine SNCF, sur lequel apparaît le mode opératoire retenu pour les différentes zones d'intervention (tranchées en réseau orthonormé, sondages linéaires, sondages mécaniques ou manuels, sondages ponctuels).

## II Traces fossiles et évolution du parcellaire ancien : la plaine de Ventabren

La plaine de Ventabren est franchie par la ligne TGV du nord vers le sud aux lieux-dits Château Blanc, Saint Rémy, Le Peyrès Bas, Les Bosques.

Elle forme une vaste cuvette orientée est-ouest, faiblement creusée, attenante au bassin d'Aix. Le parcellaire contemporain montre quelques secteurs très morcelés (les Bosques), alors que le fond de la plaine est constitué de plus vastes parcelles, sans doute issues du remembrement. Le côté nord (Château Blanc) est aménagé en restanques de faible hauteur. Ce terroir est bien desservi par un réseau de chemins ruraux et drainé par un nombre important de petits cours d'eau canalisés.

Dans cette plaine les sondages archéologiques ont permis la mise au jour de témoins d'une activité agraire, fossés et fosses, drains, épierrements. Les premières constatations relatives au découpage ancien de cet espace rural forgées en associant lecture des cartes,

informations bibliographiques et photographie aérienne de la *villa* antique dite de "Saint-Rémy" prise par L. Monguilan en 1966 aux résultats bruts livrés par les sondages permettent de restituer la trame d'un découpage rural, certainement antique, peut-être plus ancien encore pour certaines parties. Il se prolonge à plusieurs endroits aux périodes médiévale et moderne avec des changements d'orientation plus ou moins importants, souvent fonction des voies de communication. Il a été observé des orientations concordantes, associées à des distances pouvant s'intégrer dans le découpage cadastral romain, entre la *villa*, des limites de commune, la D. 10, et les traces découvertes, ainsi que certains vestiges possibles de la cadastration antique dans le parcellaire actuel.

Il semblerait que des fossés larges d'environ 1 m délimitent des zones de culture. Celles-ci sont de diverses natures, comme l'attestent les différentes formes et dimensions des traces agraires apparues lors du diagnostic : labours, sillons et tranchées de longueur et de profondeur variables, fosses quadrangulaires, etc. Toutes ces observations restent, à ce stade, des hypothèses qu'il faudrait développer. D'autre part, les résultats des prélèvements effectués par Ph. Boissinot permettront d'apporter des précisions chronologiques.

## III Préhistoire

### ■ Abri du clos Marie-Louise (Aix-en-Provence)

Cet abri, bien que légèrement hors emprise du tracé, n'avait pas été, par le passé, précisément localisé. Il est situé en pied de falaise et surplombe à environ 150 m d'altitude la rive gauche, au confluent du Grand Torrent et de l'Arc. Il se trouve sur la commune d'Aix-en-Provence, à environ 2 km de l'aqueduc de Roquefavour. Le site présente des séquences stratigraphiques anciennes révélées en sondage dans les années 1970. L'industrie lithique a apparemment permis à L. Chouvin de subdiviser le remplissage en deux couches archéologiques : Epipaléolithique et Mésolithique. Le mobilier comprend, en fait, un ensemble lithique de cinquante-trois silex comportant pour la première séquence : vingt-quatre pièces (dont des éclats laminaires, grattoirs et lamelles à dos) et pour la seconde : dix pièces retouchées (dont des lamelles, des grattoirs circulaires denticulés) ainsi que d'abondants déchets de taille (seize éclats). Le gisement aurait également révélé, sur une emprise réduite, la présence d'un foyer, de faune, et d'une escargotière (*Helix*). Cette occupation ne semble pas se limiter à l'abri actuellement visible, mais pourrait se développer selon une direction est-ouest (dans l'hypothèse où, bien entendu, l'abri aurait été colmaté), et s'étendre à l'ensemble du coteau. Un ramassage effectué en contrebas de la cavité par l'inventeur du site irait dans le sens d'un gisement plus étendu que la cavité elle-même.

Un nouveau sondage, réalisé le 29/05/95 avec l'aide de M. Livache <sup>2</sup>, a permis de contrôler l'existence de niveaux mésolithiques. Il a également mis en évidence un dépôt sédimentaire de type "nougat" appartenant à la phase Boréale (9000-7500 B P). Il contenait des vestiges Sauveterrien moyen et terminal ou Montadien. Du point de vue sédimentaire, il s'agit de dépôts anthropiques composés de nombreux charbons de bois, pierres brûlées et des coquilles de *Cepaea nemoralis*, mollusques à bandes, caractéristiques des terrains découverts mésolithiques. Sous cette séquence stratigraphique est apparue une formation du Dryas moyen, vierge de vestiges.

Ce site, quoique apparemment assez pauvre (absence d'industrie lithique dans le sondage), présente un certain nombre d'intérêts. Le premier est d'ordre chronologique : en effet il n'existe en Provence, au sens strict du terme c'est-à-dire au sud du Luberon, qu'assez peu de gisements de cette période. Une fouille récente et exhaustive apporterait des éléments nouveaux dans un contexte documentaire malheureusement, aujourd'hui encore, médiocre. Dans un deuxième temps, le site présente l'avantage d'avoir été peu fouillé. En effet, le sondage de dimension réduite, donne à la fois une vision très partielle du remplissage et permet d'espérer une bonne conservation des niveaux.

En l'absence de critères vraiment discriminant pour cette culture, les travaux ultérieurs donneront peut-être l'occasion de vérifier l'existence d'une séquence stratigraphique complète, tant au niveau de l'importance du gisement (extension) qu'au niveau de la chronologie. Effectivement rien, et surtout pas le matériel lithique, n'exclut la présence d'intrusions plus récentes. Un site néolithique se trouve sur l'éperon situé directement au-dessus de l'abri. D'autre part, la présence de niveaux plus anciens sous des blocs d'effondrements ne serait pas vraiment surprenante. De même, cette opération permettra de faire le lien avec un site contemporain "l'Abri des Bœufs" (Ventabren) <sup>3</sup> dont il est, jusqu'à aujourd'hui, le plus proche voisin (chronologiquement et géographiquement).

#### ■ **Éperon du clos Marie-Louise (Aix-en-Provence)**

Sur la partie sommitale du même massif se trouve un éperon assez étroit, orienté nord-ouest/sud-est. Le versant sud de cette barre rocheuse ouvre sur un à-pic, tandis qu'au nord il permet d'embrasser du regard la plaine de Ventabren, et d'exercer un contrôle sur toute la vallée. L'occupation, apparemment limitée au plateau, est donc conditionnée par cette situation topographique particulière, situation stratégique qui justifie la plupart du temps ces habitats de hauteur.

Le site se signale par la présence de quelques fragments de céramique non tournée, dont la pâte fine, à nombreuses inclusions de calcite, semble assez bien

cuite (intérieur noirâtre). La couleur de la surface externe va du chamois à l'orangé et parfois jusqu'au gris. La majorité des fragments recueillis sont inornés et appartiennent plutôt à des vases globulaires de moyenne dimension (diamètre vraisemblablement compris entre 30 et 40 cm). Seuls deux tessons possèdent des parois plus minces évoquant des formes de module moins important. En dehors d'un tesson comportant une amorce de préhension horizontale (mamelon conique), il n'y a pas de fragment de forme permettant un repérage typologique certain. Néanmoins, l'aspect de la céramique nous autorise à placer l'ensemble du mobilier vers le Néolithique moyen (Chasséen) ou final (Chalcolithique) ?

Le mobilier lithique est composé de quelques éclats de silex (dont un ayant subi l'action du feu). Un fragment de roche bleue ophiolithique (allogène ?) montre des traces de polissage, façonnage que l'on rencontre souvent sur les haches polies.

Le site a fait également, sur notre demande, l'objet d'une étude détaillée par F. Gateau des photographies aériennes conservées à l'Aérophotothèque du Centre Camille Jullian-CNRS (missions de 1944) sur lesquelles apparaissent des aménagements, sans doute, de pierres sèches (cabanes ou terrasses ?), repérées sur la partie nord et ouest du plateau et dont il faudrait vérifier la datation.

## IV Les structures agraires

### ■ **Vallon 1 du clos Marie-Louise (Aix-en-Provence)**

Il s'agit d'un petit talweg orienté est-ouest complètement dépourvu de végétation dont le sol est fortement raviné (colluvionnement). Il présente en surface le même type de mobilier que le gisement précité. Cette analogie correspond peut-être à un phénomène précoce de mise en culture du vallon à proximité du site perché. Des éléments plus récents ont également été repérés, des fragments de métal (bronze) et d'amphores étrusques complètent cet inventaire et ramènent la datation vers les VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.

### ■ **Vallon de Château Noir 2 (Ventabren)**

Au-dessous de trois séries de traces agraires tronquées les unes par les autres et attribuables à des périodes récentes (modernes et/ou contemporaines), se trouve un ensemble probablement tardiglaciaire. Dans le vallon adjacent, ont également été repérés des niveaux particulièrement développés (traces d'incendies) dans le remplissage d'un petit ruisseau fossile (sans industrie lithique).

### ■ **Les Bosques 1 (Ventabren)**

Au piémont, dans un champ actuellement en culture (aulx) a été mis en évidence un réseau de traces agraires formées par des tranchées linéaires de 50 cm

<sup>2</sup> Chargé de recherche au Laboratoire de Paléontologie Humaine et de Préhistoire, UMR 9948.

<sup>3</sup> Fouillé par M. Escalon de Fonton de 1949 à 1951.

environ (est-ouest) qui s'inscrivaient dans le substrat (limon jaune) sur une longueur de 3,50 m. Ces tranchées sont la plupart du temps associées une ou plusieurs logettes rectangulaires (0,80 x 0,40 m) qui livrent peu de mobilier, essentiellement de la céramique non tournée.

### ■ *Les Bosques 2 (Ventabren)*

Dans le même secteur en contrebas des premières, se trouve un autre ensemble de traces agraires formant un réseau orthonormé où s'agencent des fosses linéaires liées à des fossés plus larges (0,40 m). Des fosses irrégulières leur sont associées. L'ensemble de ces structures est inscrit dans un paléosol (sol brun contenant des fragments de céramiques non-tournées) soit, lorsque celui-ci a disparu, sur le niveau sous-jacent (limon jaune). Ces traces correspondent à des mises en cultures effectuées à l'époque historique (céramiques antiques).

### *Les Bosques 3 (Ventabren)*

Toujours dans le même secteur (zone à faible recouvrement), les sondages ont révélé la présence d'une série de traces agraires dont l'insertion paraît différentes de celles repérées ci-dessus. Il s'agit de grandes tranchées orientées nord-ouest/sud-est larges de 0,40 m et espacées de 1,30 m. Elles sont associées à des logettes quadrangulaires (0,50 x 0,30 m). Perpendiculairement à elles se trouvent trois fossés (plantations arbustives ?).

### *Le petit Saint-Pons (Aix-en-Provence)*

Il s'agit de champs en friche n'ayant livré aucun indice en surface et présentant en coupe, dans les sondages, des niveaux gris-brun riches en charbon et argile rubéfiée. Ces vestiges sont à mettre en relation avec une exploitation des terres (brûlis, écobuage ?) à l'époque médiévale (présence de céramique commune grise, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s). A cela s'ajoute un niveau pléistocène ayant livré des traces d'incendie identiques à celles de Château Noir 2.

### ■ *Conclusions*

Il conviendrait de replacer les informations recueillies sur l'archéologie agraire lors de la phase d'étude d'impact dans un cadre plus général, et de "croiser" les résultats obtenus avec l'enquête entreprise par G. Chouquer. En effet, ces traces fossiles font partie intégrante des parcellaires anciens et vont peut-être permettre d'appréhender l'évolution des paysages au cours des temps (du Néolithique à nos jours). Un autre corollaire à cette étude réside aussi dans la connaissance que nous avons de l'histoire des techniques ; le développement de ces travaux permettra vraisemblablement de préciser la nature même des mises en culture anciennes et les conséquences que ces pratiques peuvent avoir sur le milieu naturel mais aussi sur l'économie des groupes humains. D'autre part, l'étude de ces phénomènes suscitent, dans le Midi de la France,

un intérêt, somme toute, assez récent (Guilaine 1991 ; Boissinot 1993) qu'il faudrait favoriser ; et il est assez rare de disposer d'une masse documentaire en milieu rural aussi variée.

## V

### *Epoque moderne*

### ■ *La Tour d'Arbois (Aix-en-Provence)*

Au lieu-dit "La Tour d'Arbois", actuelle propriété du Conseil Régional des Bouches-du-Rhône, se trouve un domaine comprenant un ensemble de vallons et de biens immobiliers, dont une ancienne bastide XVII<sup>e</sup> s. Ce domaine, à l'embouchure de deux canyons ouvrant vers l'est sur la vallée du Grand Torrent, a été scindé par l'établissement de la D. 65 et la construction du canal de Marseille.

A l'est, se situe la maison de maître avec quelques bâtiments ayant servi de communs ainsi qu'un imposant pigeonnier. Sur sa partie ouest, le domaine comprend un ample vallon orienté est-ouest, bordé de falaises abruptes, ainsi que des constructions vraisemblablement à destination agricole. Parmi ces dernières, se trouve un corps de bâtiment composé de trois bâtisses mitoyennes de facture différente. La plus à l'ouest d'entre elles, directement construite sur une petite éminence rocheuse, pourrait être médiévale, souvenir d'une ancienne tour ou siège d'une seigneurie ?

La seconde se compose, sur sa façade sud, d'un premier niveau dont l'entrée est marquée par un arc de décharge. L'étage est souligné par une croisée à meneaux et croisillons (sans moulures avec de simples traverses en pierre et un appui). La façade nord, au premier étage, garde la trace du même type de fenêtre. L'ensemble est construit jusqu'au premier niveau avec de belles pierres de taille dont la structure est soulignée par un chaînage d'angle. Quant à la partie supérieure de l'édifice, bien que remaniée, elle conserve une hauteur conséquente laissant espérer autre chose que la présence de combles (un véritable attique ?). Il est difficile, sans une analyse architecturale très méthodique du bâti, d'établir la chronologie de ces deux bâtiments, dont l'un serait plutôt représentatif des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. comme l'atteste l'emploi du type de percement à meneaux et croisillons assez caractéristique du style renaissance. Le rapport inégal entre les vides (perçements) et les pleins (maçonnerie) qui dominent nettement dans l'agencement de la façade donne à l'ensemble une allure sobre et rurale. Néanmoins, les autres constructions avoisinantes sont postérieures ; elles sont avec certitude attribuables aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., voire pour certaines adjonctions, à l'époque contemporaine.

Le reste de la propriété comprend vers l'ouest la totalité du vallon que borde un ruisseau au cours pérenne. Il est vraisemblable que ce vallon a été mis en culture ; il est en effet dans sa partie orientale complètement

déboisé. Dans la partie occidentale du vallon, un petit abri sous roche, creusé dans un escarpement rocheux, a pu être anciennement occupé. Dans ce fond de vallon bordé par une végétation assez dense composée d'essences variées (*Quercus pubescens*, *Celtis australis* ...) se trouvent également des aménagements hydrauliques. Ces derniers sont installés à une époque indéterminée, mais vraisemblablement moderne ; ils comprennent un système de bassins, canaux et "martelières" que l'on devine sous une végétation envahissante. Ces installations sont justifiées par la présence du cours d'eau (dont le débit s'est certainement modifié depuis la construction du canal de Marseille). Ces aménagements hydrauliques, selon toute vraisemblance, ont soit permis de pratiquer une irrigation par gravité « technique conditionnée par le relief » (Livet 1962, 94) contrôlée et conséquente avec un système de rétention d'eau (bassins réservoirs) et de diffusion élaborée (réseaux de canaux d'arrosage et de "martelières"), soit servi à faire fonctionner une machinerie, peut-être un moulin, et cela au moyen de la force hydraulique. Celui-ci pourrait se trouver dans un des bâtiments en aval.

### **L'apport des textes**

Ces observations sont lapidaires et c'est ici que l'étude archivistique devient indispensable pour retracer l'histoire de ces bâtiments et les replacer dans un cadre historique, social et économique.

Parmi une moisson de textes retrouvés, il faut citer une mention faisant état d'une vente par Jeanne Mérindol à Jacques de Durand, seigneur de Fuveau, de la bastide d'Arbois au prix de 600 florins en date du 3 mars 1533 (A. D. DD, 64. 1463-1786). S'agit-il du même domaine ? Rien n'est moins sûr, l'étude des sources écrites livrera peut-être une série de confronts permettant de situer précisément les bâtiments. D'autres mentions existent et sont relatives à la construction de bastides en Arbois (A.D. II, 438) ; à des revendications (A.D.I, 222) et à des prélèvements de taxes diverses (A.D.I, 218). Apparemment le plateau de l'Arbois, dès le Moyen Age, donne à travers les sources écrites une vision assez différente du désert de garrigue qui se développe quasi uniformément aujourd'hui. En effet, les sources écrites montrent une intense exploitation des ressources naturelles du plateau, ressources indispensables à la vie économique des différents domaines établis sur ses flancs. Il s'agit du défrichement des bois et garrigues de manière à mettre en valeur des terres cultivables. Le sieur Barlatier demande en 1786 l'autorisation de défricher une terre en Arbois (A.D. DD, 64 : 1463-1786). Le 13 juillet 1757, la chambre des Eaux et Forêts condamne par un arrêt des particuliers qui avaient incendié et défriché une partie d'Arbois, à des amendes et à remettre les terres en état (A.D. FF, 6 : 1387-1789).

Une série de témoignages écrits fait également allusion au drainage ; à l'irrigation ; aux constructions de fossé, de canaux ; à la mise en culture (emblavure et autres) : exploitation des terres par le biais de l'essartage et de la technique du brûlis ; à l'artisanat : éventuelle

présence d'un four à chaux dans les terres de l'Arbois (A.D. DD, 64, 1785) ; sur l'exploitation des ressources naturelles et végétales : entretiens des bois, cueillette et usage de la prise du bois (bois mort et mort bois) ; sur les lieux de parcours pour les bêtes principalement ovi-caprinés et également équidés. Le 6 décembre 1540, une autorisation est donnée à Antoine Colomer, fils de Jacques, de Saint-Cannat, de faire paître dans la forêt d'Arbois « septante besties ayguesines » (A.D. BB, 38, f° 6 : 1540-1541). Ces éléments nous renseignent pour peu que nous les interrogeons sur la vie et la transformation de ce terroir à travers le temps.

### **■ La Bastide Neuve (Aix-en-Provence)**

A proximité de la D. 9 sur le Plateau boisé du Grand-Arbois s'étend un vaste domaine à l'abandon qui porte le nom de "Bastide Neuve", et se développe en un large vallon, à l'extrémité du finage aixois. Ce domaine peut correspondre à une métairie avec ses tènements, ayant hébergé une petite collectivité paysanne. La structure foncière s'étend à toute la vallée mais couvre également quelques petits vallons parallèles où des parcelles furent exploitées. Elle comprend également aux environs, des jardins, des terres aménagées en terrasse ainsi que des hermas (friches). Traditionnellement, l'emblavure et les cultures de la vigne, de l'amandier et de l'olivier, auxquelles s'ajoute l'élevage, forment l'essentiel des activités agro-pastorales.

Les bâtiments qui régissent l'exploitation sont regroupés sur un affleurement rocheux qui forme une éminence, de manière à ne pas empiéter sur les terres agricoles. Les principaux édifices, grandes bâtisses à plusieurs niveaux, vraisemblablement destinés au logement, sont environnés des nombreux bâtiments d'exploitation : jas (bergerie), granges, remises et appentis, citernes adjacentes, indispensables au vu des températures estivales élevées et de la faiblesse des précipitations, puits et système d'adduction d'eau, four à pain, aire à battre le blé exposée plein nord, où le grain était traditionnellement foulé par les bêtes (dépiquetage).

Si l'on s'attache au détail de l'architecture du corps principal, on observe un recours systématique à la pierre de taille pour les chaînages d'angle, les croisées et les encadrements (une petite porte en plein cintre composée de claveaux est encadrée de piédroits), tandis que les parties internes sont construites en moellons enduits.

Ces bâtiments semblent correspondre à « l'âge des bastides conquérantes » où l'on voit apparaître une « nébuleuse de constructions nouvelles » dans le paysage rural. C'est à partir du XV<sup>e</sup> s. que l'on voit émerger en Provence le phénomène des bastides ; avant cette date il reste sporadique. Ces habitats disséminés sont le témoignage d'une intense exploitation du terroir. En effet, ces domaines sont en général isolés, sous l'influence rayonnante de la ville. Ils regroupaient, « au centre d'une vaste superficie exploitée, toute une hiérarchie de travailleurs, utilisant un ensemble de constructions diverses ... d'une unité particulièrement saisissante » (Livet 1969, 241-42).

Ce type d'organisation s'inscrit dans un mouvement socio-économique bien connu qu'il conviendra de replacer dans le contexte géographique du terroir aixois : les terres d'Arbois n'ont cessé d'être, comme en témoignent les textes, depuis le Moyen Age, objets de litiges entre particuliers et même entre pouvoirs civils.

Quelles grandes familles en sont propriétaires et dans quel cadre juridique ?

Cela rend indispensable une étude des élévations ainsi que la consultation des archives (listes d'arrentement ...) qui mentionnent les habitations et les familles qui y résident, de façon à mieux appréhender l'évolution de ces ensembles tant du point de vue historique que de son insertion dans l'économie rurale régionale.

Catherine Richarté, Catherine Barra  
et Michel Maurin

---

Boissinot 1993 : BOISSINOT (Ph.). – *Archéologie de l'habitat proto-historique. Quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète*. Toulouse : EHESS, 1993. 2 vol. (Thèse de doctorat).

Guilaine 1991 : GUILAINE (J.) dir. – *Pour une archéologie agraire. A la croisée des sciences de l'homme et de la nature*. Paris : Armand Colin, 1991. 575 p. : ill.

Livet 1962 : LIVET (R.). – *Habitat rural et structures agraires en Basse-Provence*. Aix-en-Provence Ophrys, 1962. (Thèse de doctorat).

Sur les bastides, voir :

Amouric, Feracci 1979 : AMOURIC (H.), FERACCI (Fr.). – *Le Domaine du Ponteau à Martigues du Moyen Age à la fin du XVIIIe, l'évolution d'une bastide*. Inventaire général des Bouches-du-Rhône, 1979 (N° h.-s. de la revue *Marseille*).

Baratier 1969 : BARATIER (E.). – *Histoire de la Provence*. Toulouse : Privat, 1969.

Fustier-Dautier 1977 : FUSTIER-DAUTIER (N.). – *Les Bastides de Provence*. Ed. Serg, 1977.

Gloton : GLOTON (J.-J.). – *D'une bastide à l'autre... les maisons de campagne aixoise à l'époque classique. Les Milles et les Granettes*.

Massot 1979 : MASSOT (J.-L.). – *Maisons rurales et vies paysannes en Provence*. Paris : Ed. Berger-Levrault, 1979.

## DE VENTABREN À MARSEILLE TGV, lot 33 : partie sud

Les travaux que nous avons effectués sur le lot 33, Ventabren-Marseille, ne portent que sur une partie du tracé. De décembre à mai 1995, une précédente équipe avait traité la portion nord de ce lot (7 km). Nous ne sommes intervenus que sur la partie sud (9 km), de juin à août 1995<sup>1</sup>. La zone concernée intéresse en majorité le plateau de l'Arbois, à savoir un relief tabulaire calcaire, incisé par quelques vallons témoignant d'un maigre remplissage sédimentologique. Ces sols de type garrigue, érodés, ne comportent ainsi que peu de terres mises en culture et donc susceptibles d'être explorées par des tranchées systématiques. En conséquence, l'essentiel de nos travaux et les résultats obtenus sont dus à la lecture et à l'observation attentive du terrain et du sol.

Indépendamment de quelques traces agraires non datables, découvertes dans les zones cultivées, les résultats positifs sont constitués par cinq points d'intérêts divers, tous situés sur les territoires de la commune d'Aix-en-Provence :

- Lieu-dit **La Bastide Neuve**, une cabane rectangulaire en pierres sèches, construite contre la barre rocheuse d'un petit éperon dominant la zone de confluence de deux ravins. Cette petite construction rustique qui n'a livré lors de sa fouille aucun mobilier archéologique, pourrait être datée du Moyen Age ou de l'époque moderne.

- Lieu-dit **Mion**, deux fours à chaux de 5 m de diamètre moyen dont la partie basse (chambre de chauffe) a été creusée dans la roche calcaire. Les charbons pro-

venant du foyer et donc de la dernière fournée ont donné une datation de 1650 à nos jours.

- Lieu-dit **La Baume Noire**, deux probables petites carrières d'extraction de blocs et pierres calcaires que nous présumons être en relation directe avec les fours à chaux, sachant que ce matériau constitue la matière première utilisée pour leur fonctionnement.

- Lieu-dit **Mion**, un large abri sous roche dans lequel ont été mises en évidence une présence romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) mais surtout une occupation néolithique, probable habitat attesté par deux foyers contenant du mobilier archéologique (céramique, silex et faune, brûlés ou non).

- Lieu-dit **Le Clos Marie Louise**, un éperon rocheux dominant la vallée de l'Arc et sur lequel trois ensembles distincts ont livré du mobilier archéologique. L'un de ces points, situé contre la barre rocheuse réalisant le partage entre le sommet et la terrasse inférieure, se rapporte à une masse de matériaux au demeurant en situation non naturelle. Un sondage manuel exécuté dans ce léger monticule a mis en évidence la présence de pierres et de blocs coiffant un niveau brun incorporant en forte densité, du mobilier archéologique. Ce mobilier qui concerne plus particulièrement la céramique est attribuable au Bronze ancien.

Le Campaniforme est également attesté dans cet ensemble qui évoque un sol de circulation d'habitat, piégé sous une construction en pierre sèche ruinée.

<sup>1</sup> Equipe composée de Florence Parent et d'Abdelrhani Mezzoud.

## D'ÉGUILLES À VENTABREN

### Le Pontails

La traversée par la ligne TGV-Méditerranée du chaînon calcaire de La Fare / Saint-Chamas a permis l'étude d'exploitations agricoles situées dans un paysage de garrigue exploitées depuis au moins la fin du Moyen Age jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. Suscitée par la présence de cabanons, de boris<sup>1</sup> et d'amoncellements de pierres, cette opération s'est basée sur une analyse menée de manière pluridisciplinaire sur trois pistes principales : fouilles archéologiques et analyse géomorphologique des secteurs menacés par l'impact de l'aménagement ; étude historique des registres cadastraux de l'Ancien Régime et du cadastre napoléonien des communes de Ventabren (1624 - 1745 + 1828) et d'Eguilles (1580 - 1734 + 1830), portant sur l'ensemble des quartiers situés entre le carrefour des Quatre Termes, sur la Voie Aurélienne au nord-ouest jusqu'au carrefour de Bompar au sud-est, englobant ainsi toute la partie orientale de ce relief, ses piémonts sud et nord et les domaines des prieurés de Saint-Martin d'Eguilles et de Saint-Rémy de Ventabren ; enfin une enquête ethnologique a été effectuée auprès de la population d'Eguilles, afin de recueillir les souvenirs et l'expérience des personnes ayant eu des rapports avec cet espace.

L'espace étudié correspond à un anticlinal de l'ère secondaire, constitué de dépôts calcaires, formant un modeste relief (280 m d'altitude) et orienté est-ouest suivant l'axe de l'ensemble des structures de Basse-Provence. La dissolution karstique a engendré des dépressions dont le comblement provient d'apports latéraux plus ou moins chargés en cailloux. De nombreux vallons, colmatés par des remplissages torrentiels et/ou colluviaux incisent le chaînon et ses piémonts.

1 Constructions circulaires de pierres liées à la terre, couvertes par une coupole en encorbellement. Dans la région aixoise, ce terme provençal est du genre masculin.

Il est limité au sud par la route de Saint-Chamas à Aix, au nord par la Voie Aurélienne et traversé par le chemin de Ventabren à Saint-Cannat et le chemin poissonnier ou salier de Berre à Saint-Cannat se rejoignant au lieu-dit la Cordière.

Les *terra-rossa*, les rendzines et les colluvions accumulées dans les dépressions et les vallons présentent une valeur agricole certaine ; les fouilles archéologiques ne permettent cependant pas de dater antérieurement au XVI<sup>e</sup> s. l'exploitation des secteurs observés. Ils s'organisent autour des structures d'habitats sommaires, cabanes quadrangulaires et boris (polycellulaires, dans le cas de la bastide de Cartoux, fig. 85) aménagés sur des affleurements rocheux. La charge caillouteuse, provenant de l'érosion rocheuse, a été soigneusement accumulée, principalement sous formes de clapiers hémisphériques de différentes tailles, d'amoncellements longilignes, rectilignes ou non et de petits murs de soutènement. Ces aménagements sont répartis sur les bords des dépressions et dans les zones d'affleurement rocheux, laissant ainsi les espaces fertiles disponibles pour leur mise en culture et leur exploitation rationnelle.

La présence d'une aire à battre, pavée de petits blocs anguleux et de galets, située à proximité de la bastide du Cartoux, démontre la vocation céréalière de ce domaine.

La relation entre les vestiges observés et les informations recueillies dans les archives reste à établir. L'étude historique portant sur une période de deux cents cinquante ans, révèle l'importance de l'évolution toponymique, sensible d'un document à l'autre. Le secteur analysé correspond à un espace dénommé la montagne de Bourdonnière et présente plusieurs espaces agricoles différents, suivant qu'il s'agisse des piémonts ou de la partie sommitale. A la base du relief, l'espace cultivé présente une partition en parcelles de petites dimensions, appartenant à des agriculteurs

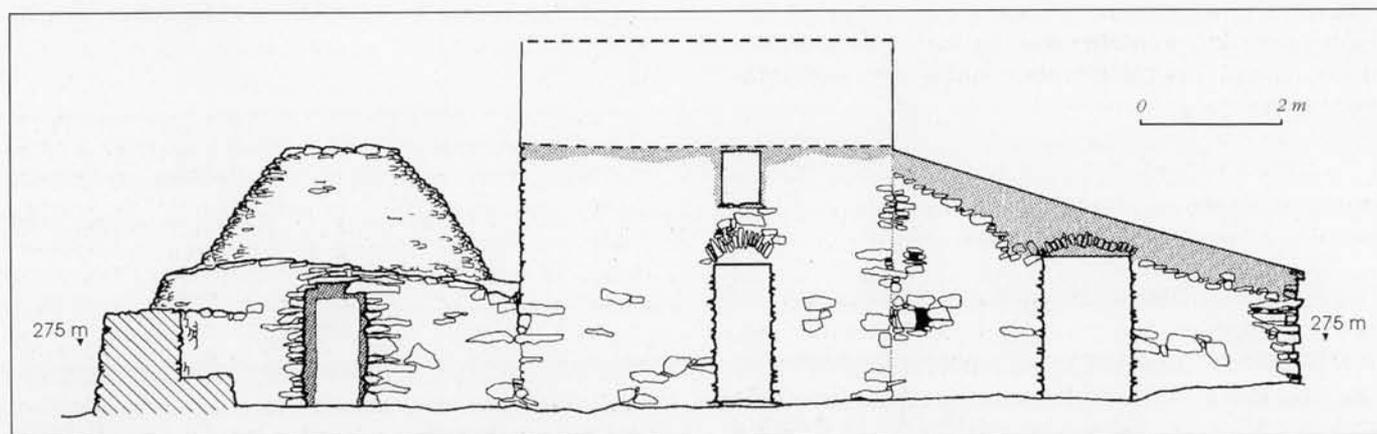


Fig. 85 – ÉGUILLES ET VENTABREN, Le Pontails. Vue de la Bastide du Cartoux.

demeurant dans les bourgs castraux de Ventabren et d'Eguilles, à des domaines ecclésiastiques ou aristocratiques. Au sommet, la plupart des domaines sont formés d'ensembles de terres, affards, isolés dans la terre gaste, ou se présentent sous forme de longues bandes de cultures sinueuses correspondant aux fonds des vallons et désignés par les termes de jaine, gorgue ou vallon de terre et appartiennent en majorité à des membres de la noblesse de robe ou à des bourgeois d'Aix et de Marseille.

Les bâtiments isolés dans leurs terres sont enregistrés sous le terme de bastide ; y sont associés le jas, bergerie-étable, le colombier et la basse-cour, la citerne et un jardin ainsi que systématiquement une aire de battage. Nombre de ces installations sont déclarées en ruines dès la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Une autre mention concernant une des bastides révèle son appellation en 1580, sous le toponyme de Torre du Conte correspondant à une installation castrale médiévale au centre de cet espace, mais dont la nature reste à préciser : château de colonisation du terroir ou poste de défense situé à la jonction des routes le traversant ?

Les principales cultures pratiquées dans ce terroir sont de types méditerranéens : céréales (froment, orge, seigle) vigne et vergers d'oliviers et d'amandiers. De nombreuses parcelles sont vouées à des cultures associées : terre et vigne, terre et oliviers, terre et amandiers ou encore terre, vigne et verger. La garrigue est présentée comme une zone de conquête d'espace agricole : la terre gaste sera arpentée quand le défrichement sera effectué, précise un texte.

Le paysage de garrigue, que cette opération permet d'observer, réputé dégradé dès le Néolithique et de par son aridité uniquement voué au pastoralisme, présente un mode d'exploitation et une évolution très particuliers dont l'origine remonte au Moyen Age : les zones fertiles isolées y ont été soigneusement aménagées et vouées à une exploitation agricole intense contredisant cette vision des terroirs méditerranéens.

Frédéric Raynaud,  
Michel Piskorz et Pascale Chevillot

## PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHE : DELTA DU RHÔNE Nouvelles recherches archéologiques en Camargue

Ce programme de recherche sur le delta du Rhône a débuté en 1995. Projeté sur trois ans, il a pour but d'étudier l'évolution de l'occupation humaine et de l'environnement de ce vaste territoire, de l'Antiquité à la fin du Moyen Age. Cette démarche est justifiée d'une part par l'intérêt archéologique et historique que présente le delta, d'autre part par la nécessité de mieux connaître pour le protéger ce milieu rendu fragile par l'action combinée de l'homme et de la nature (érosions naturelles, inondations, mouvements du sol, recul du rivage, extension des cultures mécanisées ...).

Ce travail ne pouvait pas se concevoir seulement du seul point de vue archéologique, la position stratégique du delta sur l'une des principales voies de communication de la Méditerranée vers l'Europe du nord, l'histoire de sa formation et de son évolution, si importantes pour la compréhension de son anthropisation, nécessitaient une collaboration étroite avec les historiens et les géographes.

Le programme a été lancé sur la base de prospections archéologiques effectuées en 1993/1994 dans le cadre de la carte archéologique DRACAR.

Les premiers résultats obtenus à cette occasion ont permis d'évaluer l'importance de la tâche face au nombre de gisements archéologiques et à un environnement naturel qui a subi de nombreuses évolutions depuis l'Antiquité. Dans ces conditions, ne pouvant espérer traiter l'ensemble des problèmes historiques,

archéologiques et environnementaux que pose le delta, plusieurs axes de recherche ont été arrêtés visant la création de fonds cartographiques communs, l'inventaire des objets provenant d'anciennes fouilles et l'inventaire thématique de la bibliographie.

### ■ Bilan des travaux de 1995 <sup>1</sup>

Les prospections pédestres ont révélé de nouveaux sites dans le nord de la Camargue et ont permis de réinterpréter plusieurs gisements au sud de l'étang de Vaccarès. En parallèle, les prospections aériennes mettent en évidence des traces de cadastres anciens, voies de communications, canaux et cours fossiles du Rhône. Les photographies aériennes réalisées dans le cadre du programme, de même que les fonds IGN ou

<sup>1</sup> Coordination du programme : M. Pasqualini, SRA-DRAC-PACA. Contributions 1995 de : G. Arnaud-Fasseta, Doctorant, Institut de Géographie, Univ. Provence, U.R.A. 903-CNRS. M. Boursier, Station Marine d'Endoume, Marseille. L. Chabal, Labo. Paléobotanique, Environnement et Archéologie, U.R.A. 1477-CNRS. J.-M. Gassend, IRAA-CNRS, Aix-en-Provence. A. Guilcher, SRA-DRAC-PACA. Ph. Ferrando, Association Prospection Archéologique Provence, Arles. L. Long, DRASSM. C. Landuré, SRA-DRAC-PACA. B. Maillot, Chargé de l'environnement, SOL-LAC, Berre. Fi. Mocchi, Aérophotothèque, CCJ/RAA-CNRS. L. Martin, AFAN. G. Palfi, Département d'Anthropologie Univ. Jozsef Attila, Szeged, Hongrie et Labo. d'Anthropologie Biologique, Univ. Méditerranée, Marseille. A. Richier, AFAN. Ph. Rigaud, Groupe Archéologique Arlésien, Arles. S. Tonnaire, AFAN.

les missions anciennes (de 1936, 1944 et 1962 en particulier), font l'objet d'un travail de photo-interprétation. Les données issues de ces recensements sont intégrées à une cartographie thématique qui tient compte à la fois de la chronologie et de la nature du site.

L'archéologie sous-marine contribue largement à la mise en place de cette cartographie des gisements puisque ces dernières années les découvertes se sont multipliées dans le Petit Rhône et le long des côtes de Camargue. Le positionnement des épaves antiques et modernes permet en outre de confronter les données archéologiques aux données des géographes qui travaillent sur les problèmes de variations du littoral camarguais.

Le site du Carrelet<sup>2</sup> a fait l'objet d'une dernière campagne de fouille qui a permis de compléter le plan et de préciser la chronologie des vestiges. Outre les bassins, identifiés avec certitude comme des bassins de salaison, la fouille a révélé un cimetière et des installations de fondeurs de l'Antiquité tardive. Les tombes de ce site, ainsi que celles fouillées en 1994 à Cabassole<sup>3</sup>, ont fait l'objet d'une étude anthropologique axée plus spécialement sur la paléopathologie.

Le Carrelet fait aussi l'objet d'études paléoenvironnementales qui permettent de mieux comprendre la relation entre l'habitat de l'Antiquité tardive et le bras de Saint-Ferréol.

A ces investigations menées sur le terrain viennent s'ajouter les recherches conduites sur les sources écrites des périodes grecque, romaine et médiévale, et sur les documents d'archives. Ceux-ci constituent une masse documentaire importante dispersée dans

<sup>2</sup> Voir *supra* la notice correspondante.

<sup>3</sup> Voir le *Bilan Scientifique 1994*, 160-161.

plusieurs dépôts (archives communales, départementales, Bibliothèque Nationale ...). Le fonds d'Arles a déjà été partiellement exploité, en particulier pour ce qui concerne la cartographie moderne ou la navigation sur le Rhône.

En 1996 les mêmes axes de recherche seront poursuivis et développés avec comme objectif la publication scientifique des résultats mais aussi la réalisation d'une exposition et d'un catalogue.

Corinne Landuré  
et Michel Pasqualini

#### Initiateur

Service Régional de l'Archéologie, DRAC-PACA

#### Institutions et organismes associés

SRA Languedoc-Roussillon,  
CNRS/CCJ-RAA Aix-en-Provence,  
CNRS/LAMM Aix-en-Provence,  
CNRS/Lattes Montpellier,  
Institut de Géographie/Université de Provence,  
Laboratoire de Paléobotanique, Environnement et Archéologie CNRS/Montpellier,  
CNRS/IRAA Aix-en-Provence,  
Station Marine d'Endoume Marseille,  
AFAN Méditerranée,  
Service d'anthropologie biologique. Faculté de Médecine de Marseille,  
Groupe Archéologique Arlésien, Musées d'Arles,  
Parc Naturel Régional de Camargue, Réserve de Camargue.

Opération financée par le Ministère de la Culture et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en 1995.

## CANTONS D'ARLES-TARASCON-CHÂTEAURENARD

Une nouvelle campagne de prospection-inventaire (aérienne et pédestre) s'est déroulée en 1995 dans les cantons d'Arles, Tarascon et Châteaurenard<sup>1</sup>. Les recherches ont été concentrées principalement sur les zones labourées du nord de la Camargue (commune d'Arles), de la commune de Maillane et de Tarascon pour la prospection à pied ; sur l'ensemble des trois cantons pour la prospection aérienne.

#### ■ Canton d'Arles

D'une richesse archéologique insoupçonnée, la Camargue a été en 1995 un des lieux de prédilection

<sup>1</sup> Avec le concours de l'Association de Prospection Archéologique de Provence.

tant pour les prospections terrestres qu'aériennes. Dans le premier cas, en moyenne cinq nouveaux sites archéologiques ont été inventoriés par sortie. Ces sites s'échelonnent généralement de la Protohistoire à l'Antiquité tardive. Mais, fait nouveau, quelques-uns sont datables du Moyen Age. Il y avait donc une occupation en Camargue pendant cette période liée, semble-t-il, à la pêche et à l'élevage.

La prospection aérienne a, quant à elle, apporté des premiers éléments de recherche, notamment dans les champs de blé. De nombreuses traces de bâtiments ainsi que des axes fossiles qui pourraient être liés au cadastre antique de la Camargue ont été repérés.

## ■ Cantons de Châteaurenard et Tarascon

Les quelques prospections pédestres effectuées cette année ont permis la découverte de nouveaux sites archéologiques, notamment sur les communes de Tarascon et Maillane.

L'année 1995 a été très bonne pour la prospection aérienne, surtout fin juin, période à laquelle les cultures de blé ont donné d'excellents résultats. Les principales trouvailles ont été faites pour Tarascon à Saint-Gabriel (l'ancien *Ernaginum*) ou à Lansac ; pour Saint-Etienne-du-Grès au Mas du Petit Vintimille où un site est déjà inventorié ; pour Graveson, au sud-ouest de la commune, où la *Via Agrippa* a pu être repérée à de nombreux endroits.

Il faut noter la découverte de plusieurs axes du cadastre antique ainsi que les restes d'anciennes plantations fossiles (oliveraies ?).

Une nouvelle fois, les prospections au sol auront permis de mieux cerner l'occupation du sol de la Préhistoire à la fin du Moyen Age (emplacement précis des sites, datation par le matériel archéologique ...). Néanmoins, les reconnaissances aériennes ont, elles aussi, un grand rôle à jouer, surtout en donnant une vue d'ensemble plus suggestive de ces sites. La plupart des découvertes faites en 1995 confirment le tracé du cadastre antique repéré en 1994.

Le tableau ci-dessous présente l'inventaire des cent soixante-trois sites découverts au terme de la campagne de prospection. Un site pouvant présenter plusieurs occupations, la colonne verticale "TOTAL" offre des résultats différents de ceux de la colonne "Nombre de sites".

Philippe Ferrando

| Communes/<br>Période | Nombre<br>de sites | Préhistoire | Protohistoire | Haut Empire | Bas Empire | Gallo-romain<br>indéterminé | Haut Moyen<br>Age | TOTAL      |
|----------------------|--------------------|-------------|---------------|-------------|------------|-----------------------------|-------------------|------------|
| Barbentane           | 7                  | 1           | 1             | 4           | 0          | 2                           | 0                 | 8          |
| Boulbon              | 10                 | 0           | 2             | 3           | 3          | 4                           | 3                 | 15         |
| Châteaurenard        | 7                  | 2           | 0             | 1           | 0          | 4                           | 1                 | 8          |
| Eyragues             | 4                  | 0           | 0             | 0           | 0          | 4                           | 0                 | 4          |
| Graveson             | 34                 | 3           | 10            | 16          | 13         | 9                           | 7                 | 58         |
| Maillane             | 10                 | 0           | 3             | 7           | 6          | 2                           | 3                 | 21         |
| Mas Blanc            | 5                  | 0           | 0             | 0           | 0          | 5                           | 0                 | 5          |
| Rognonas             | 6                  | 0           | 1             | 2           | 0          | 4                           | 0                 | 7          |
| St-Etienne du Grès   | 31                 | 1           | 7             | 13          | 12         | 7                           | 6                 | 46         |
| Saint-Rémy           | 14                 | 3           | 2             | 4           | 4          | 4                           | 2                 | 19         |
| Tarascon             | 35                 | 3           | 11            | 20          | 17         | 10                          | 14                | 75         |
| <b>TOTAL</b>         | <b>163</b>         | <b>13</b>   | <b>37</b>     | <b>70</b>   | <b>55</b>  | <b>55</b>                   | <b>36</b>         | <b>266</b> |

## PORT-DE-BOUC, FOS-SUR-MER, ISTRES Oléoduc des Armées

Du 12 décembre 1994 au 20 janvier 1995, une surveillance archéologique a été conduite en préalable à la mise en place d'un oléoduc destiné à alimenter le Service des Essences des Armées (SEA) de la base aérienne d'Istres à partir du dépôt pétrolier de l'Oléoduc de Défense Commune (ODC 1, ex-base OTAN).

Ces travaux, réalisés sur un tracé de 15 km, concernaient du sud au nord les communes de :

Port-de-Bouc : le dépôt ODC 1 établi sur une partie de la forêt de Castillon.

Fos-sur-Mer : la forêt de Castillon, la bordure nord de l'étang d'Engrenier, l'isthme de Plan d'Aren, la bande des pipe-lines du PAM (Port Autonome de Marseille) du

chemin du Carrelet, sur la bordure est du plateau de Lavalduc, à l'extrémité nord-est des dépôts pétroliers. Istres : la base aérienne jusqu'au SEA.

Sur la bordure est de l'étang d'Engrenier, nos observations ont porté en plusieurs points sur des vestiges et traces diverses en rapport avec l'activité, entre 1806 et le début du XX<sup>e</sup> s., de l'usine de fabrication industrielle de la soude de Plan d'Aren. Grâce aux archives de R. Balzano, nous avons pu positionner avec précision cet établissement et retracer son histoire.

A l'est de cette usine, dans une clairière située au bord du plateau de Castillon, la prospection réalisée sur un site déjà reconnu par Fr. Trément nous a permis de

recueillir un abondant mobilier lithique du Néolithique (six outils ou fragments d'outils, soixante-huit éclats dont trois pouvant être en obsidienne), ainsi que des céramiques des premier et deuxième âges du Fer, de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Age (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.)

Sur le rebord du plateau de Lavalduc, notre intervention a permis de confirmer, tout en les précisant, l'existence de zones à forte densité de témoins de diverses époques (Préhistoire, Protohistoire, époque romaine) déjà répertoriées par N. Coye, J.-Ph. Lagrue et Fr. Trément, et qui se situent souvent à proximité du tracé de l'oléoduc et rarement dessus. C'est probablement aux abords de ces points que se développaient les sites. Ceux-ci semblent, du reste, moins nombreux que ceux précédemment indiqués. Les indices recueillis lors des prospections antérieures appartiennent sans doute plus à des zones d'épandage qu'à de véritables établissements.

L'étude des bermes des rares tranchées encore ouvertes lors notre passage s'est heurtée aux difficultés de reconnaissance des traces d'anthropisation du fait même de la géologie : la sédimentation sur le substrat, qui affleure presque partout, est trop faible pour avoir pu conserver des indices d'occupation, en particulier sur l'emprise d'une tranchée dont la largeur ne dépasse pas 1 m.

Le résultat négatif des prospections menées sur la plaine de galets de la Crau, à l'intérieur de la base aérienne d'Istres, semble, en outre, prouver que l'environnement dans ce secteur était trop hostile pour que l'homme s'y établisse de façon durable.

Yves Manniez

## CANTONS DE CHÂTEAURENARD ET SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Cette prospection-inventaire concerne dix-huit communes situées entre les Alpilles au sud et la Durance au nord. La carte archéologique DRACAR du SRA recensait un total de cent quatre-vingt-huit sites pour l'ensemble de ces communes. Pour une large majorité de ces gisements, il s'agit d'informations bibliographiques anciennes. Très peu des sites y figurant avaient été vérifiés sur le terrain, hormis les zones qui ont été prospectées récemment par Ph. Ferrando, B. Garnier et moi-même (région de Tarascon, Graveson, Maillane).

Lors des travaux de l'année 1995, portant sur une région de 300 km<sup>2</sup> de superficie, j'ai procédé à une vérification des sources du fichier DRACAR, suivie par un repérage sur le terrain. Ceci a permis de redéfinir la plupart des sites connus et d'ajouter plusieurs dizaines de sites inconnus à ce jour, allant du Paléolithique au Moyen Age. Ainsi, dans l'édition 1995 de DRACAR, vingt-cinq sites étaient signalés sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence. Une reprise des documents bibliographiques et des vérifications sur le terrain ont permis de dresser soixante et onze numéros d'inventaire.

La périurbanisation et les transformations agricoles rapides dans la région font disparaître de nombreux gisements. Pour cette raison, les nouvelles prospections ont privilégié les zones agricoles les plus menacées, notamment le secteur de la Petite Crau où le paysage original ne subsiste que par lambeaux. La prospection a permis d'y localiser quatre sites du Paléolithique. En tout, pour les communes vérifiées cette année (cantons de Châteaurenard et Saint-Rémy-de-Provence), un total de deux cent dix-sept sites ont été saisis. Chronologiquement, ces gisements se répartissent de la façon suivante (avec occupations multiples) : cinq stations de plein air du Paléolithique, vingt-trois habitats et grottes funéraires du Néolithique / Chalcolithique, quatre sites de l'âge du Bronze, trente habitats, sépultures ou *oppida* de l'âge du Fer, cent vingt-quatre gisements attribuables à l'époque gallo-romaine et l'Antiquité tardive, cinquante et un sites du Moyen Age, trente de l'époque moderne et cinq structures chronologiquement indéterminées (plantations fossiles).

Michiel Gazenbeek

# MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE : HAUTE VALLÉE DE L'ARC

## Commune de Puyloubier

### Dernière prospection

Afin d'achever la carte archéologique de la commune de Puyloubier commencée en 1991 dans le cadre du programme collectif de recherche sur le massif Sainte-Victoire et plus généralement de la Haute Vallée de l'Arc, une semaine de prospection a été menée à la fin du mois de février 1995, à l'extrémité méridionale de la commune (domaines de la Grande Bauquière et de la Cantine). Ces recherches s'inscrivent en continuité de la campagne de septembre 1994<sup>1</sup>, les propriétés de la Grande Bauquière et de la Cantine n'ayant pu être prospectées à l'automne, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Sur ce secteur de superficie relativement réduite (200 ha environ), seuls un site et un indice de site (périodes gallo-romaine et Antiquité tardive) ont été découverts, portant à quatre-vingt-quinze le nombre total de gisements.

<sup>1</sup> Voir le *Bilan Scientifique 1994*, 171-172 et 154-155.

### ■ Brève synthèse

L'ensemble des données acquises durant quatre années de recherche (prospections au sol systématiques et diachroniques, missions aériennes, études de photo-interprétation sur l'organisation de l'espace rural, sondages ...) a permis non seulement de constituer un inventaire archéologique diachronique d'une commune (fig. 86) mais aussi d'aboutir, sur cette partie du bassin d'Aix-en-Provence, à une première approche sur l'occupation du sol et l'histoire de l'habitat ; nous en exposons ici brièvement les grandes lignes.

Dans l'état actuel des connaissances et pour toutes les périodes chronologiques confondues, le petit habitat dispersé est l'élément marquant dans l'occupation du sol de ce paysage.

La première trace d'occupation humaine connue dans la plaine de Puyloubier remonte au Néolithique moyen. Les résultats de prospection apportent des précisions qui modifient le schéma général de l'occupation de l'espace pour le premier et le deuxième âge du Fer :

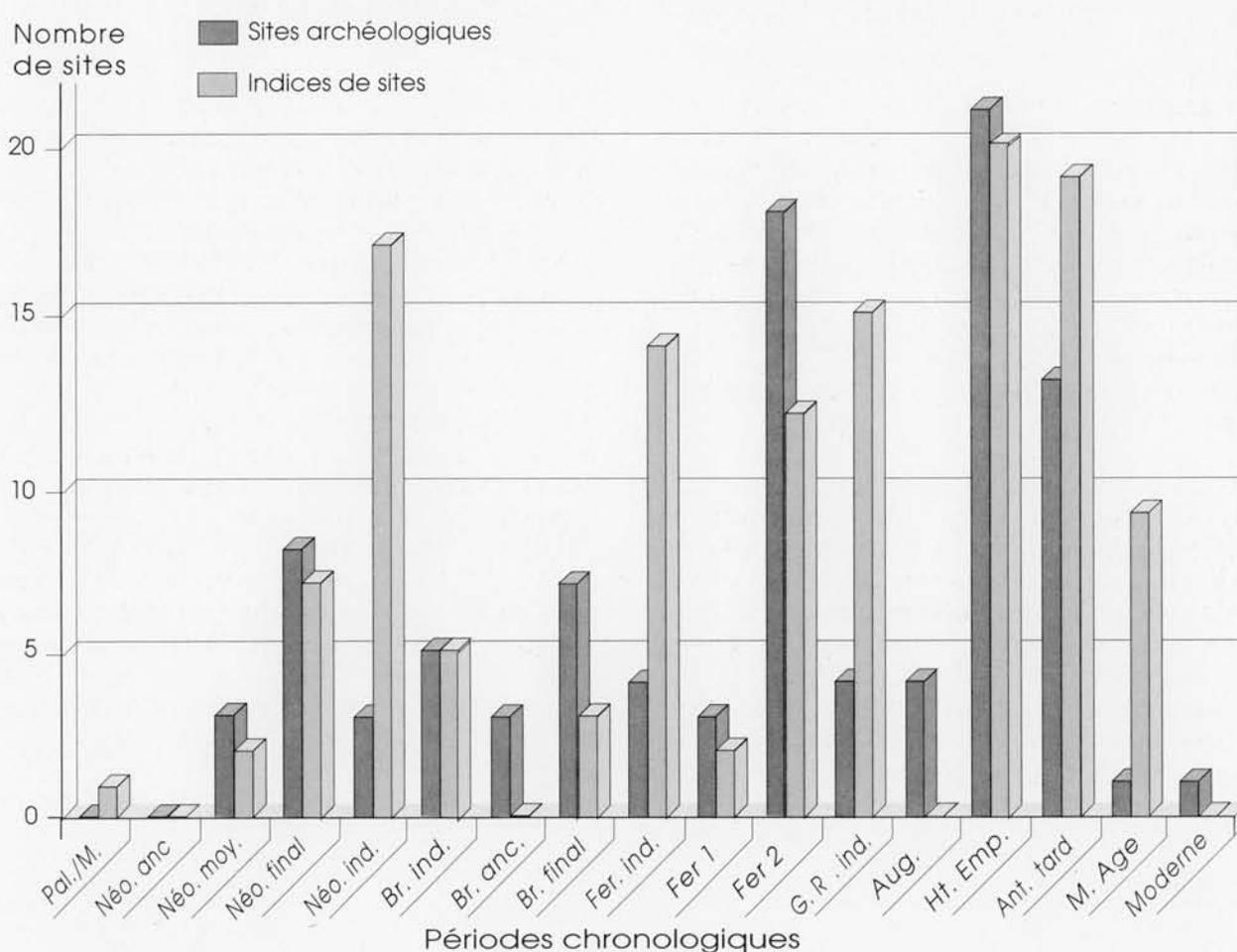
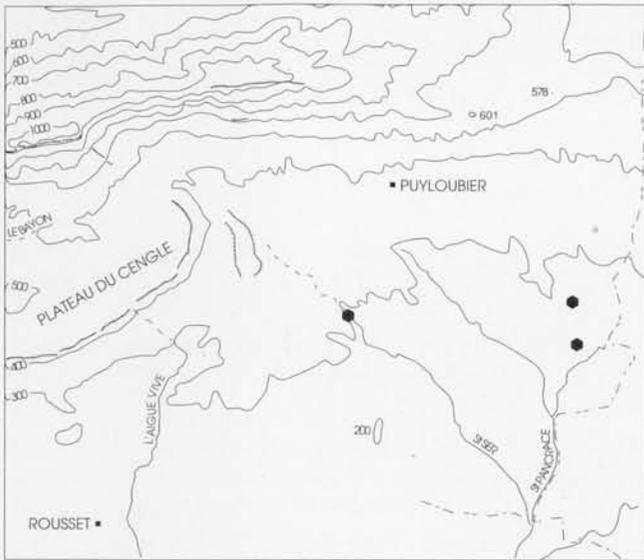
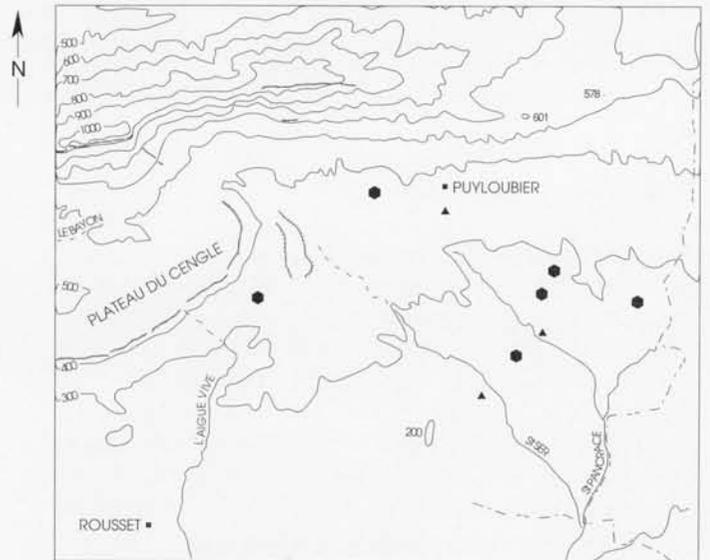


Fig. 86 – MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE /HAUTE VALLÉE DE L'ARC, Commune de Puyloubier. Répartition chronologique des sites archéologiques, décembre 1995.



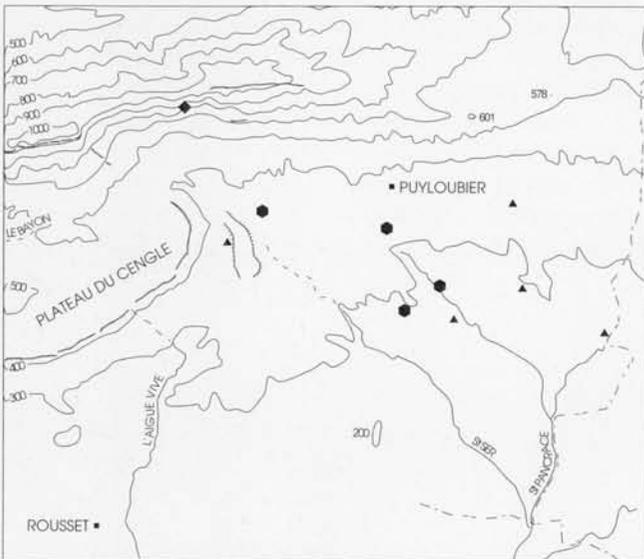
AGE DU BRONZE ANCIEN

● Station de plein air



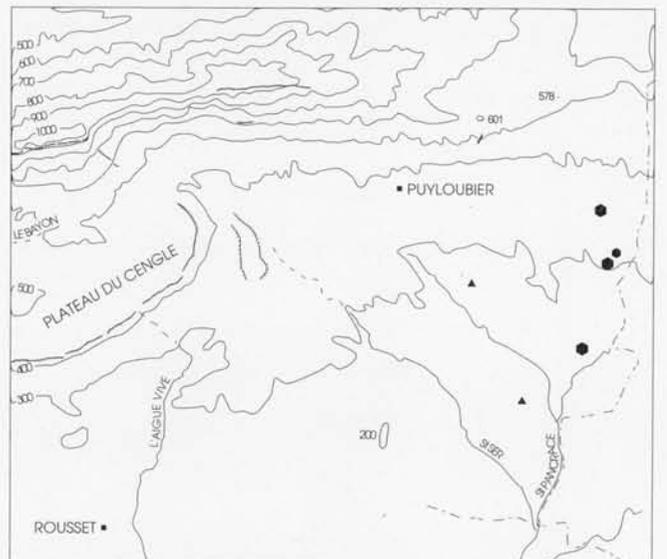
AGE DU BRONZE FINAL

● Station de plein air  
▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel



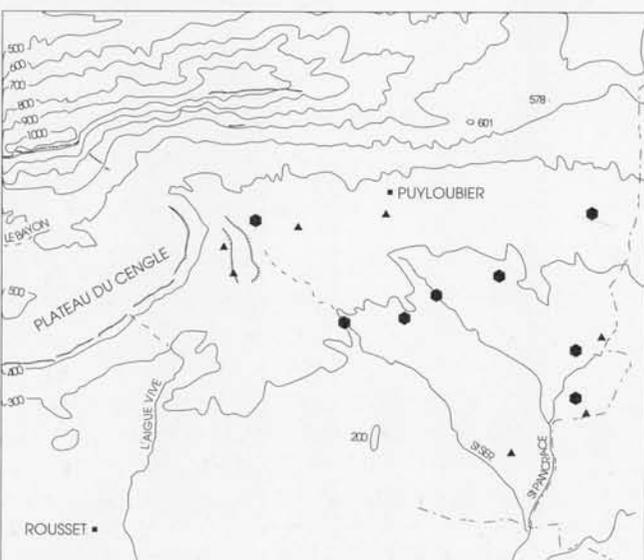
AGE DU BRONZE  
(INDETERMINE)

◆ Habitat sous grotte  
● Station de plein air  
▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel



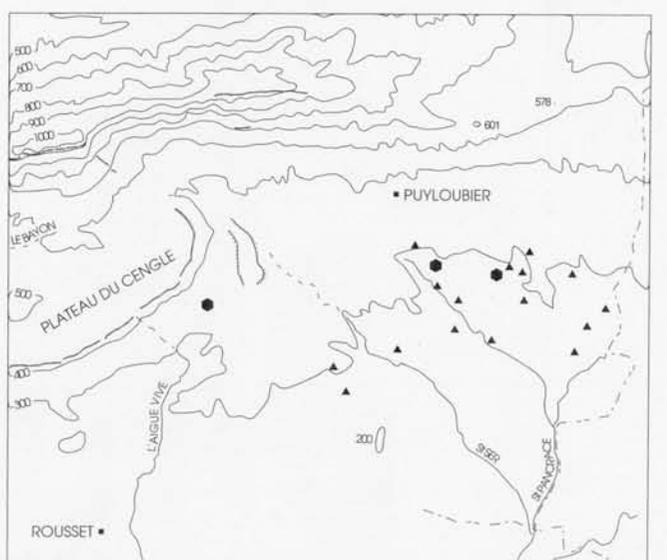
NEOLITHIQUE MOYEN

● Station de plein air  
▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel



NEOLITHIQUE FINAL/  
CHALCOLITHIQUE

● Station de plein air  
▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel

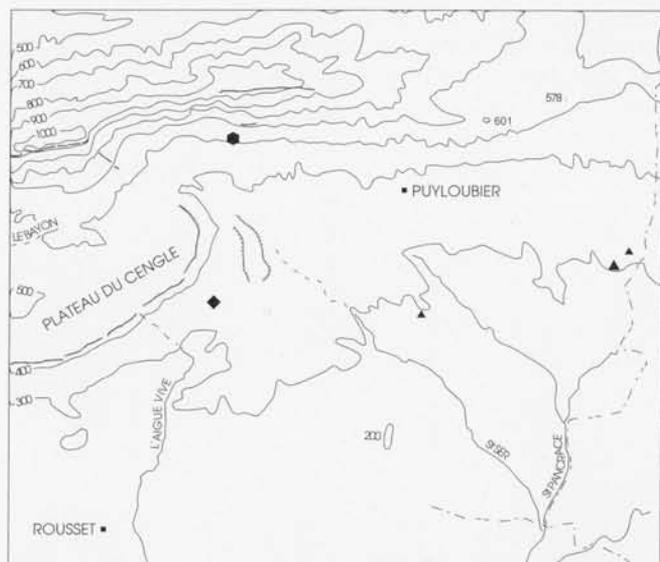


NEOLITHIQUE  
(INDETERMINE)

● Station de plein air  
▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel

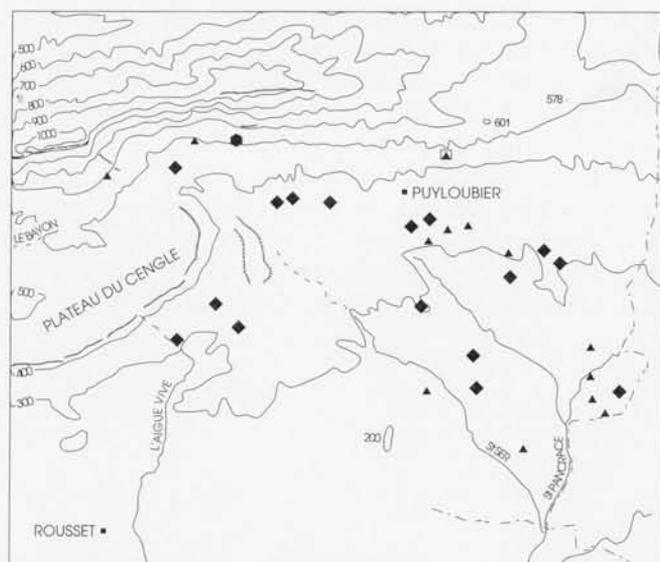
0 2 km

Fig. 87 – MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE /HAUTE VALLÉE DE L'ARC, Commune de Puylobier. Cartes archéologiques de la commune, campagnes de prospection 1992-1995, Néolithique et âge du Bronze. (M. Borely, E. Le Roux, Fl. Mocci — CNRS-CCJ).



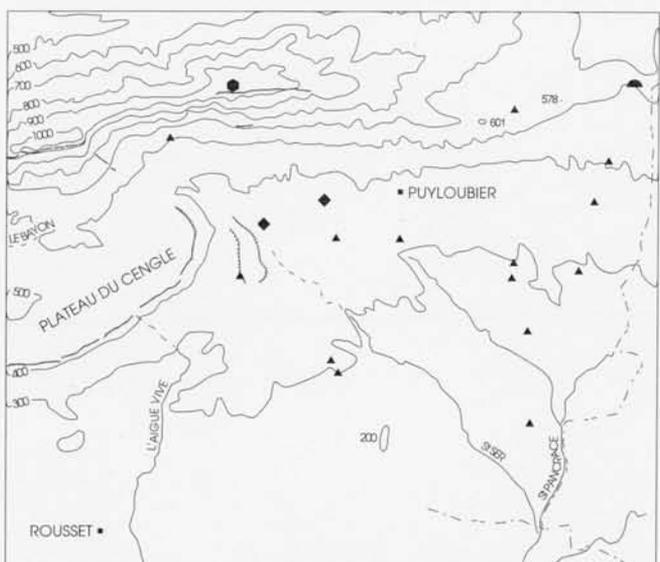
1<sup>er</sup> AGE DU FER

- Habitat groupé
- ◆ Habitat dispersé
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel



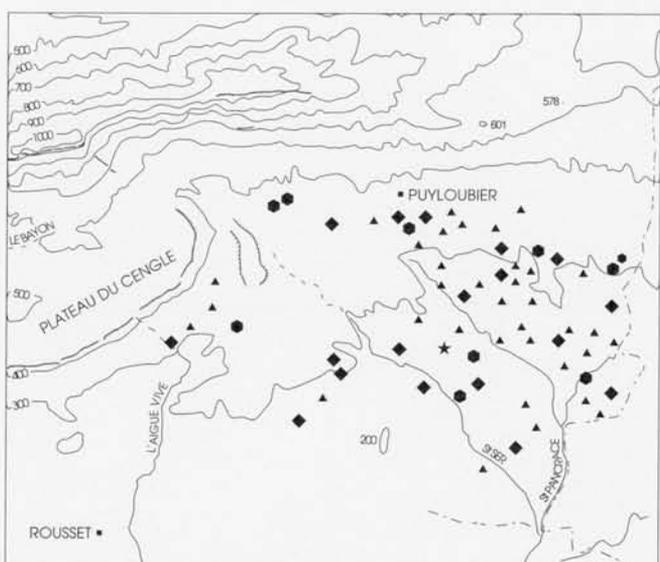
2<sup>e</sup>me AGE DU FER

- Habitat groupé
- ◆ Habitat dispersé
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel
- ▣ Petit habitat de hauteur



AGE DU FER  
(INDETERMINE)

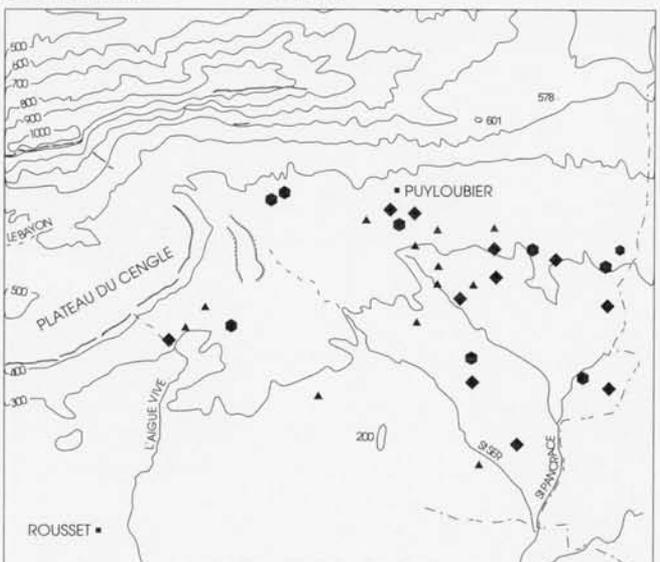
- Habitat groupé
- ◆ Habitat dispersé
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel
- ▲ Tumulus



GALLO-ROMAIN

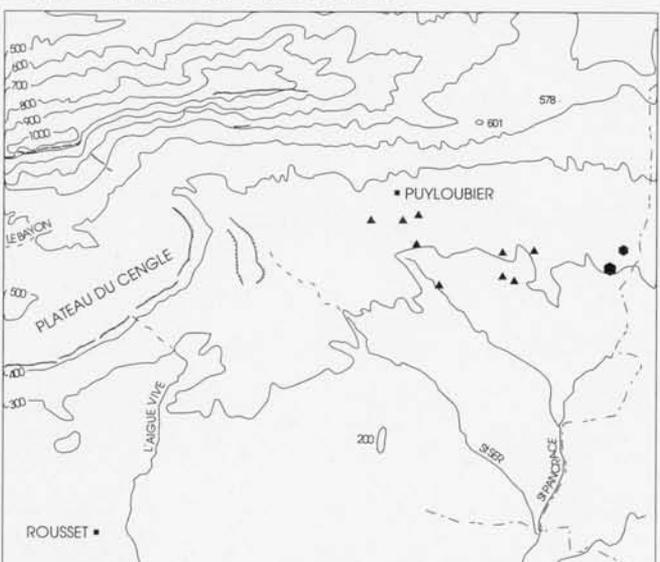
(1<sup>er</sup> av. / 5<sup>e</sup>me s. de notre ère)

- Villa
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel
- ◆ Habitat dispersé
- ★ Atelier de potier



ANTIQUITE TARDIVE

- Villa
- ◆ Habitat dispersé
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel



MOYEN AGE

- Habitat
- ▲ Découverte isolée ou petite concentration de matériel

0 2 km

Fig. 88 – MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE /HAUTE VALLÉE DE L'ARC, Commune de Puylobier. Cartes archéologiques de la commune, campagnes de prospection 1992-1995, âges du Fer, Gallo-romain, Antiquité tardive et Moyen Age. (M. Borely, E. Le Roux, Fl. Mocci — CNRS-CCJ).

à côté d'un réseau d'agglomérations qui ne sont ni équivalentes dans leur importance, ni totalement contemporaines (Bramefan, Roque Vaoutade, Saint-Antonin ...) existe un habitat dispersé qui perdure à l'époque romaine.

Ce type d'exploitation demeure le mode d'occupation majeur sur le massif, même si le réseau des *villae* est plus développé dans la plaine de Puyloubier que sur les zones hautes. Une certaine continuité de l'occupation du sol apparaît à la fin de l'Antiquité (fig. 87 et 88).

Parallèlement à ces recherches de terrain se poursuit une étude sur l'organisation de l'espace rural en collaboration avec Fabienne Gateau.

Florence Mocchi